

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

VERS UN **PROGRAMME** NATIONAL
POUR L'**ENCADREMENT** DES
ACTIVITÉS DE **PLEIN AIR**

Nicholas **Bergeron**
Christian **Mercure**
Caroline **Tanguay**
Pascal **Morin**
François **Bissonnette**

ANNEXES



RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC

Table des annexes

Annexe 1	Listes des besoins et des obstacles anticipés à valider dans le cadre de la consultation des représentantes et aux représentants des fédérations de plein air.....	3
Annexe 2	Présentation du PNEAPA et du processus de consultation aux représentantes et aux représentants des fédérations de plein air.....	9
Annexe 3	Consignes transmises aux représentantes et aux représentants des fédérations de plein air pour participer à la consultation.....	36
Annexe 4	Présentation du PNEAPA lors de la table ronde organisée dans le cadre du colloque Apprendre à ciel ouvert	40
Annexe 5	Invitation à assister à la table ronde sur le PNEAPA lors du colloque Apprendre à ciel ouvert.....	66
Annexe 6	Document d'information préparatoire transmis aux professionnelles du loisir municipal participant à la consultation de leur milieu	67
Annexe 7	Présentation du PNEAPA et support visuel utilisé lors de la consultation des professionnelles du loisir municipal	70
Annexe 8	Tableau-synthèse : besoins des acteurs de l'écosystème plein air au regard d'un PNEAPA	100
Annexe 9	Tableau-synthèse : obstacles anticipés par les acteurs de l'écosystème plein air au regard d'un PNEAPA	105
Annexe 10	Directives soumises aux répondants au questionnaire	110
Annexe 11	Recension des écrits – Thèmes recensés / ouvrages et contenus.....	112
Annexe 12	Version finale de l'arborescence intégrant l'ensemble des éléments de compétence qui pourraient être abordés dans le cadre de la formation d'encadrantes et d'encadrant d'activités de plein air	116
Annexe 13	Procédure de sélection des expertes et des experts pour le Delphi	152
Annexe 14	Courriel de promotion de la démarche de recrutement des expertes et des experts pour le Delphi.....	154
Annexe 15	Courriel d'invitation aux expertes et aux experts retenus pour le Delphi ..	155

Annexe 1 Listes des besoins et des obstacles anticipés à valider dans le cadre de la consultation des représentantes et aux représentants des fédérations de plein air

Mise à jour des besoins et des obstacles liés à l'élaboration du PNEAPA : listes des besoins et obstacles à valider

9 décembre 2021 – 21 janvier 2022



Ordre de priorité issu de l'analyse	BESOINS AUXQUELS LE PNEAPA RÉPONDRAIT	Votre ordre de priorité
1.	Amélioration des outils et des contenus : actualisation, harmonisation, accessibilité et bonification	
1.1	Actualiser, restructurer, harmoniser et rééditer les contenus de formation, les documents et les ressources relatifs à la pratique et à l'encadrement sécuritaires d'activités de plein air : favoriser l'harmonisation et la reconnaissance entre les fédérations des contenus de formation transdisciplinaire et transversale en encadrement d'activités de plein air et en intervention plein air.	
1.2	Offrir des outils didactiques présentant des contenus de formation transdisciplinaire et transversale ainsi que des lignes directrices permettant de combler les besoins de formation pour les activités de plein air non fédérées. Privilégier les contenus reliés à : l'encadrement d'un groupe en contexte de plein air, l'autonomie en milieu naturel (ou plein air 101), la planification et la préparation d'une sortie, la connaissance des acteurs et des ressources de l'écosystème plein air québécois, la responsabilité (cadre légal et règlementaire), l'éthique du plein air, la gestion de campement, l'orientation, le camping hivernal, etc.	
1.3	Diffuser largement et rendre accessibles les informations, outils et ressources relatifs à la pratique et à l'encadrement sécuritaire d'activités de plein air qui auront été mis à jour : accroître les ressources disponibles en ligne idéalement sur une plateforme centralisée, donner accès à des contenus d'information, de formations et à des outils pédagogiques de qualité et « au goût du jour » (vidéo, médias, etc.).	
1.4	Contribuer à améliorer les outils et des programmes des milieux : des lignes directrices claires quant à l'encadrement sécuritaire des activités de plein air ainsi qu'aux méthodes d'enseignement privilégiées dans le cadre du PNEAPA permettraient aux milieux d'ajuster leurs propres programmes de formation en bonifiant les contenus dispensés ou améliorant les méthodes d'enseignement.	

- 1.5 **S'assurer que le PNEAPA couvre l'entièreté des besoins de formation en encadrement d'activités de plein air des milieux de l'écosystème plein air** et qu'il reconnaisse les programmes de formation offerts par les organismes représentant des milieux.

2 Professionnalisation de l'intervention plein air, rétention et mobilité de main-d'œuvre

- 2.1 **Favoriser la professionnalisation des fonctions liées à l'encadrement d'activités de plein air et à l'intervention plein air** : le programme et la clarification des compétences transversales et transdisciplinaires structureront le domaine du plein air, assureront l'adoption de meilleures pratiques d'encadrement et de sécurité, permettront d'améliorer les compétences en encadrement plein air ainsi que la qualité de l'expérience des pratiquantes et des pratiquants. Ils contribueront ainsi à la valorisation de l'expertise et à la reconnaissance professionnelle des encadrantes et des encadrants.
- 2.2 **Favoriser la mobilité et l'employabilité des ressources humaines, notamment entre les milieux, les institutions d'enseignement et les fédérations de plein air.** Par exemple, faciliter un passage en intervention plein air au sein des fédérations (comme encadrante, encadrant, formatrice ou formateur) à la suite d'un parcours de formation déjà réalisé dans les milieux. Autre exemple, faire en sorte que les diplômés des formations institutionnelles existantes deviennent des « mentor » pour des encadrantes et des encadrants de premier niveau.
- 2.3 **Favoriser la création d'un plus grand bassin d'intervenantes et d'intervenants pour l'encadrement et l'offre de formations, et ce pour toutes les activités de plein air.**
- 2.4 **Accroître les échanges et le partage de connaissances entre intervenants plein air provenant de différents milieux et fédérations,** grâce à la mise en place d'une structure commune de formation.

3 Clarification du processus de formation et simplification de sa gestion

- 3.1 **Clarifier, structurer, rendre plus cohérent le processus de formation et simplifier sa promotion** grâce à une harmonisation entre les organismes de certification et à la mise à jour des standards d'encadrement des activités de plein air. Ce besoin concerne particulièrement les professionnelles et les professionnels, les intervenantes et les intervenants plein air, afin d'éviter la confusion dans les milieux et de favoriser l'évolution interdisciplinaire des bénéficiaires des programmes de certification et de formation des fédérations de plein air.

- 3.2 **Accroître la reconnaissance et les équivalences, d'une part, entre les programmes de certification existants au Québec et, d'autre part, entre ceux-ci et ceux des autres provinces et de l'international** : s'assurer que le programme soit un tremplin à la reconnaissance et aux équivalences des programmes de certification entre les provinces, avec d'autres organismes fédéraux et d'autres organismes internationaux dans le but de valoriser les ressources humaines déjà en fonction et faciliter la disponibilité de la main-d'œuvre.
- 3.3 **Simplifier la gestion interne et l'implication financière** en termes de temps et de ressources humaines pour la gestion des programmes de formation des fédérations, de manière à offrir un meilleur service spécialisé.
- 3.4 **Diminuer les coûts associés au processus de formation** pour les pratiquants, les pratiquantes, les encadrantes et les encadrants.

4 Développement d'une culture plein air au Québec et valorisation des fédérations

- 4.1 **Stimuler le développement d'une culture plein air dans la société québécoise** en favorisant l'accessibilité et le rayonnement de la pratique d'activités de plein air.
- 4.2 **Valoriser les formations et la qualité des informations diffusées par les fédérations auprès du grand public**, accroître ainsi leur reconnaissance comme référence dans leur domaine et la notoriété des activités de plein air.
- 4.3 **Favoriser l'adoption de comportements éthiques en plein air et développer une plus grande conscience des pratiquantes et des pratiquants quant à l'importance de la pérennisation des lieux de pratique** : à travers le programme, affirmer le mandat des fédérations de plein air de protéger les lieux de pratique et de défendre l'accès au territoire.

OBSTACLES QUI EMPÊCHERAIENT LE PNEAPA DE RÉPONDRE AUX BESOINS

1. Accès aux formations offertes (temps, coûts et accessibilité géographique)

1.1 **Le coût et la durée doivent demeurer raisonnables** : il faut trouver l'équilibre entre un programme de qualité et son caractère financièrement accessible. Obtenir un financement adéquat pourrait s'avérer nécessaire afin de maintenir le coût des formations bas et d'assurer l'adhésion au programme.

1.2 **Le déploiement dans toutes les régions du Québec** : Le programme doit être accessible de manière équitable à l'ensemble de la population et s'adapter aux situations grandement différentes sur le territoire du Québec. Une structure efficace doit être réfléchiée en s'inspirant de ce qui fonctionne déjà pour d'autres secteurs (ex. : DAFA).

1.3 **L'adéquation entre les besoins de formation et les ressources humaines disponibles pour les donner** : afin d'assurer l'atteinte des cibles de déploiement et la réussite de l'implantation du programme, une analyse s'impose pour connaître le nombre de personnes à former à différents moments de l'année ainsi que les formateurs disponibles.

1.4 **La disponibilité limitée des bénévoles** : Ajouter des contraintes ou des procédures trop rigides pourrait freiner l'implication de bénévoles dans les organismes. Or, ce sont des ressources indispensables à la réussite de leurs missions.

2. Cheminement dans le programme : clarté et adaptabilité aux contextes, aux rôles et aux niveaux de chacun

2.1 **L'adaptabilité aux différents milieux et populations cibles** : Tout en favorisant l'adoption des meilleures pratiques d'encadrement plein air, le programme doit pouvoir s'adapter aux milieux de l'éducation, du loisir, du tourisme de nature et d'aventure, des associations, des organismes communautaires, du loisir municipal, de l'éducation à la petite enfance, de l'intervention psychosociale, etc. Le programme doit également pouvoir s'adapter à des populations spécifiques : Premiers Peuples, personnes handicapées, immigrantes, racisées, etc.

2.2 **L'évolution dans le programme** : assurer un cheminement par le biais d'une logique de niveaux de maîtrise des compétences afin de répondre aux différents besoins requis en fonction des contextes qui varient d'une région à l'autre, d'un milieu à l'autre, d'un rôle à l'autre (type d'intervenant) et d'une personne à l'autre. Par exemple, pour les camps ou

d'autres milieux, le niveau d'exigence d'entrée dans le programme doit être réaliste et accessible compte tenu du contexte, des objectifs et de la population desservie.

2.3 **Les préalables, les objectifs de formation et les critères d'évaluation menant à l'obtention d'un brevet** : Ils doivent être clairs et réalistes pour assurer la pertinence, l'efficacité et l'adhésion au programme.

2.4 **L'évaluation continue du programme** : prévoir, dès sa création, un processus d'évaluation continue du programme et de bonification de la formation.

3. Efforts de concertation, adhésion et participation des partenaires

3.1 **L'importance de consulter et de concerter les représentants des milieux pour s'assurer que le programme réponde à leurs besoins et à leurs réalités** : Il est essentiel de reconnaître l'expertise des représentants des milieux et d'assurer leur pleine participation au processus de conception et de mise en place de programme. Pour ce faire, les rôles des nombreuses parties prenantes devraient être clairement définis. Par ailleurs, il faut garder en tête que le travail de consultation et de concertation demande du temps, de la disponibilité et des ressources.

3.2 **La coordination complexe du PNEAPA** : La tâche de coordonner un éventuel PNEAPA et d'assurer un arrimage entre les contenus des programmes est complexe et colossale vu le nombre d'acteurs et de paramètres impliqués. Une lourdeur administrative pourrait rapidement devenir réalité. Un organisme, existant ou à créer, devrait être mis en place pour développer le programme, en veillant au caractère transparent et concerté de la démarche.

3.3 **La perte de confiance des intervenantes et des intervenants plein air ainsi que des partenaires en lien avec la restructuration des programmes fédérés existants** : La restructuration à grande échelle des programmes pourtant fonctionnels pourrait engendrer des déceptions, de la réticence et des résistances, en plus de remettre en question la pertinence des programmes déjà en place. Il est donc essentiel d'assurer que le PNEAPA ne demande pas une restructuration radicale des programmes efficaces existants et que le processus ne devienne pas trop exigeant.

4. Arrimage entre les programmes de formation

4.1 **L'essentiel arrimage du PNEAPA avec les programmes nationaux existants (PAM, DAFA, PNCE, etc.)** : il apparaît important d'assurer une cohérence entre les programmes existants et un éventuel PNEAPA et d'imaginer des passerelles et des équivalences dès le départ.

4.2 **L'essentiel arrimage entre le PNEAPA et les formations données dans les institutions d'enseignement (ex. : intervention plein air, éducation physique, tourisme d'aventure, guide d'aventure, etc.)** : il sera important que le programme s'inspire des travaux actuels des institutions d'enseignement qui forment les intervenants du domaine du plein air.

4.3 **Duplication des programmes et mauvaises compréhensions du public** : La perception selon laquelle le programme entraînera une lourdeur administrative, la duplication des programmes, le fait de devoir faire plus de formations et payer davantage peut freiner son implantation. Le programme ne doit pas augmenter le nombre de formations requises pour un intervenant, mais optimiser celles-ci. La reconnaissance des équivalences devient indispensable.

5. Ressources disponibles, autonomie et valorisation des fédérations

5.1 **Les ressources limitées des fédérations de plein air** : Les fédérations ont des mandats très larges et exigeants couplés à des ressources limitées (temps, argent, ressources humaines, etc.). Cette réalité pourrait limiter leur capacité de s'impliquer dans la mise en place du programme, ce qui diminuerait sa qualité et nuirait à l'efficacité de son déploiement. Un financement adéquat doit être prévu, notamment pour pouvoir impliquer les formatrices et les formateurs de chaque fédération dans la conception et l'implantation du programme.

5.2 **L'importance de maintenir la crédibilité des formateurs** : seuls un membre affilié ou un organisme reconnu par un ONL accrédité au programme devraient diffuser ou donner une formation reliée au programme. L'objectif est d'éviter une perte de valeur ou une monétisation indue des contenus développés collectivement.

5.3 **La perte de revenus, de valeur et de contrôle sur les programmes de formation des fédérations** : Il est essentiel de concevoir une structure commune de formation qui favorise l'autonomie des fédérations de plein air et leur pérennité financière. Les programmes en place répondent à beaucoup de besoins et contribuent à maintenir le membership; conserver leur valeur et les éléments efficaces qu'ils contiennent sera primordial.

**Annexe 2 Présentation du PNEAPA et du processus de consultation aux
représentantes et aux représentants des fédérations de plein air**



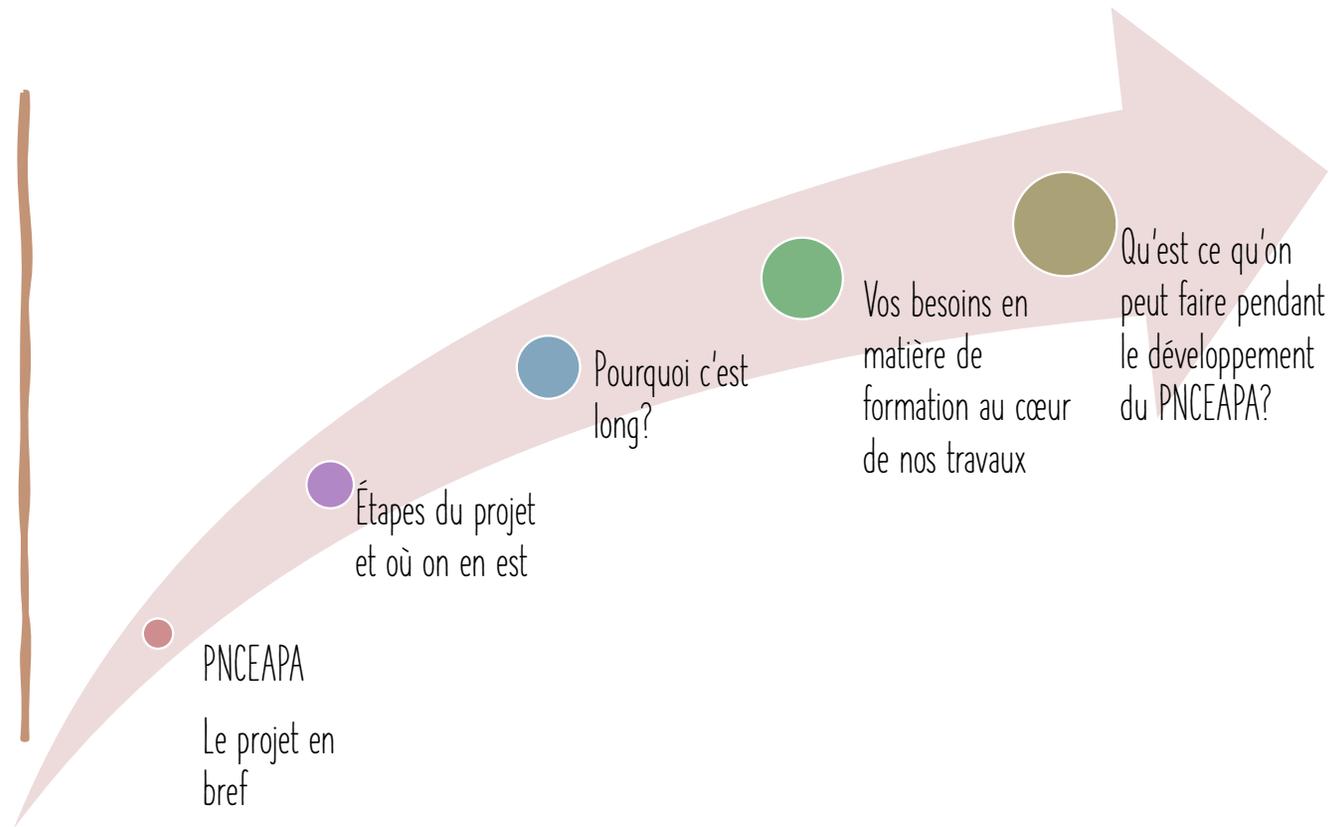
PRÉSENTATION AUX FÉDÉRATIONS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

Mise à jour

Programme national de certification en encadrement
d'activités de plein air (PCNEAPA) - 2 décembre 2021

Formation transdisciplinaire

MISE EN CONTEXTE



A scenic landscape featuring a river flowing through a lush green valley. The river is surrounded by dense evergreen forests and rolling hills in the background. The sky is bright with scattered clouds. The text 'PNCEAPA?' is overlaid in the center of the image in a white, serif font, with a white horizontal line underneath it.

PNCEAPA?

PNCEAPA?



...PROGRAMME D'ACCREDITATION



Accrédite les programmes de formation existants qui respectent les lignes directrices du PNCEAPA



Permet les équivalences, les RAC et les ponts entre les programmes de formation accrédités



Assure une harmonisation des programmes de formation accrédités existants

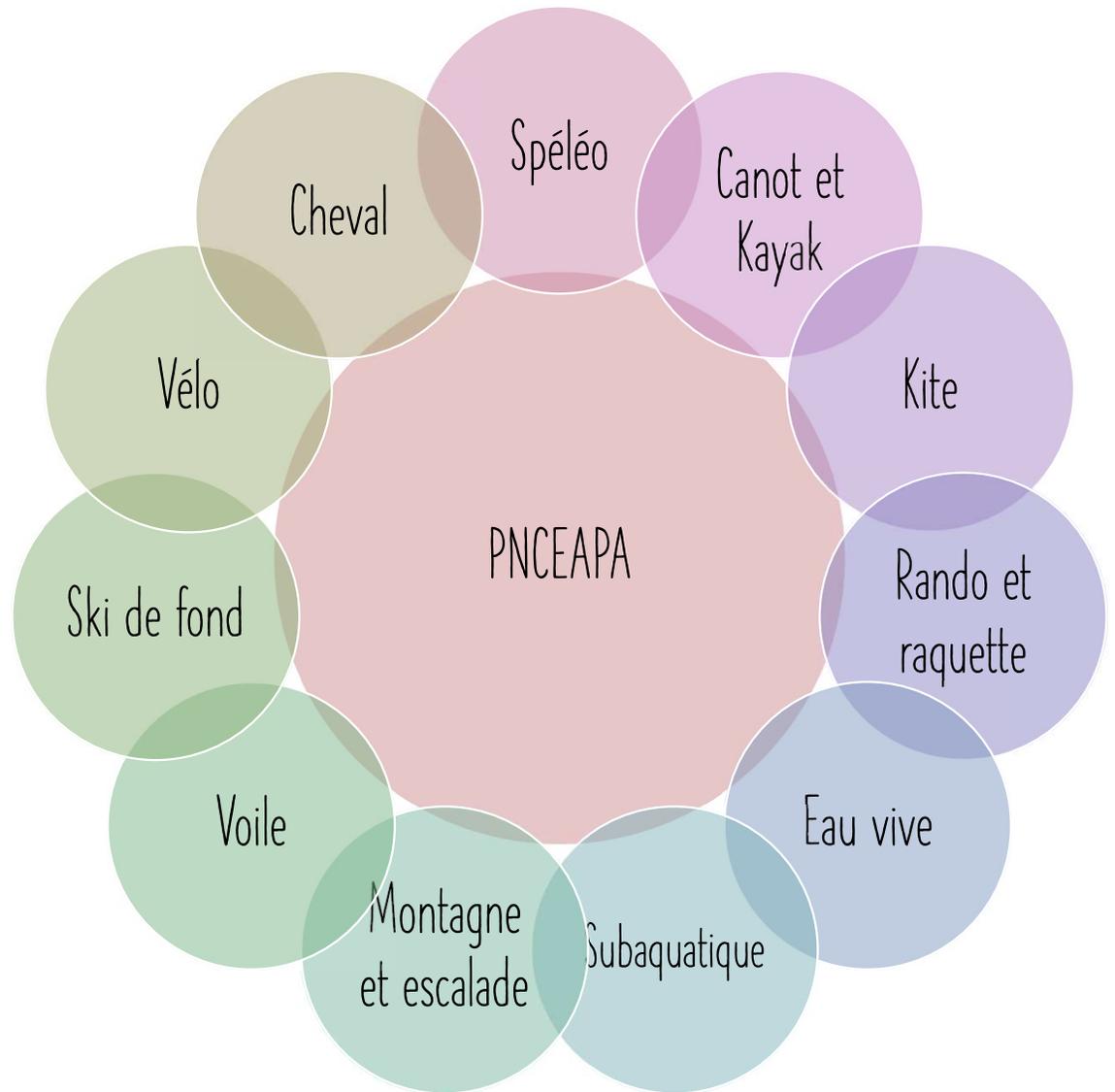


Les fédérations de plein air

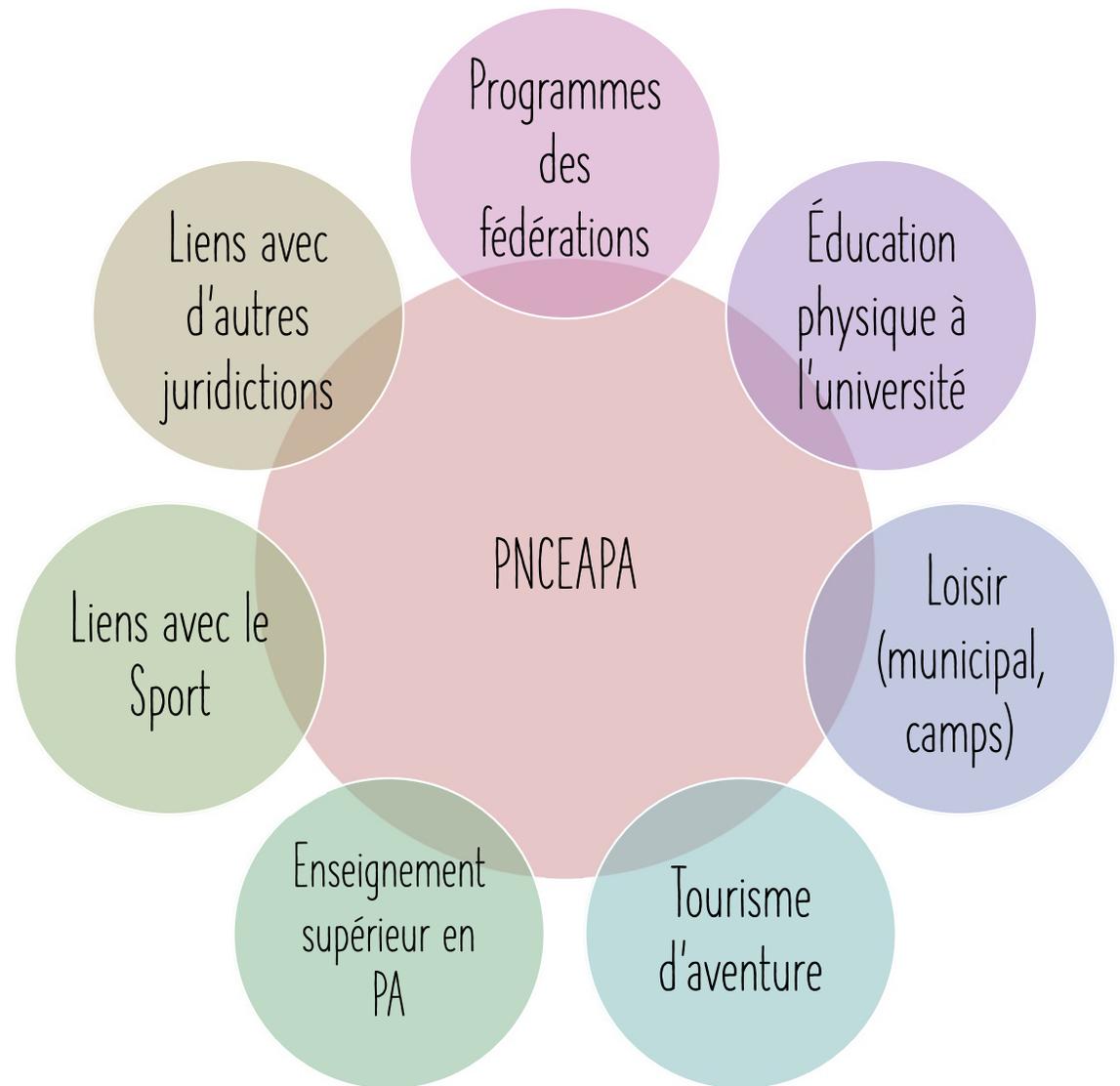


Les institutions et organisations qui répondent aux exigences (qualité de la formation, programme fédéré, etc.)

LES FÉDÉRATIONS DE PLEIN AIR



MILIEUX DE L'ÉCOSYSTÈME DU PLEIN AIR



PNCEAPA?



...PROGRAMME D'ACCREDITATION



Précisions terminologiques (ex. c'est quoi un·e encadrant·e, un·e instructeur·rice, etc.)



Cadres théorique et conceptuel liée à la formation (Comment on enseigne ça?)



Compétences professionnelles à développer (sous forme de ligne directrice, dans des plans-cadre)



Mécanismes (de reconnaissance d'acquis, d'équivalence, de ponts entre les programmes, etc.)



Des outils pédagogiques et d'évaluation pour vos programmes de formation (selon vos besoins)

ACCREDITATION
= RÉFÉRENTIEL



PLAN-CADRE

Encadrant-e de niveau 1 – Courte randonnée pédestre

Version février 2021

Élément de compétence

1.1. Comprendre la fonction d'encadrant-e à l'intérieur de la structure du programme de Rando Québec

Critères de réussite :

- 1.1.1. Connaître la structure du programme de formation de RQ et les curriculums possibles à l'intérieur de celle-ci.
- 1.1.2. Connaître les exigences qui lient l'encadrant-e de courte randonnée à Rando Québec
- 1.1.3. Comprendre les limites de la fonction et son champ de pratique
- 1.1.4. Se situer dans son champ de pratique

Indice(s) observable(s) :

- A Nomme la progression possible à partir de la fonction d'encadrant-e de courte randonnée.
- A Nomme les exigences Rando Québec pour occuper la fonction
- A Explique la différence entre un-e pratiquant-e et un-e encadrant-e
- B Identifie les limites de la fonction et le champ de pratique
- C Explique ce qu'est un champ de pratique
- D Différencie les caractéristiques des champs de pratique
- A Reconnais que le terrain dans lequel il-elle encadre relève de son champ de pratique

Indications sur le contenu :

La progression au sein du programme de formation de Rando Québec - Encadrant-e niveau 1, 2 et 3

Les exigences de Rando Québec envers les encadrant-e-s

- Respect du champ de pratique et des lignes directrices émises par la fédération
- Respect de l'image RQ

Les limites de la fonction d'encadrant-e

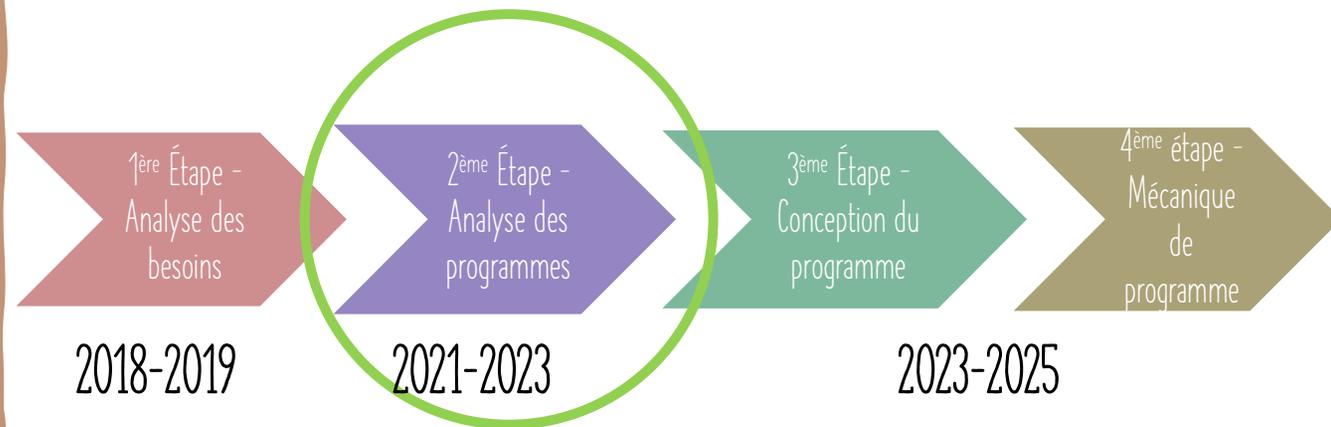
Le champ de pratique – définition, caractéristique, raison d'être.

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river winding through a grassy valley, and rolling green hills in the background under a bright, cloudy sky. The foreground shows some green foliage and a tree trunk on the left.

ÉTAPES DU PROJET ET OÙ ON EN EST

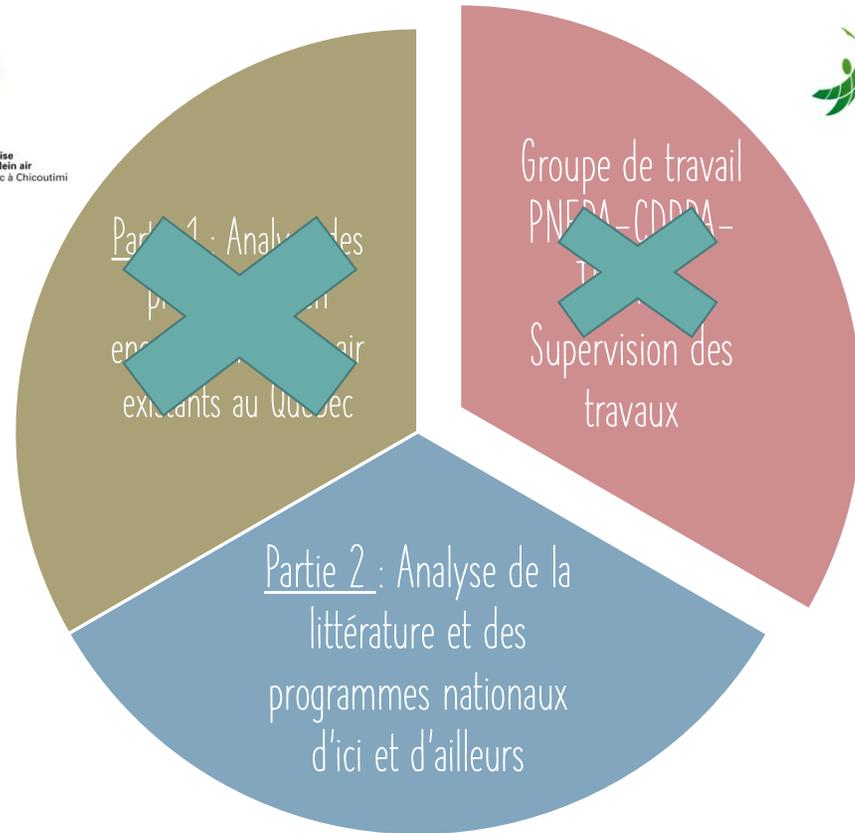
LA VISION DU PROJET...

PNCEAPA : POURQUOI C'EST SI LONG?



2ÈME ÉTAPE

RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2 PARTIES



POURQUOI C'EST LONG?



2ÈME ÉTAPE

1ÈRE PARTIE

A20 -
Planification
des travaux

H et P21 - Métho
et collecte de
données

E et A21 -
Rédaction et
révision

H22 - Correction et
mise en page

31 mars 2022 -
Dépôt final de la 1^{ère}
partie

2ÈME PARTIE

A20 -
Planification
des travaux

2021 Revue de
littérature et
avant-projet

H et P22 -
Collecte et
analyse des
données

E et A22 -
Rédaction finale,
correction et
mise en page

mars 2023 -
Dépôt final de
la 2^{ème} partie

A scenic landscape featuring a river flowing through a lush green valley. The river is surrounded by dense evergreen forests and rolling hills in the background. The sky is bright with scattered clouds. The text is overlaid in the center of the image.

RÉPONDRE À VOS BESOINS, LE
CŒUR DE NOS TRAVAUX

L'ÉQUIPE DU RPAQ AU TRAVAIL...



SUR DEUX FRONTS

1)



Chapitre 3. Définir l'écosystème plein air



Chapitre 4 (volet 1). Comprendre les besoins de l'écosystème et les obstacles anticipés (État des lieux)



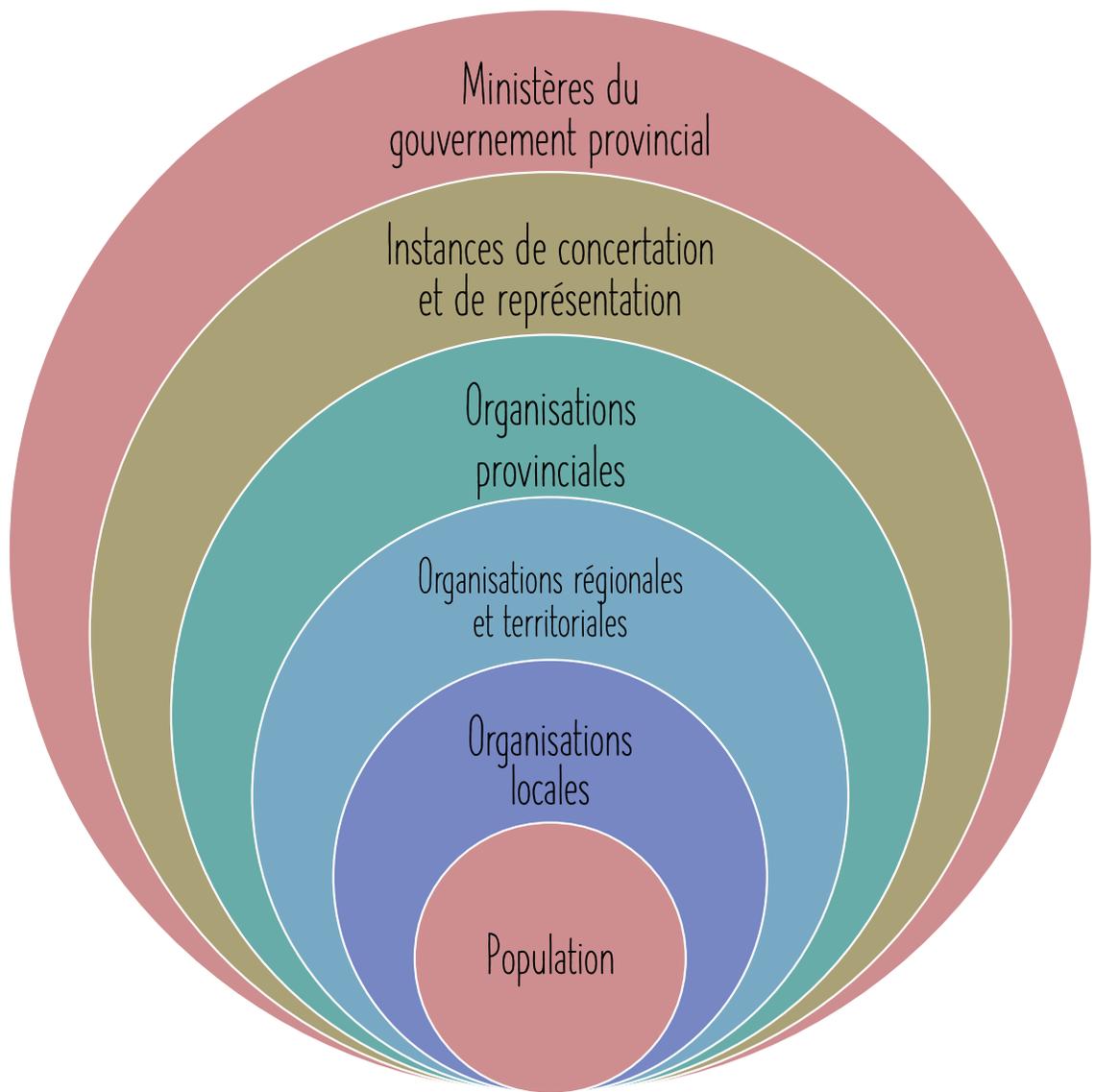
Chapitre 4 (volet 2). Valider ces besoins et obstacles auprès des fédérations de plein air

2)



Sondage maison sur les besoins en formations transdisciplinaires

CHAPITRE 3 : DÉFINIR L'ÉCOSYSTÈME PLEIN AIR



CONSTATS ISSUS DE ...

CHAPITRE 4 :
ANALYSE DES
BESOINS ET DES
OBSTACLES



ET ANALYSE DES LETTRES TRANSMISES
DURANT LA CONSULTATION 2018-2019

DES BESOINS ET DES OBSTACLES À VALIDER

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION



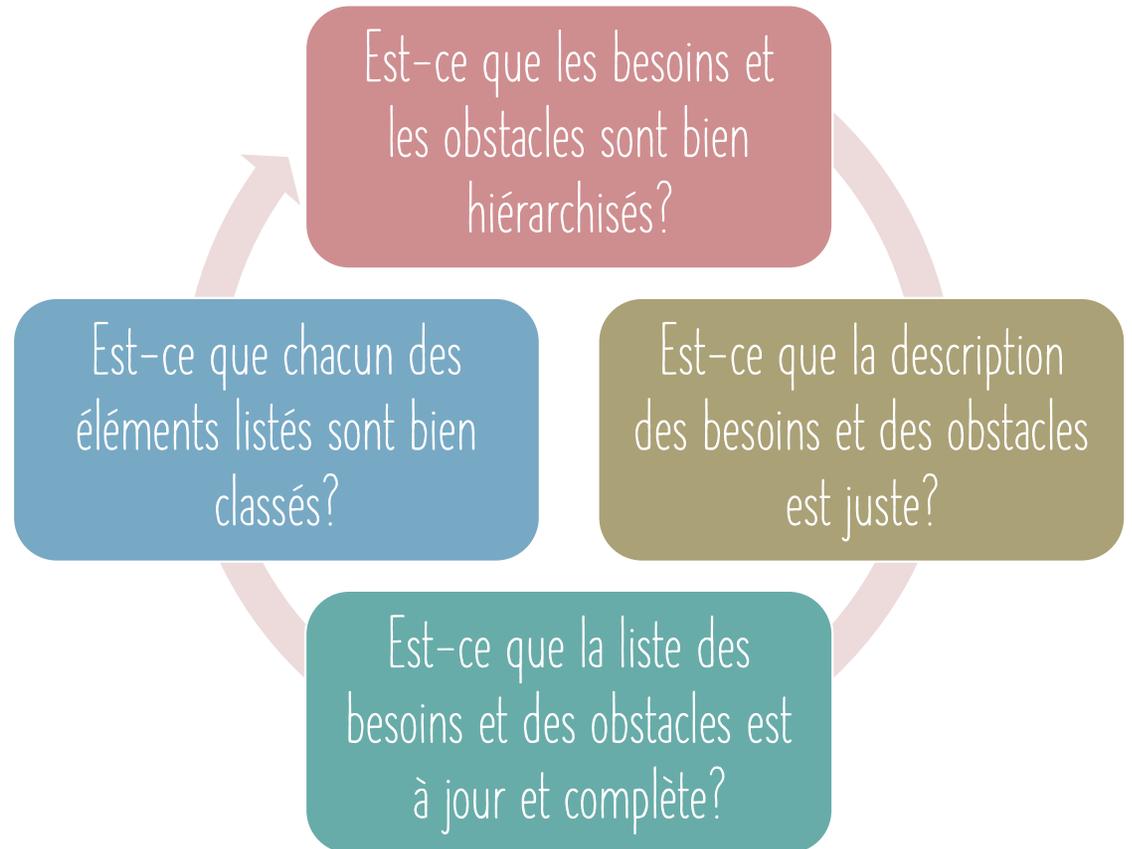
Vérifier si les besoins et les obstacles issus de l'analyse des lettres (État des lieux) correspondent aux besoins et aux obstacles actuels



Vérifier si la hiérarchisation de ces besoins et obstacles (occurrence) correspond à l'importance qui devrait leur être actuellement accordée

VOUS SEREZ INVITÉS À VOUS PRONONCER SUR...

DES BESOINS
ET DES
OBSTACLES À
VALIDER



ÉCHÉANCIER DE LA CONSULTATION

Semaine du 6 déc.

Réception des documents de consultation : consignes, listes de besoins et d'obstacles.



Déc. - Janvier 2022

Formulation des demandes de modification quant aux besoins et aux obstacles identifiés.



21 janvier

Date limite pour transmettre les demandes de modification.



Fin-janvier

Analyse des demandes de modification.



Février

Présentation des résultats de la consultation.

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a meadow of green grass in the middle ground, and a stream flowing through the foreground. In the background, there are rolling hills and mountains under a cloudy sky. The text "CE QUI S'EN VIENT EN 2022" is overlaid in white, serif font across the center of the image, with a white horizontal line underneath it.

CE QUI S'EN VIENT EN 2022

CE QUI S'EN VIENT EN 2022

Coordonner le développement du
PNCEAPA

Déployer des actions pour répondre
aux besoins les plus urgents



ON AIMERAIT VOUS
ENTENDRE

QUESTIONS,
COMMENTAIRES,
COMPLIMENTS,
PLAINTES?



A scenic landscape featuring a river flowing through a lush green valley. The river is surrounded by dense evergreen forests and rolling hills in the background. The sky is bright with scattered clouds. The text "VOUS ÊTES TOUJOURS VIVANT·E·S?" is overlaid in white, serif font, centered in the upper half of the image. A white horizontal line is drawn below the text.

VOUS ÊTES TOUJOURS
VIVANT·E·S?

A scenic landscape featuring a river flowing through a lush green valley. The river is surrounded by dense forests of tall evergreen trees. In the background, rolling hills and mountains are visible under a bright sky with scattered clouds. The foreground shows some green foliage and a small stream. The text "MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!" is overlaid in the center in a white, serif font, with a white horizontal line underneath it.

MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION!

Mise à jour des besoins et des obstacles liés à l'élaboration du PNEAPA : consignes pour participer à la consultation des fédérations

9 décembre 2021 – 21 janvier 2022



MISE EN CONTEXTE

En 2018-2019, les fédérations de plein air et les organismes représentant des milieux ont participé à une vaste consultation ayant mené à la production de l'État des lieux – Programme de formation transversale en plein air. Dans le cadre de cette démarche, 18 organisations, dont 8 fédérations de plein air, ont transmis des lettres dont le contenu visait à exprimer les principaux besoins auxquels pourrait répondre un programme national d'encadrement du plein air (PNEPA) – devenu depuis le programme national pour l'encadrement des activités de plein air (PNEAPA). Les principaux obstacles anticipés dans la mise en œuvre d'un tel programme ont également été identifiés dans les lettres.

Afin que le PNEAPA réponde réellement aux besoins de l'écosystème québécois du plein air tout en tenant compte des obstacles anticipés, nous devons ancrer son développement sur des bases solides. C'est pourquoi nous avons procédé à une nouvelle analyse des besoins et des obstacles exprimés dans les lettres. Plus méthodique, cette nouvelle analyse nous a permis de mieux cerner les besoins et obstacles nommés par les représentants des organismes consultés. En fonction de leurs occurrences, nous avons pu évaluer l'importance qui leur est accordée et les prioriser.

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION

La présente consultation est menée auprès des représentantes et des représentants des fédérations de plein air désignés par leur direction générale¹. Elle vise deux objectifs :

- 1) Vérifier si les besoins et les obstacles issus de cette analyse correspondent aux besoins et aux obstacles actuels;**

¹ Nous laissons aux directrices et les directeurs généraux le soin d'identifier la personne la plus compétente au sein de leur équipe pour participer à cette consultation : elles et eux-mêmes, une directrice, un directeur ou une personne responsable de la formation.

2) Vérifier que la hiérarchisation (ordre de priorité) de ces besoins et obstacles correspond elle aussi à l'importance qui devrait leur être actuellement accordée.

Bien que les lettres aient été analysées avec une grande rigueur, il demeure que nous avons *interprété* leur contenu pour pouvoir catégoriser les éléments mentionnés par les organisations et faire des regroupements. Nous souhaitons donc vérifier si les besoins et les obstacles identifiés grâce à ce travail d'interprétation sont justes, c'est-à-dire s'ils sont convenablement décrits, s'ils sont bien classés et si leur niveau de priorité correspond à l'importance qu'ils ont pour vous. Cela dit, cette consultation n'est pas un remue-méninge : le but n'est pas de reprendre l'exercice de réflexion du départ, mais bien de mettre à jour et de valider le processus déjà effectué.

Afin de vous positionner quant aux besoins et aux obstacles identifiés, pensez aux aspirations de votre fédération et aux défis qu'elle rencontre, mais aussi à ceux des acteurs et des milieux que vous desservez (ex. clubs, milieu scolaire, institutions, partenaires, URLS, etc.).

En tenant compte des commentaires les plus souvent exprimés et de l'importance accordée globalement à chaque besoin ou obstacle, nous apporterons les modifications pertinentes à la liste des besoins et des obstacles : leur description et l'ordre dans lequel ils apparaissent pourront être revus tandis que certains besoins ou obstacles pourront être ajoutés, toujours en fonction de la prévalence des commentaires et des demandes de modification. Les résultats de cette analyse vous seront présentés. Ainsi, nous disposerons d'une base solide pour faire avancer le PNEAPA.

DÉFINITIONS

Besoin	Situation de manque ou d'insatisfaction que le PNEAPA pourrait combler, occasion favorable que le programme permettrait de créer. Par exemple, un besoin peut être lié au caractère nécessaire de quelque chose, à une aspiration ou à une circonstance opportune.
Obstacle	Élément qui pourrait entraver le développement du programme et sa capacité de répondre aux besoins identifiés. Par exemple, un obstacle peut être une préoccupation, une problématique potentielle ou un piège à éviter.
Formation transdisciplinaire et transversale	Une formation est transdisciplinaire lorsqu'elle est commune à plusieurs disciplines du plein air (randonnée pédestre, canot, escalade, voile, plongée, etc.). Elle est transversale si elle couvre plusieurs métiers ou professions liées à l'encadrement d'activités de plein air et l'intervention plein air (instructeur, animateur, guide, etc.).

Compétence professionnelle transdisciplinaire et transversale	Pouvoir d’agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs. Disposition à mobiliser ces ressources dans le but de résoudre des problèmes liés à des événements prévisibles ou fortuits dans un contexte professionnel. La compétence professionnelle est donc un ensemble reconnu, éprouvé et intégré de représentations et de ressources (savoir, savoir-être et savoir-faire) mobilisées par une personne dans divers contextes. Elle peut être transdisciplinaire et/ou transversale. Par exemple, gérer des risques, gérer un campement, gérer un groupe, etc.
Activités de plein air	Activité physique pratiquée dans un rapport direct et harmonieux avec des éléments de la nature dans un état d’esprit d’aventure allant de la détente à la prise de risques. Les activités de plein air sont autopropulsées ou pratiquées à l’aide d’une assistance mécanique (voile, vélo, etc.). De nature récréative, elles excluent l’aspect purement compétitif visant à déterminer l’élite. Elles excluent également activités de prélèvement en plein air (chasse, pêche, cueillette) et les activités récréatives en plein air (grands jeux, observation de la faune, astronomie, sport en extérieur). Elles sont pratiquées dans un continuum de milieux naturels, allant de la pleine nature aux milieux urbains (ex. dans les grands parcs).
Encadrante et encadrant d’activités de plein air	Fonction d’une personne professionnelle (rémunérée ou bénévole) qui prend en charge un groupe lors d’une activité de plein air. Cette personne peut exercer différents métiers et professions (animation, guidage, enseignement, instruction, intervention, etc.) et réaliser cette prise en charge dans différents contextes (scolaire, communautaire, associatif, etc.).

CONSIGNES

Assurez-vous d’avoir en main le document Word intitulé « 20211209_PNEAPA_Besoins-Obstacles_A-valider » que nous vous avons envoyé.

1. Est-ce que la description des besoins et des obstacles est juste?

Vous devez identifier les termes qui vous semblent inadéquats, inexacts ou impropres et proposer une alternative qui reflèterait davantage votre façon de nommer les choses et les termes généralement employés au sein de votre fédération.

Nous vous demandons de **surligner les termes à changer en bleu** et d’ajouter la nouvelle proposition dans un **commentaire**.

2. Est-ce que la liste des besoins et des obstacles est à jour et complète?

- a. Vous devez ajouter les besoins et les obstacles que vous considérez manquants.

Nous vous demandons de les ajouter directement dans le document et de **surligner ces nouveaux éléments en vert** et de justifier votre choix dans un **commentaire**.

- b. Vous devez indiquer les besoins et les obstacles que vous considérez superflus, trop spécifiques ou qui ne s'appliquent plus à la situation actuelle (ex. : si un besoin est déjà satisfait ou qu'un obstacle est déjà surmonté).

Nous vous demandons de **surligner ces éléments en rouge** et de justifier votre choix dans un **commentaire**.

3. Est-ce que chacun des éléments listés est bien classé?

Vous devez identifier les éléments qui devraient être déplacés de la catégorie des besoins à celle des obstacles et vice-versa, ou encore dans une autre sous-catégorie de besoins ou d'obstacles.

Nous vous demandons de déplacer l'élément (comme besoin, comme obstacle ou encore dans une autre sous-catégorie d'obstacles ou de besoins). **Surlignez les éléments déplacés en rose**.

4. Est-ce que les besoins et les obstacles sont bien hiérarchisés?

Vous devez vérifier si le niveau de priorité (ordre numérique) attribué aux besoins et aux obstacles reflète l'importance qu'ils ont pour votre fédération et les milieux qu'elle dessert.

Nous vous demandons de remplir la 3^e colonne du tableau : numérotez d'abord les sous-catégories selon la priorité que vous leur accordez (Besoin 1, 2, 3, etc.) puis numérotez les éléments qui composent chacune de ces sous-catégories (Besoin 1.1, 1.2, 1.3, etc.). 1 est plus important et 5 est moins important.

Nous estimons que cet exercice devrait vous prendre de 1 à 2 heures.

Vous avez jusqu'au **vendredi 21 janvier 2022** pour retourner les listes révisées des besoins et des obstacles à projets@reseaupleinair.quebec. Si nous n'avons pas de retour à cette date, nous considérerons que vous êtes en accord avec les besoins et les obstacles identifiés lors de l'analyse des lettres (État des lieux) ainsi qu'avec le niveau de priorité qui leur est accordé.

Un grand merci de votre précieuse collaboration!

**Annexe 4 Présentation du PNEAPA lors de la table ronde organisée dans le cadre
du colloque Apprendre à ciel ouvert**

UQÀM

Québec 



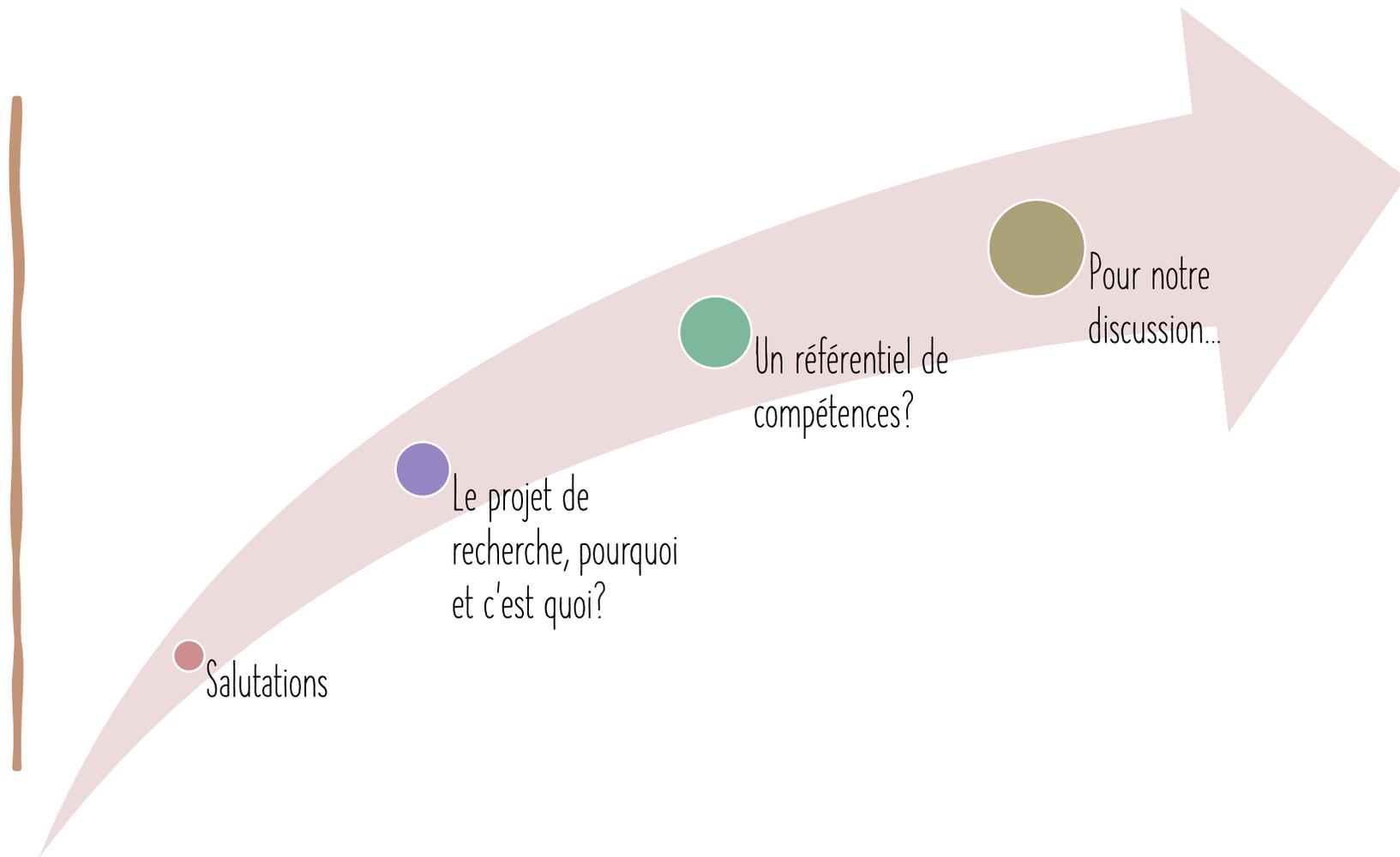
VERS UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES EN ENCADREMENT D'ACTIVITÉS EN CONTEXTE DE PLEIN AIR

Apprendre à ciel ouvert - 30 avril 2021

Nicholas Bergeron - bergeron.nicholas@courrier.uqam.ca



MISE EN CONTEXTE



A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream winding through a grassy valley, and rolling green hills in the background under a bright, cloudy sky. The foreground shows some low-lying vegetation and a tree trunk on the left.

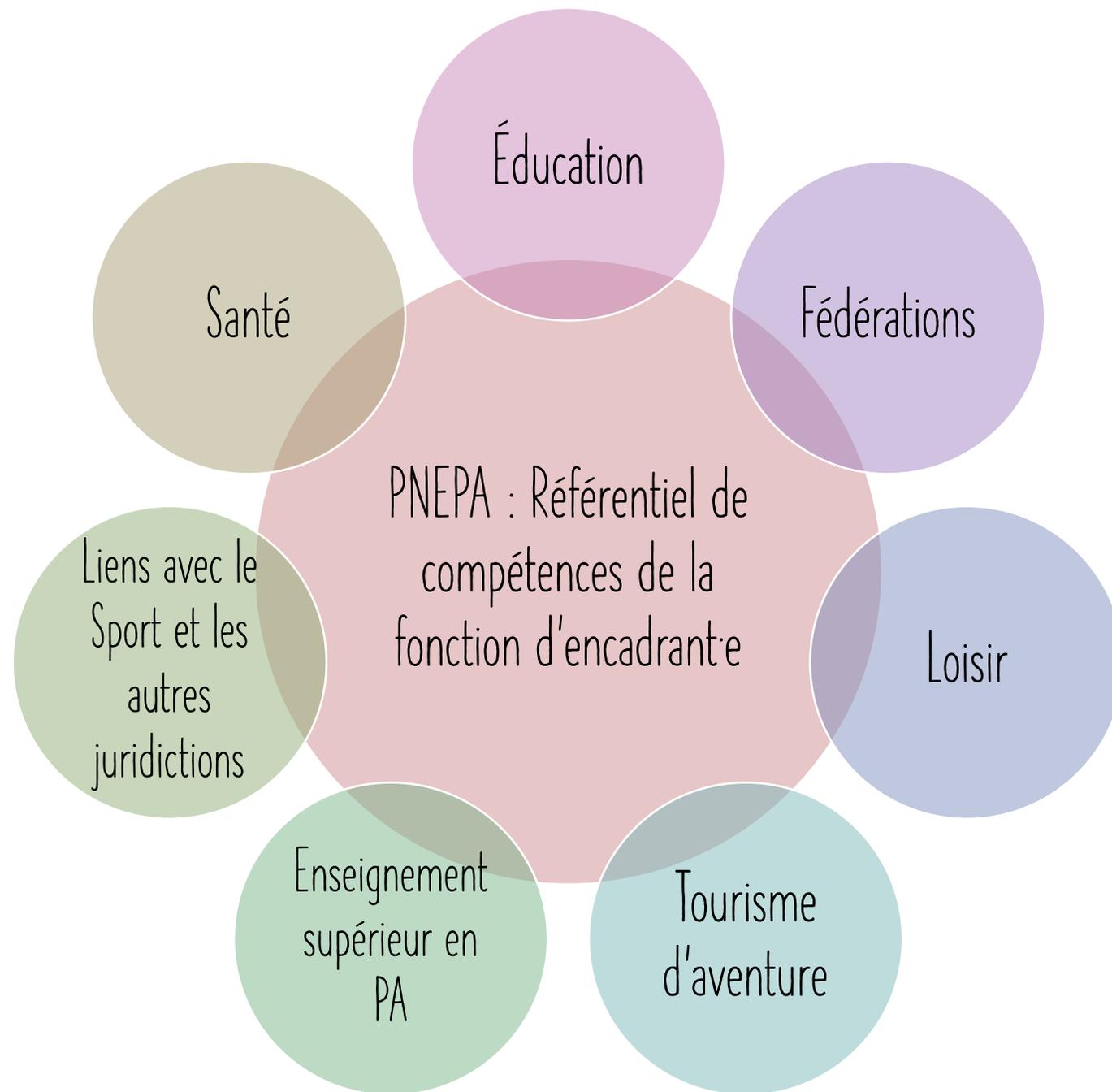
LE PROJET, POURQUOI ET C'EST QUOI?

2018-2019

LE PROJET EN
BREF...

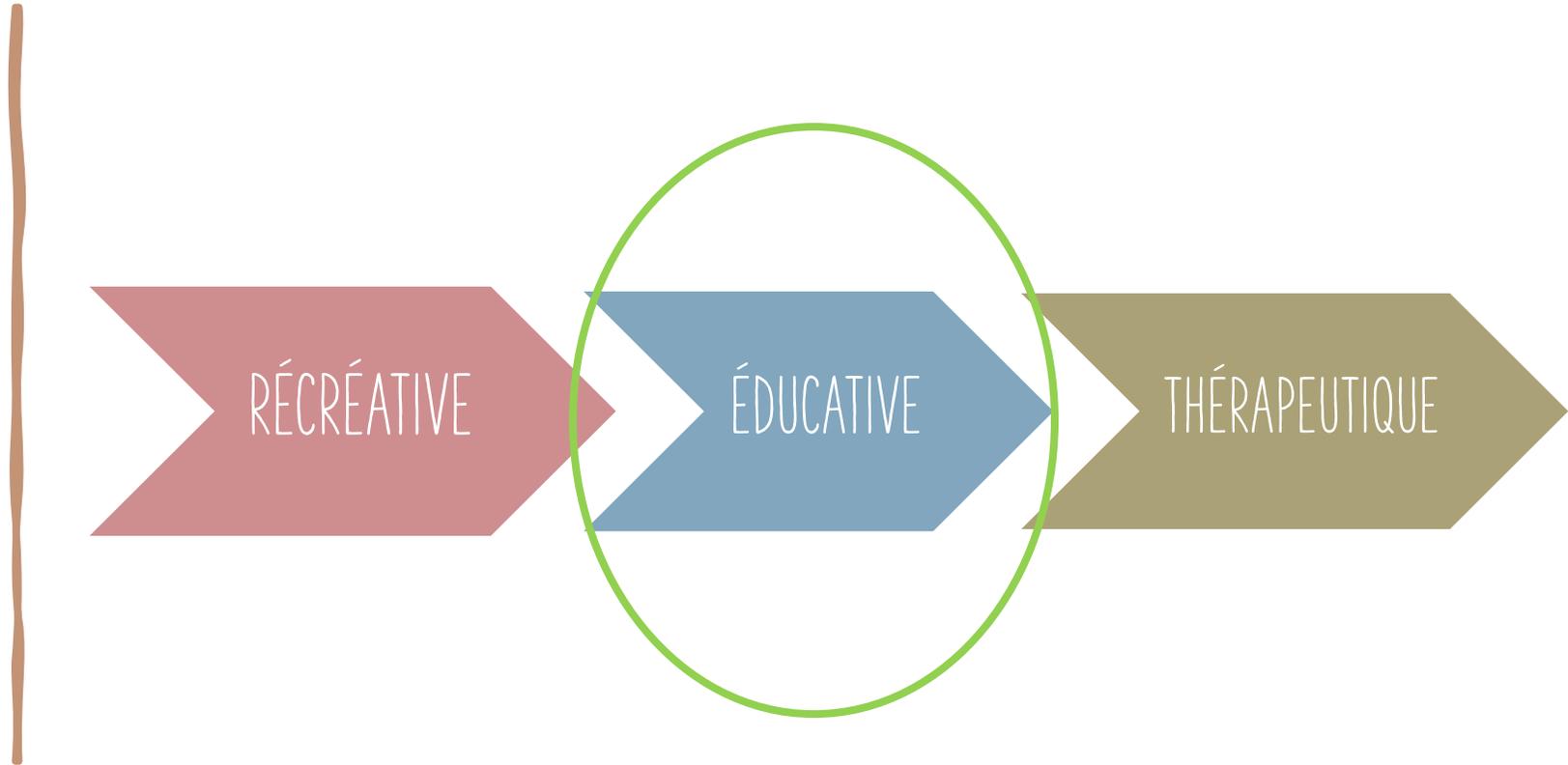


UN RÉFÉRENTIEL ENTRE LES SECTEURS

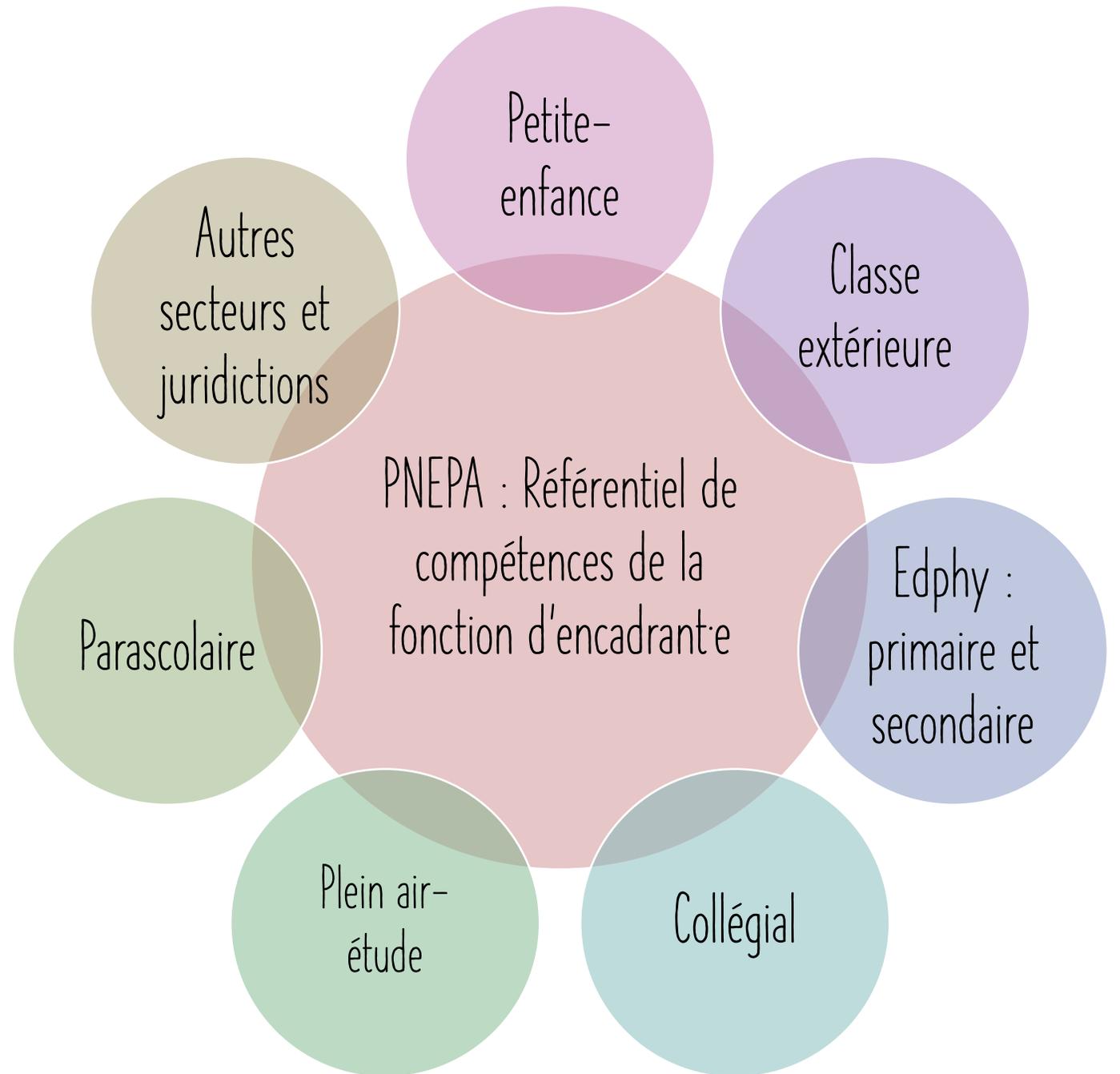


VISÉES DE L'ENCADRANT·E·S D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

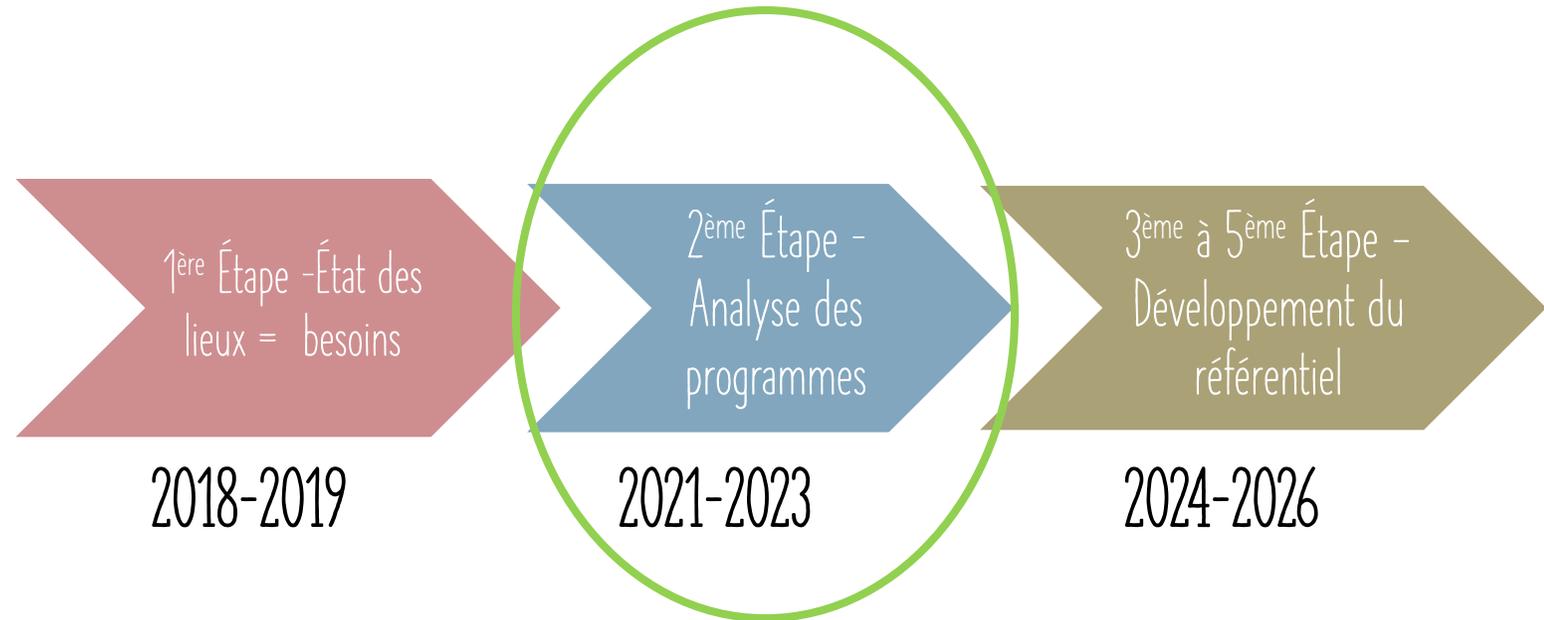
CONTEXTES
PROFESSIONNELS



POUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

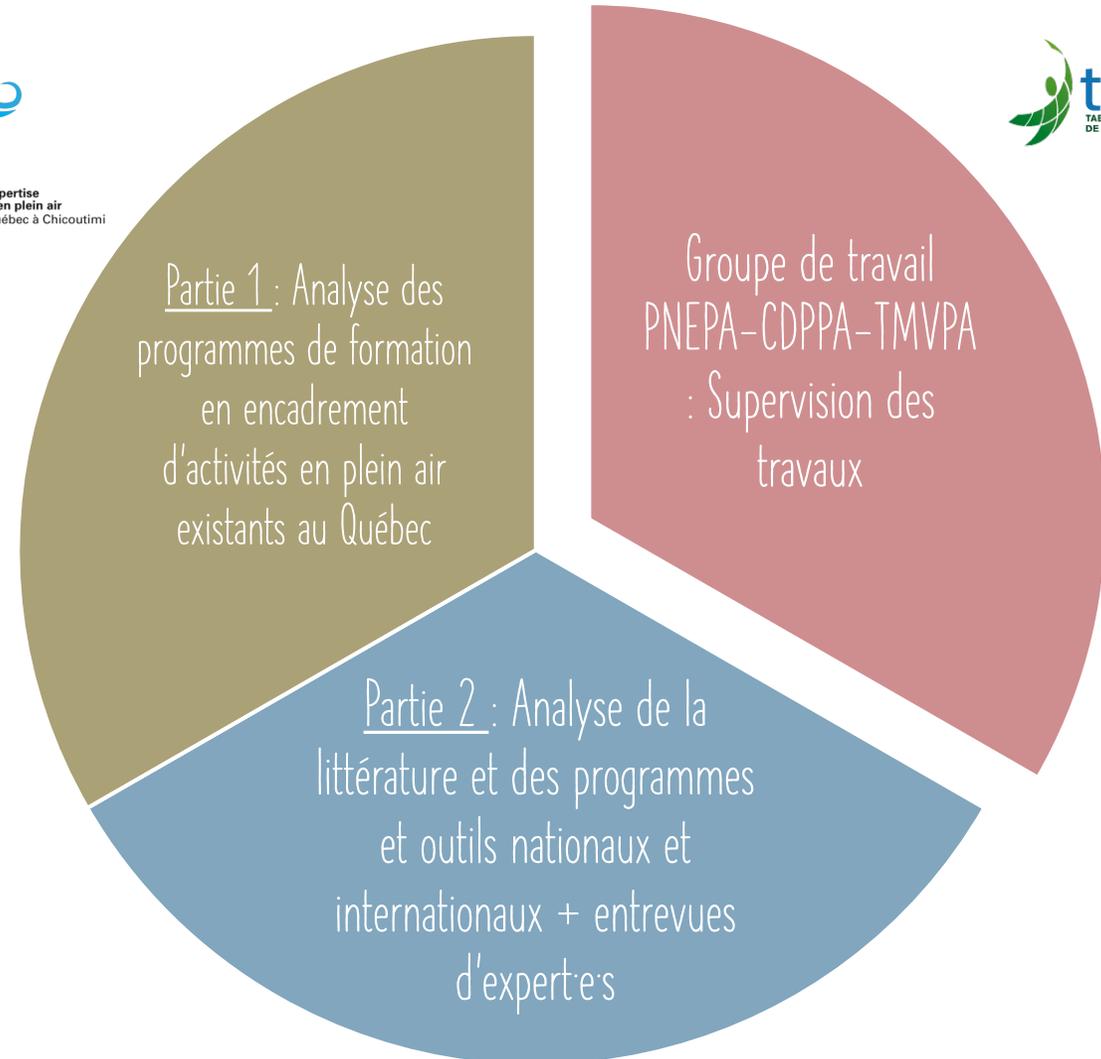


UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES...



2ÈME ÉTAPE

RÉALISATION DES TRAVAUX EN 2 PARTIES



A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream flowing through a grassy valley in the center, and rolling green hills or mountains in the background under a bright, slightly cloudy sky. The foreground shows some low-lying vegetation and a tree trunk on the left.

VERS UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

UN
RÉFÉRENTIEL
DE
COMPÉTENCES...



ÉLÉMENTS POSSIBLES DE CONTENU DU RÉFÉRENTIEL



Une mise en contexte sociale



Des fondements – Définitions, concepts, cadre de références, etc.



Des caractéristique de la fonction d'encadrant·e d'activités en plein air



Des outils d'enseignement (didactique, pédagogie, évaluation)

EXEMPLE D'OUTILS POSSIBLES

Encadrant·e de niveau 1 – Courte randonnée pédestre

Version février 2021

Élément de compétence

1.1. Comprendre la fonction d'encadrant·e à l'intérieur de la structure du programme de Rando Québec

Critères de réussite :

- 1.1.1. Connaître la structure du programme de formation de RQ et les curriculums possibles à l'intérieur de celle-ci.
- 1.1.2. Connaître les exigences qui lient l'encadrant·e de courte randonnée à Rando Québec
- 1.1.3. Comprendre les limites de la fonction et son champ de pratique
- 1.1.4. Se situer dans son champ de pratique

Indice(s) observable(s) :

- A Nomme la progression possible à partir de la fonction d'encadrant·e de courte randonnée.
- A Nomme les exigences Rando Québec pour occuper la fonction
- A Explique la différence entre un·e pratiquant·e et un·e encadrant·e
- B Identifie les limites de la fonction et le champ de pratique
- C Explique ce qu'est un champ de pratique
- D Différencie les caractéristiques des champs de pratique
- A Reconnaît que le terrain dans lequel il·elle encadre relève de son champ de pratique

Indications sur le contenu :

La progression au sein du programme de formation de Rando Québec - Encadrant·e niveau 1, 2 et 3

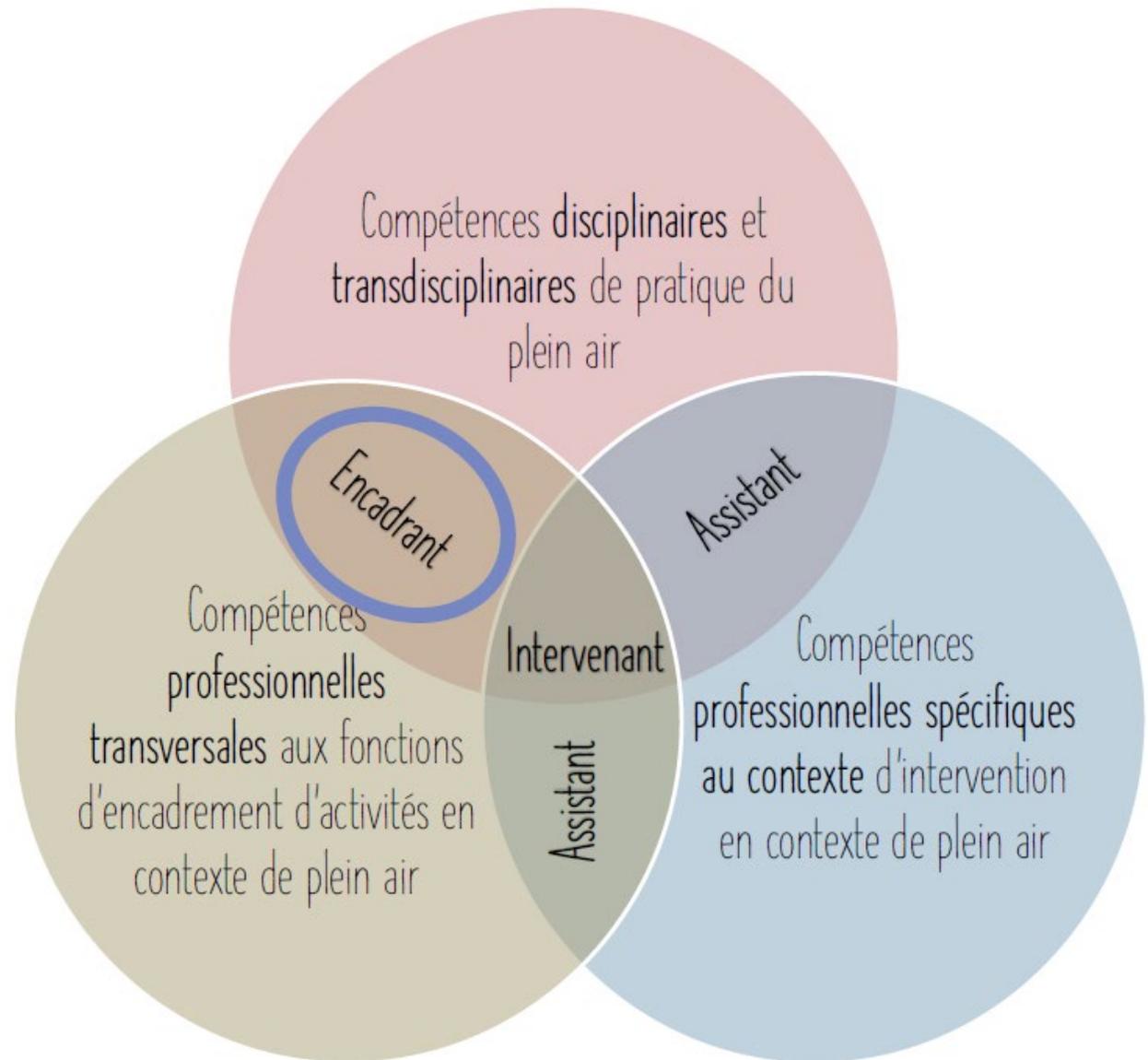
Les exigences de Rando Québec envers les encadrant·e·s

- Respect du champ de pratique et des lignes directrices émises par la fédération
- Respect de l'image RQ

Les limites de la fonction d'encadrant·e

Le champ de pratique – définition, caractéristique, raison d'être.

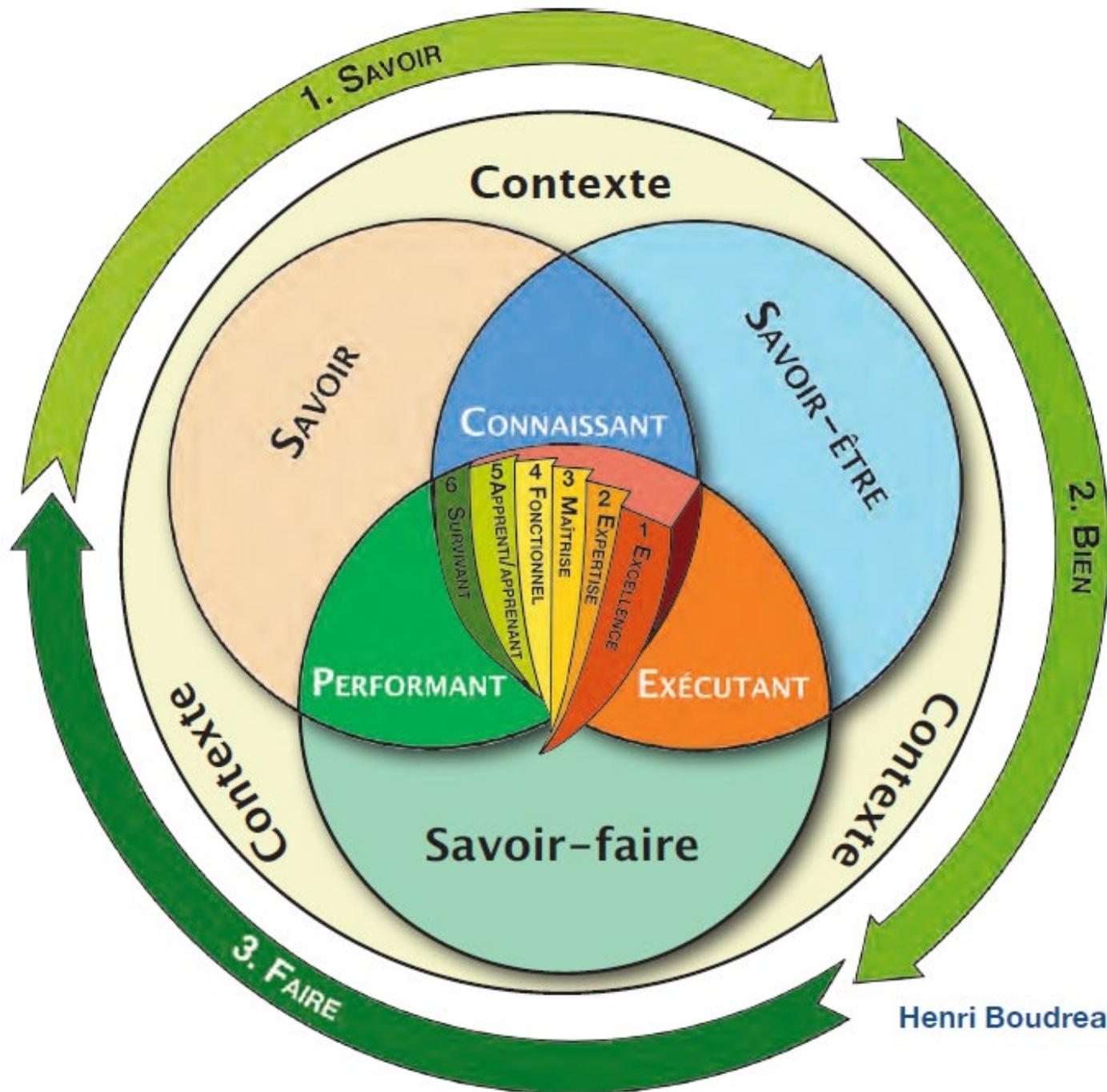
EXEMPLE DE DÉFINITION



EXEMPLE DE CADRE CONCEPTUEL

MODÈLE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

HENRI BOUDREAU, PH.D



NIVEAU DE
MAITRISE DES
COMPÉTENCES
SELON
DIFFÉRENTES
VARIABLES

Complexité de la situation



Type d'activités



Type de clientèle et profil des participant·e·s



Météorologie



Caractéristiques du terrain



Éloignement

NIVEAU DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream winding through a grassy valley in the center, and rolling green hills or mountains in the background under a bright sky with scattered clouds. The foreground shows some green foliage and a piece of driftwood.

POUR NOTRE DISCUSSION...

INVITÉ·E·S

MICHÈLE LEBOEUF

Conseillère aux partenariats et coordonnatrice du projet : Alex -
Éducation par la nature - Association québécoise des CPE

JEAN-PHILIPPE AYOTTE-BEAUDET

Professeur, Didactique des sciences et technologies | [Expertus](#) |
[Researchgate](#) | [Sciences dehors](#) – Faculté des sciences de
l'éducation – Université de Sherbrooke

JOANIE BEAUMONT

Conseillère pédagogique et enseignante en ÉPS

ANTHONY BERKERS

Enseignant en éducation physique au collégial – Collège Dawson

DEUX POINTS



Un outil pertinent pour le milieu de l'éducation?
Et en quoi?



Des éléments et des contenus du référentiel
qui seraient importants?

CONSIGNES...



En sous-groupe dans des chambres de discussions



Discuter sur les points de vue présentés
concernant les grandes questions posées



Choisir **MAXIMUM 5** idées / positions / points de vue pour
alimenter ce processus de recherche



Choisir un·e porte-parole pour les présenter (5 minutes)



20 minutes

ÉLÉMENTS POSSIBLES DE CONTENU DU RÉFÉRENTIEL



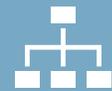
Une mise en contexte sociale



Des fondements – Définitions, concepts, cadre de références, etc.



Des caractéristiques de la fonction d'encadrant·e d'activités en plein air



Des outils d'enseignement (didactique, pédagogie, évaluation)

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream winding through a grassy valley, and rolling green hills in the background under a cloudy sky. The word "REMERCIEMENTS" is overlaid in large, white, serif capital letters across the center of the image.

REMERCIEMENTS

DEUX POINTS



Un outil pertinent pour le milieu de l'éducation?
Et en quoi?



Des éléments et des contenus du référentiel
qui seraient importants?

RÉFÉRENCES

Gouvernement du Québec (2017). *Avis sur le plein air. Au Québec, on bouge*. Répéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/avis-sur-le-plein-air-au-quebec-on-bouge-en-plein-air/>

Bellerose-Langlois, A. (2015). *Lutter contre le déficit nature grâce à l'éducation formelle : recommandations aux acteurs décisionnels de l'éducation primaire québécoise*. (Essai de Maîtrise, Université de Sherbrooke). Repéré à https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais_2015/Bellerose_Langlois_Angelie_MEnv_2015.pdf

Carson, V., Chaput, J. P., Janssen, I., & Tremblay, M. S. (2017). *Health associations with meeting new 24-hour movement guidelines for Canadian children and youth*. *Preventive Medicine*, 95, 7-13.

Bergeron, N. (2019), *État des lieux, formation transversale*, Rando Québec Éditions.

Gadais, T., Daigle, P. & Grenier, J. (2019). *Développement du plein air dans le milieu scolaire : Avenues de soutien pour le milieu scolaire au plan des ressources humaines et matérielles disponibles dans le réseau collégial*. Rapport produit pour le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) du Québec.

Louv, R. (2008). *Last child in the woods: Saving our children from nature-deficit disorder*, Algonquin Books.

Priest, S., & Gass, M. (2017). *Effective leadership in adventure programming*, 3E. Human Kinetics.

UQÀM

Québec 



VERS UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES EN ENCADREMENT D'ACTIVITÉS EN CONTEXTE DE PLEIN AIR

Apprendre à ciel ouvert - 30 avril 2021

Nicholas Bergeron - bergeron.nicholas@courrier.uqam.ca

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !



Annexe 5 Invitation à assister à la table ronde sur le PNEAPA lors du colloque Apprendre à ciel ouvert

Apprendre à ciel ouvert – table ronde

Date: 30 avril

Durée: 2h

Titre :

Vers un référentiel national de compétences professionnelles en encadrement d'activités en plein air - un outil nécessaire et pertinent pour l'intervention éducative en contexte de plein air?

Descriptions :

La table ronde proposée permettra d'engager la discussion avec plusieurs acteurs à propos des compétences transdisciplinaires et transversales nécessaires pour les professionnel-le-s du secteur de l'éducation qui encadrent des activités en contexte de plein air.

Le domaine du plein air connaît actuellement un fort essor au Québec (Gouvernement du Québec, 2017). En ce sens, un besoin de plus en plus important existe quant à la **formation des différents intervenants qui encadrent des groupes en contexte de plein air** (enseignant-e-s, éducatrice-eur-s, professionnel-le-s, etc.) (Bergeron, 2019). Pour répondre à ce besoin identifié, différents acteurs du milieu du plein air se sont mobilisés autour de l'idée d'élaborer et d'implanter un **programme national d'encadrement d'activités en contexte de plein air** (PNEPA); une sorte de référentiel de compétences professionnelles transversales pour cette fonction d'encadrant-e (différents milieux et contextes et différentes professions) et transdisciplinaire (différentes activités en plein air).

Liste d'expert-e-s invité-e-s :

1. Michelle Leboeuf (AQCPE)
2. Joannie Beaumont (Conseillère pédagogique - Primaire et secondaire)
3. Jean-Philippe Ayotte Beudet (UdeS - Classe extérieure)
4. Anthony Berkers (Collège Dawson)

Annexe 6 Document d'information préparatoire transmis aux professionnelles du loisir municipal participant à la consultation de leur milieu

Vers un programme national d'accréditation pour l'encadrement d'activités de plein air (PNEPA) : consultation de professionnelles du loisir municipal

MISE EN CONTEXTE

Afin d'harmoniser les programmes de formation existants en encadrement d'activités de plein air¹ et de donner des lignes directrices claires permettant d'assurer à la fois la qualité de ces programmes et un niveau sécuritaire de maîtrise des compétences des encadrantes et des encadrants d'activités de plein air², le PNEPA :

Accréditera les programmes de formation existants au Québec qui forment et certifient les personnes qui encadrent des activités de plein air.

Facilitera les équivalences et les ponts entre les différents organismes accrédités et donc les mouvements et la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée.

Proposera un référentiel de compétences professionnelles en encadrement d'activités de plein air afin de fournir des lignes directrices aux organismes organisateurs d'activités de plein air encadrées.

Le PNEPA est un projet porté par les fédérations de plein air du Québec et plus précisément par leur regroupement, le Réseau plein air Québec. Il est développé en étroite collaboration avec les milieux universitaires et grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation (secteur du Loisir et du Sport).

¹ Activité de plein air :

Activité physique pratiquée dans un rapport direct et harmonieux avec des éléments de la nature dans un état d'esprit d'aventure allant de la contemplation à la prise de risques. Les activités de plein air sont autopropulsées ou pratiquées à l'aide d'une assistance mécanique non motorisée (voile, vélo, etc.) et animale (chevaux, chiens, etc.). Elles sont pratiquées dans un continuum de milieux naturels, allant du milieu urbain à la pleine nature (parcs municipaux, arrière-pays, etc.). *Exemples : randonnée pédestre, canot, vélo de montagne, etc.*

De nature généralement récréative, elles excluent l'aspect purement compétitif visant à déterminer l'élite (sports de plein air). Elles excluent également les activités de prélèvement en plein air (chasse, pêche, cueillette), les activités récréatives en plein air (grands jeux, observation de la faune, astronomie, etc.) et les activités sportives en plein air (soccer, volley-ball, hockey, etc.).

² Encadrante et encadrant d'activités de plein air :

Une personne qui prend la responsabilité d'un groupe de pratiquantes et de pratiquants d'activités de plein air, qu'elle soit rémunérée ou bénévole, et ce, qu'importe l'activité de plein air pratiquée, la visée et le contexte de réalisation de la sortie. Exemple : un bénévole qui encadre une sortie de randonnée pédestre d'un club plein air de la ville.

BUT DE LA CONSULTATION ET QUESTIONS AU CŒUR DE LA DISCUSSION

La présente consultation auprès des professionnelles du loisir municipal a pour but de mieux connaître votre réalité en matière de formation et de validation des compétences et des qualifications des personnes qui encadrent des groupes lors d'activités de plein air. Nous souhaitons répondre à trois questions :

- Quels sont les besoins de votre municipalité en cette matière?
C'est-à-dire, quels sont les objectifs que nous devrions atteindre dans la mise sur pied du PNEPA (ex. accès à de la formation en ligne)?
- Quels sont les obstacles que votre municipalité rencontre en cette matière?
C'est-à-dire, quels sont les éléments de votre réalité dont il faut tenir compte afin de répondre aux besoins (ex. les limites de disponibilités (temps) de vos encadrantes et encadrant)?
- Quel est votre intérêt, à la mise en place d'un PNEPA et des mécanismes et outils qui en découlent (voir la brève présentation en haut de document)?

POURQUOI TROUVONS-NOUS IMPORTANT DE VOUS CONSULTER ?

Parce que les municipalités soutiennent la pratique d'activités de plein air libre et encadrée d'une multitude de façons et que les professionnelles et les professionnels du loisir municipal sont d'incontournables au sein de notre écosystème plein air! Nous devons nous assurer que le développement du programme réponde à vos besoins tout en tenant compte des obstacles que vous anticipez. Nous souhaitons connaître votre réalité.

PRÉPARATION À LA DISCUSSION

Après avoir lu la section MISE EN CONTEXTE de ce document, nous vous invitons à réfléchir aux 3 questions présentées plus haut et à préparer des notes pour chacune d'elles. Notez également les questions qui vous viennent au sujet du PNEPA ou des trois questions posées. Cela alimentera la qualité de la discussion et les résultats de l'exercice de consultation.

PARTICIPATION À LA CONSULTATION

D'une durée d'environ 1h30, la rencontre se déroulera comme suit :

- Présentation synthèse du projet du PNEPA, questions et réponses – 20 minutes
- Discussions (1h)
 - Points de vue et échanges sur les besoins
 - Points de vue et échanges sur les obstacles anticipés
 - Points de vue sur l'intérêt d'un PNEPA pour le loisir municipal
- Les prochaines étapes à la suite de la consultation et conclusion (10 minutes)

Quelques semaines à la suite de cette discussion, vous serez contactées afin de valider notre compréhension et notre analyse des résultats issus de cette consultation.

Nous vous remercions à l'avance de votre généreuse participation!

**Annexe 7 Présentation du PNEAPA et support visuel utilisé lors de la consultation des
professionnelles du loisir municipal**

GROUPE DE DISCUSSION RÉUNISSANT DES PROFESSIONNELLES DU LOISIR MUNICIPAL

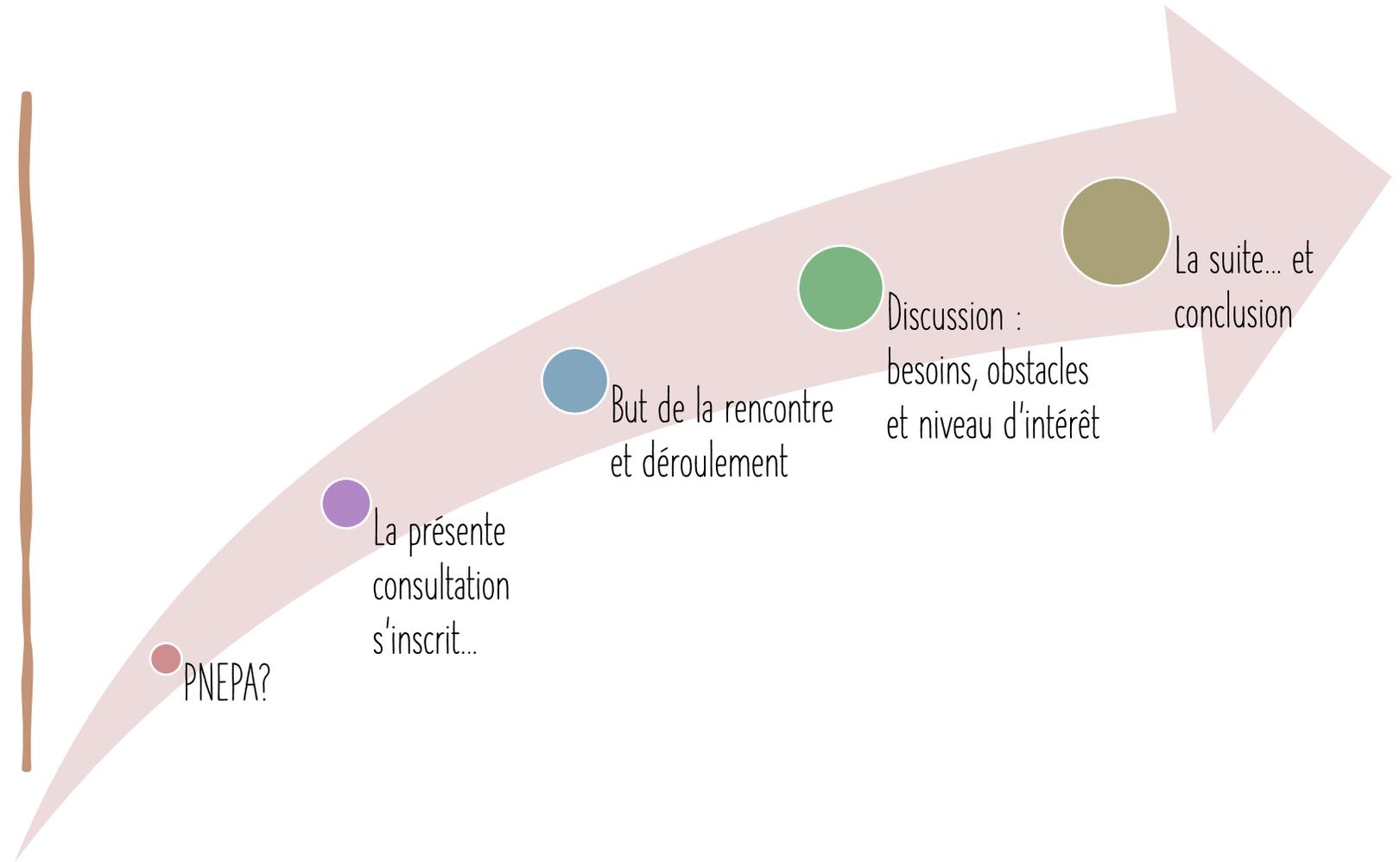
Besoins, obstacles anticipés et niveau d'intérêt

Programme national de certification en encadrement
d'activités de plein air (PNEPA)

10 février 2022



MISE EN CONTEXTE



A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream flowing through a grassy valley, and rolling green hills in the background under a cloudy sky. The text "PNEPA?" is overlaid in the center in a white, serif font, with a white horizontal line underneath it.

PNEPA?

PNEPA?

...PROGRAMME D'ACCREDITATION



Accrédite les programmes de formation existants qui respectent les lignes directrices du PNEPA



Permet les équivalences et les ponts entre les programmes de formation accrédités



Assure une harmonisation des programmes de formation accrédités existants

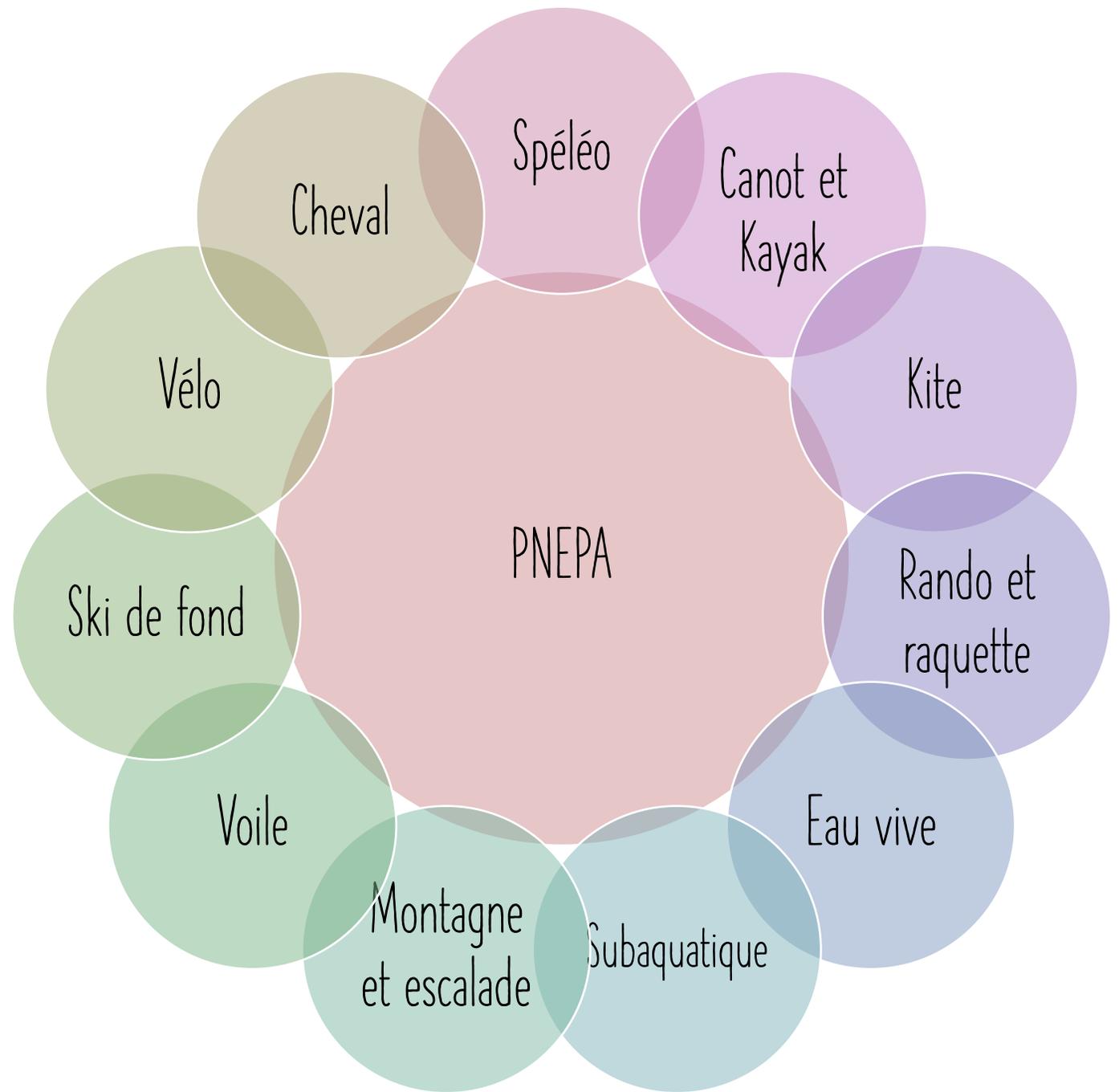


Pour les fédérations de plein air

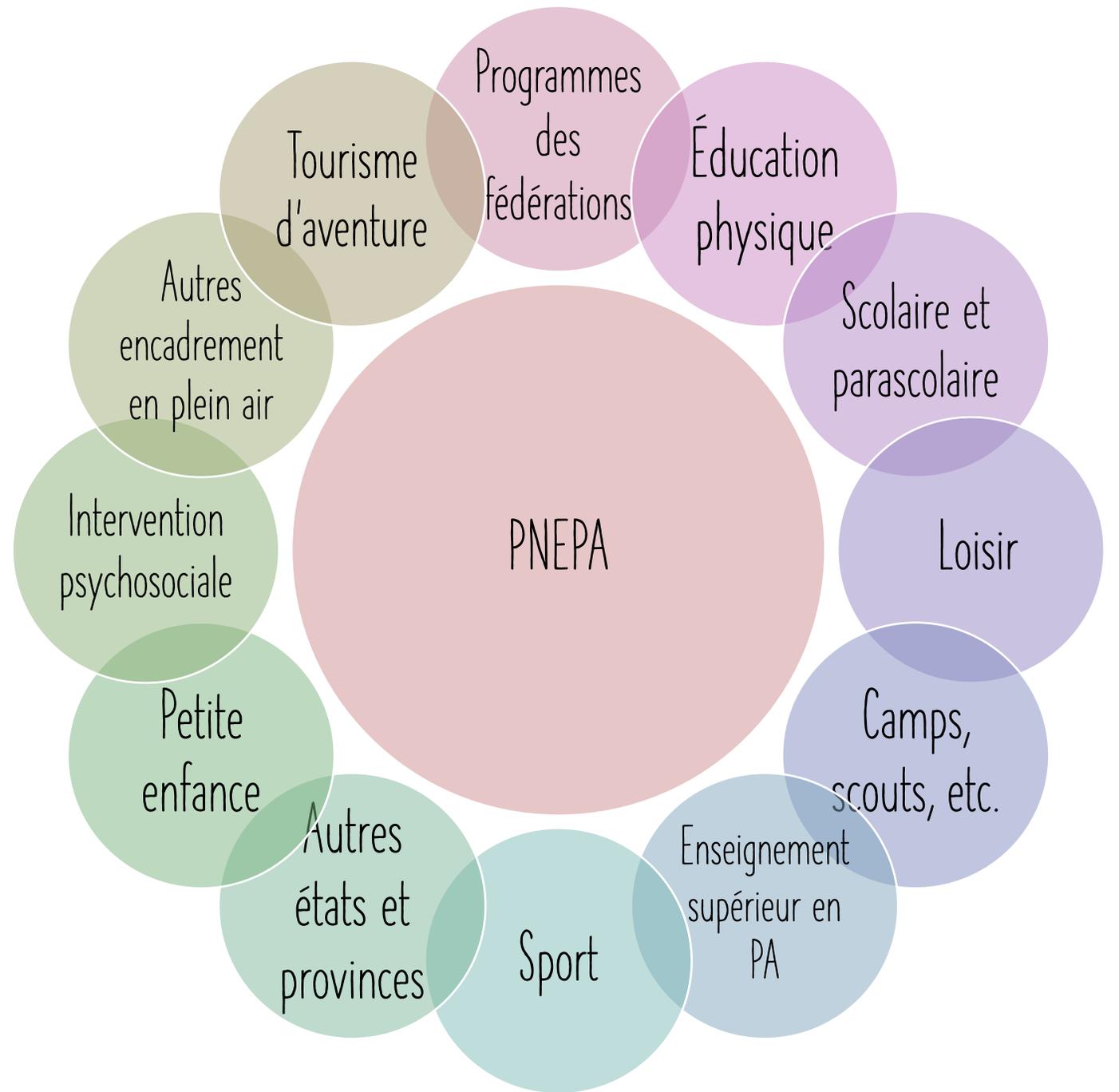


Pour les institutions et organisations qui répondent aux exigences

LES FÉDÉRATIONS DE PLEIN AIR



LES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS



PNEPA?

...PROGRAMME D'ACCREDITATION



Précisions terminologiques (ex. c'est quoi un·e encadrant·e, un·e instructeur·rice, etc.)



Cadres théorique et conceptuel liée à la formation (Comment on enseigne ça?)



Compétences professionnelles à développer (sous forme de ligne directrice, dans des plans-cadre)



Mécanismes d'équivalence et de ponts entre les programmes



Outils pédagogiques et d'évaluation pour vos programmes de formation (selon vos besoins)

ACCREDITATION
= RÉFÉRENTIEL



RÉFÉRENTIEL
DE COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES

Profession
enseignante

Québec 

PLAN-CADRE

Encadrant·e de niveau 1 – Courte randonnée pédestre

Version février 2021

Élément de compétence

1.1. Comprendre la fonction d'encadrant·e à l'intérieur de la structure du programme de Rando Québec

Critères de réussite :

- 1.1.1. Connaître la structure du programme de formation de RQ et les curriculums possibles à l'intérieur de celle-ci.
- 1.1.2. Connaître les exigences qui lient l'encadrant·e de courte randonnée à Rando Québec
- 1.1.3. Comprendre les limites de la fonction et son champ de pratique
- 1.1.4. Se situer dans son champ de pratique

Indice(s) observable(s) :

- A Nomme la progression possible à partir de la fonction d'encadrant·e de courte randonnée.
- A Nomme les exigences Rando Québec pour occuper la fonction
- A Explique la différence entre un·e pratiquant·e et un·e encadrant·e
- B Identifie les limites de la fonction et le champ de pratique
- C Explique ce qu'est un champ de pratique
- D Différencie les caractéristiques des champs de pratique
- A Reconnaît que le terrain dans lequel il·elle encadre relève de son champ de pratique

Indications sur le contenu :

La progression au sein du programme de formation de Rando Québec - Encadrant·e niveau 1, 2 et 3

Les exigences de Rando Québec envers les encadrant·e·s

- Respect du champ de pratique et des lignes directrices émises par la fédération
- Respect de l'image RQ

Les limites de la fonction d'encadrant·e

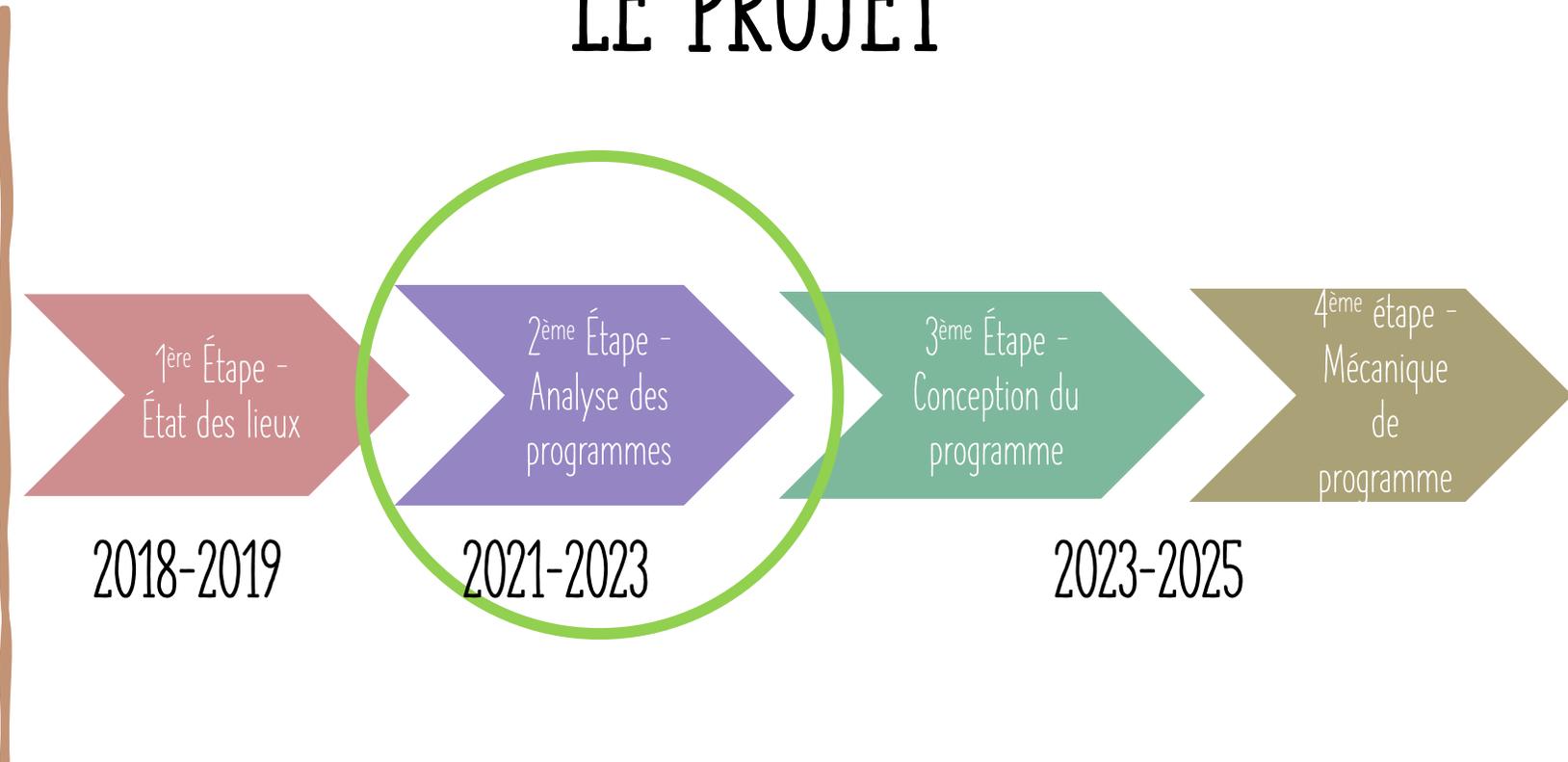
Le champ de pratique – définition, caractéristique, raison d'être.

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a river or stream winding through a grassy field in the middle ground, and rolling green hills or mountains in the background under a bright sky with scattered clouds. The text is overlaid in the center of the image.

LA PRÉSENTE CONSULTATION S'INSCRIT...

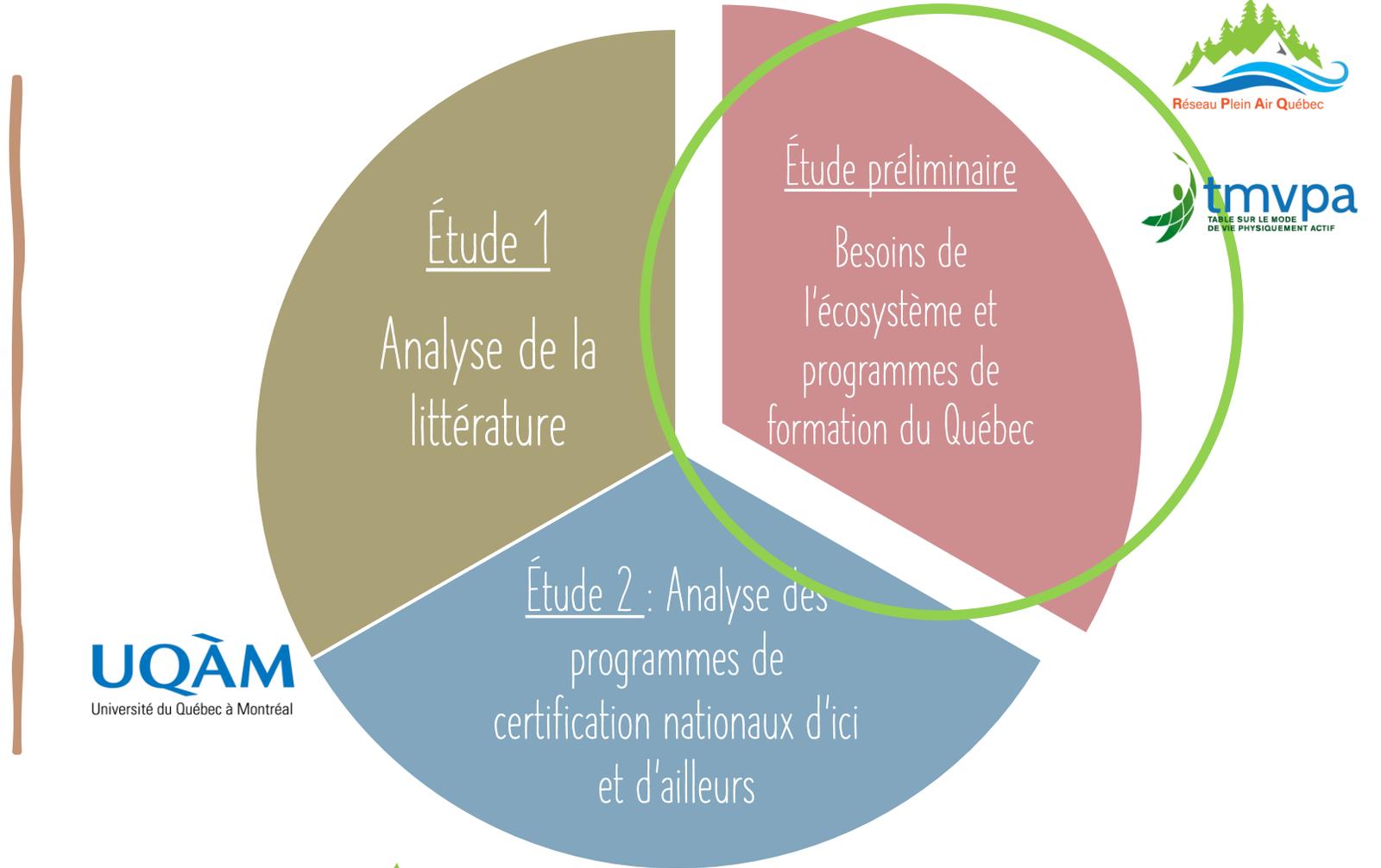
VERS LE PNEPA

LE PROJET



2^{ÈME} ÉTAPE : ANALYSE DES PROGRAMMES

TROIS ÉTUDES

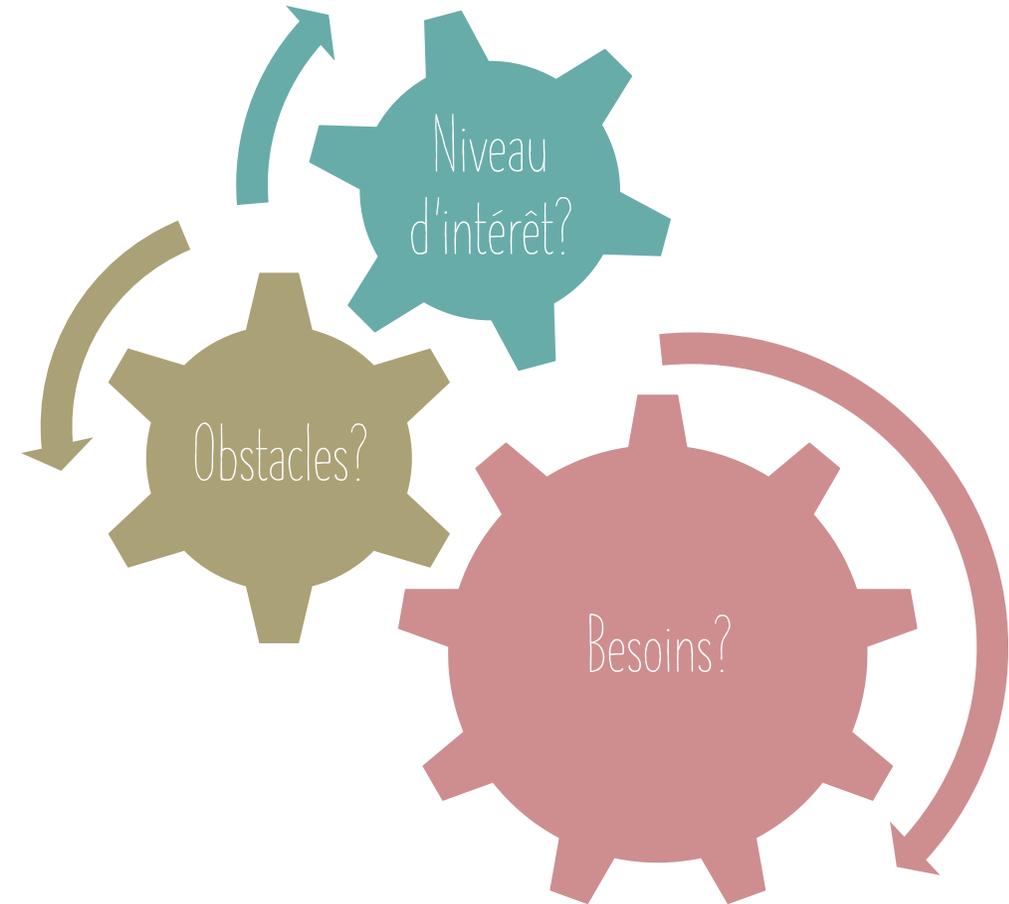




BUT ET DÉROULEMENT

MIEUX CONNAITRE VOTRE RÉALITÉ

BUT



COMPÉTENCES DES PERSONNES QUI ENCADRENT DES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Activité physique pratiquée dans un **rapport direct et harmonieux avec des éléments de la nature** dans un **état d'esprit d'aventure** allant de la contemplation à la prise de risques. Les activités de plein air sont **autopropulsées** ou pratiquées à l'aide d'une **assistance mécanique non motorisée** (voile, vélo, etc.) et animale (chevaux, chiens, etc.). Elles sont pratiquées dans un continuum de milieux naturels, allant du milieu urbain à la pleine nature (parcs municipaux, arrière-pays, etc.).

Ex. : randonnée pédestre, canot, vélo de montagne.

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

De nature **généralement récréative**, elles excluent l'aspect purement compétitif visant à déterminer l'élite (sports de plein air).

Elles **excluent** également les *activités de prélèvement* en plein air (chasse, pêche, cueillette), les *activités récréatives en plein air* (grands jeux, observation de la faune, astronomie, etc.) et les *activités sportives en plein air* (soccer, volley-ball, hockey, etc.).

ENCADRANTE ET ENCADRANT D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

Une personne qui **prend la responsabilité** d'un **groupe** de pratiquantes et de pratiquants **d'activités de plein air**, qu'elle soit **rémunérée ou bénévole**, et ce, qu'importe l'activité de plein air pratiquée, la **visée** et le **contexte** de réalisation de la sortie.

Ex. : un bénévole qui encadre une sortie de randonnée pédestre d'un club de plein air de la ville.

DÉROULEMENT

DISCUSSION



Par thème : besoins et obstacles anticipés



Tour de table : nommer 3 éléments qui vous semblent prioritaires (nous les prenons en note et/ou ajoutons des occurrences)



Nous résumons les éléments mentionnés pour valider notre compréhension. Nous les priorisons en fonction des occurrences



Une période de discussion s'en suit pour ajuster la liste (ordre et contenu) afin qu'elle représente bien vos réalités



Niveau d'intérêt : quel est votre niveau d'intérêt face à la mise en place du PNEPA, des mécanismes et outils qui en découlent?



BESOINS

OBSTACLES ANTICIPÉS



A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a meadow with green grass and small plants in the middle ground, and a stream flowing through the scene. In the background, there are rolling hills and mountains under a sky with scattered clouds. The text "NIVEAU D'INTÉRÊT" is overlaid in the center in a white, serif font, with a white horizontal line underneath it.

NIVEAU D'INTÉRÊT

	NIVEAU D'INTÉRÊT FACE À LA MISE EN PLACE DU PNEPA	OCCURENCES
	Élevé :	
	Modéré :	
	Faible :	
	Neutre :	

A scenic landscape featuring a dense forest of tall evergreen trees on the left, a lush green meadow in the middle ground, and rolling mountains in the background under a cloudy sky. The text "LA SUITE..." is overlaid in the center in a white, serif font, with a white brushstroke underline below it.

LA SUITE...

LA SUITE...

Nous analyserons les données

Nous procéderons à une validation des résultats auprès de vous (si pertinent)

Nous intégrerons les résultats de la consultation dans le rapport de recherche

Vous pourrez consulter les résultats lors de la publication publique du rapport



ON AIMERAIT VOUS
ENTENDRE

QUESTIONS,
COMMENTAIRES,
COMPLIMENTS,
PLAINTES?





MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION!

Annexe 8 Tableau-synthèse : besoins des acteurs de l'écosystème plein air au regard d'un PNEAPA

Niveau de priorité	BESOINS AUXQUELS LE PNEAPA RÉPONDRAIT	Nombre total d'occurrences <i>moyenne (\bar{x}) d'occurrences (occ.) par élément</i>	Nombre d'occurrences (occ.) ventilé					Besoin qui concerne principalement...	
			Fédérations : Résultats de l'État des lieux et de la consultation de 2022	Organismes représentant des milieux consultés en 2018-2019 : Résultats de l'État des lieux ²	Services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE)	Milieu de l'enseignement primaire, secondaire et collégial	Milieu du loisir municipal	L'écosystème plein air (A)	Les bénéficiaires des programmes de formation (B)
			Maximum (max.) par besoin = 9 occ.	Max. par besoin = 10 occ.	Max. par besoin = 1 occ.	Max. par besoin = 1 occ.	Max. par besoin = 1 occ.		
1.	Amélioration des outils et des contenus : actualisation, harmonisation, accessibilité et bonification	33 <i>$\bar{x} = 6,6$ occ.</i>	9	17	3	4	0	A + B	
1.1	Actualiser, restructurer, harmoniser et rééditer les contenus de formation, les documents et les ressources relatifs à la pratique et à l'encadrement sécuritaires des activités de et en plein air. Favoriser l'harmonisation et la reconnaissance, entre les fédérations, des contenus de formation transdisciplinaire et transversale en encadrement d'activités de plein air et en intervention plein air. Favoriser également l'harmonisation du vocabulaire employé et l'adoption de définitions communes des termes techniques les plus importants (ex. : « plein air »).	10	3	5	1	1	0	B	

² Les organismes nationaux suivants ont participé aux consultations menées en 2018-2019 en vue de la publication de l'État des lieux (Bergeron, 2019) : l'ACQ, AÉQ, l'AQLPH, l'ASC et la FÉÉPEQ. Deux regroupements nationaux (CQL et RURLS) ainsi que des professionnelles et des professionnels provenant d'établissements d'enseignement collégial et universitaire (recherche en plein air et formation des encadrantes et des encadrants d'activités de plein air) y ont également participé : les chercheurs et chercheuses du LERPA de l'UQAC, une enseignante du Cégep de St-Laurent et un enseignant de l'UQAM.

1.2	<p>Offrir des outils didactiques présentant des contenus de formation transdisciplinaire et transversale ainsi que des lignes directrices permettant de combler les besoins de formation pour les activités de plein air non fédérées. Privilégier les contenus reliés à l'encadrement d'un groupe en contexte de plein air, l'autonomie en milieu naturel (ou plein air 101), la planification et la préparation d'une sortie, la thermorégulation, la connaissance des acteurs et des ressources de l'écosystème plein air québécois, la responsabilité (cadre légal et réglementaire), la gestion de risques, les comportements éthiques en plein air, la gestion de campement, l'orientation, le camping hivernal, la relation à l'environnement et sa protection, etc.</p>	9	3	4	1	1	0	A	
1.3	<p>Diffuser largement et rendre accessibles les informations, outils et ressources relatifs à la pratique et à l'encadrement sécuritaires des activités de plein air qui auront été mis à jour. Accroître les ressources disponibles en ligne idéalement sur une plateforme centralisée, donner accès à des contenus d'information, de formation et à des outils pédagogiques de qualité et « au goût du jour » (vidéo, médias, etc.), proposer des outils qui facilitent les premiers pas vers l'encadrement d'activités de plein air (ex. : outil d'autodiagnostic des connaissances, des compétences et des besoins en formation).</p>	6	2	3	0	1	0		B
1.4	<p>S'assurer que le PNEAPA couvre l'entièreté des besoins de formation en encadrement des activités de et en plein air des milieux de l'écosystème plein air et qu'il reconnaisse les programmes de formation offerts par les organismes représentant des milieux.</p>	4	0	2	1	1	0	A	B
1.5	<p>Contribuer à améliorer les outils et les programmes des organismes représentant des milieux. Des lignes directrices claires quant à l'encadrement sécuritaire des activités de plein air et aux méthodes d'enseignement privilégiées dans le cadre du PNEAPA permettront aux organismes représentant des milieux d'ajuster leurs propres programmes de formation en bonifiant les contenus dispensés ou en améliorant les méthodes d'enseignement.</p>	4	1	3	0	0	0	A	

2	Amélioration du niveau de maîtrise des compétences en encadrement des activités de et en plein air, rétention et mobilité des ressources humaines salariées et bénévoles	31 <i>$\bar{x} = 6,2 \text{ occ.}$</i>	12	12	2	2	3	A et B	
2.1	Favoriser la qualification et le développement des compétences des encadrantes et des encadrants d'activités de et en plein air. Le programme et la clarification des compétences transversales et transdisciplinaires contribueront à assurer l'adoption de meilleures pratiques d'encadrement et de sécurité, à améliorer la qualité de l'expérience des pratiquantes et des pratiquants et à structurer le domaine des activités de plein air. Ils contribueront ainsi à la valorisation et à la reconnaissance de l'expertise des encadrantes et des encadrants ainsi qu'à la professionnalisation de certains types d'encadrantes et d'encadrants. Par ailleurs, les compétences enseignées devront être abordées de manière à favoriser l'inclusion de genre et à renforcer le sentiment de compétence (des femmes, notamment). Le processus de qualification devra reposer sur une forme d'évaluation crédible.	16	5	8	1	1	1	A	B
2.2	Favoriser la création d'un plus grand bassin d'intervenantes et d'intervenants tant bénévoles que salariés pour l'encadrement et l'offre de formations, et ce, pour toutes les activités de plein air. Favoriser l'inclusion et la diversité (de genre, d'origine socioculturelle, etc.) au sein de ce bassin d'intervenantes et d'intervenants. Assurer également un accès à ce bassin pour les organismes de l'écosystème plein air québécois (ex. : au moyen d'un registre).	5	3	1	0	0	1	A	B
2.3	Favoriser la mobilité et l'employabilité des ressources humaines, notamment entre les milieux, les institutions d'enseignement et les fédérations de plein air. Par exemple, faciliter un passage en intervention plein air au sein des fédérations (comme encadrante, encadrant, formatrice ou formateur) à la suite d'un parcours de formation déjà réalisé dans les milieux. Autre exemple, faire en sorte que les personnes diplômées des formations institutionnelles existantes deviennent des « mentors » pour des encadrantes et des encadrants de premier niveau.	5	3	2	0	0	0	A	B

2.4	Renforcer la capacité des encadrantes et des encadrants à gérer les risques et à répondre aux exigences des compagnies d'assurances³. En favorisant l'adoption de lignes directrices en matière d'encadrement d'activités de et en plein air dans les milieux – notamment le milieu scolaire, des SGÉE et du loisir municipal –, le programme contribuera à rassurer les assureurs et les autres parties prenantes (ex. : administrations municipales, directions d'école, parents d'enfants des SGÉE), accentuant du même coup le soutien à l'intervention plein air et son accessibilité.	3	0	0	1	1	1	A	B
2.5	Accroître le réseautage, les échanges et la transmission de connaissances entre intervenantes et intervenants plein air provenant de différents milieux et affiliés à différentes fédérations grâce à la mise en place d'une structure commune de formation.	2	1	1	0	0	0		B
3	Développement d'une culture plein air au Québec et valorisation du rôle des fédérations	18 <i>$\bar{x} = 6 \text{ occ.}$</i>	9	6	1	1	1	A	
3.1	Stimuler le développement d'une culture plein air dans la société québécoise en favorisant l'accessibilité et le rayonnement de la pratique d'activités de et en plein air.	10	4	3	1	1	1	A	
3.2	Valoriser le PNEAPA, les formations et la qualité des informations diffusées par les fédérations auprès des organismes locaux (ex. : clubs) et du grand public. Accroître ainsi la reconnaissance des fédérations comme références dans leur domaine, la notoriété associée aux formations, aux certifications et aux activités de plein air.	6	4	2	0	0	0	A	
3.3	Favoriser l'adoption de comportements éthiques en plein air et développer une plus grande conscience des pratiquantes et des pratiquants quant à l'importance de la pérennisation des lieux de pratique et de la protection de l'environnement.	2	1	1	0	0	0	A	B

³ Rappelons que la sous-catégorie de besoin 2.4 était absente de l'État des lieux et qu'elle a émergé des nouvelles consultations.

	À travers le programme, affirmer le mandat des fédérations de plein air de protéger les lieux de pratique et de préserver l'accès au territoire.								
4	Clarification du processus de formation et simplification de sa gestion	22 <i>$\bar{x} = 5,5$ occ.</i>	13	9	0	0	0	A + B	
4.1	Clarifier, structurer, rendre plus cohérent le processus de formation et simplifier sa promotion grâce à une harmonisation entre les organismes certifiants et à la mise à jour des niveaux de maîtrise de compétences pour l'encadrement des activités de plein air. L'intention est d'éviter la confusion dans les milieux et de favoriser l'évolution interdisciplinaire des bénéficiaires des programmes de certification et de formation des fédérations de plein air.	9	4	5	0	0	0	A	B
4.2	Accroître les équivalences et les passerelles, d'une part, entre les programmes de certification existant au Québec et, d'autre part, entre ceux-ci et ceux existant dans les autres provinces et à l'international. S'assurer que le programme soit un tremplin aux équivalences et aux passerelles des programmes de certification entre les provinces, avec d'autres organismes fédéraux et d'autres organismes internationaux dans le but de valoriser les encadrantes et les encadrants déjà en fonction et de favoriser la disponibilité et la rétention de la main-d'œuvre.	5	2	3	0	0	0	A	B
4.3	Diminuer le coût global du processus de formation pour les pratiquantes, les encadrantes et les encadrants, grâce à l'optimisation de celui-ci. Par ailleurs, chaque fédération pourra travailler à rendre ses programmes plus accessibles financièrement.	4	3	1	0	0	0		B
4.4	Simplifier la gestion interne des programmes de formation des fédérations ainsi que leur implication financière (temps et ressources humaines) afin qu'elles puissent offrir un meilleur service spécialisé, et ce, tout en respectant le principe selon lequel les fédérations sont maitres d'œuvre et gestionnaires de leurs programmes respectifs.	4	4	0	0	0	0	A	

Annexe 9 Tableau-synthèse : obstacles anticipés par les acteurs de l'écosystème plein air au regard d'un PNEAPA

Niveau de priorité	OBSTACLES QUI EMPÊCHERAIENT LE PNEAPA DE RÉPONDRE AUX BESOINS	Nombre total d'occurrences <i>moyenne (\bar{x}) d'occurrences (occ.) par élément</i>	Nombre d'occurrences (occ.) ventilé					Obstacle qui concerne principalement...	
			Fédérations : Résultats de l'État des lieux et de la consultation de 2022	Organismes représentant des milieux consultés en 2018-2019 : Résultats de l'État des lieux ⁴	Services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE)	Milieu de l'enseignement primaire, secondaire et collégial	Milieu du loisir municipal	L'écosystème plein air québécois	Les bénéficiaires des programmes de formation
			Maximum (max.) par obstacle = 9 occ.	Max. par obstacle = 10 occ.	Max. par obstacle = 1 occ.	Max. par obstacle = 1 occ.	Max. par obstacle = 1 occ.		
1.	Accès aux formations offertes : temps, coûts et accessibilité géographique	30 <i>$\bar{x} = 7,5$ occ.</i>	8	18	0	0	3	B	
1.1	Le coût et la durée des formations doivent demeurer raisonnables. Il faut trouver l'équilibre entre un programme de qualité et son caractère financièrement accessible. Obtenir un financement adéquat pourrait s'avérer nécessaire afin de maintenir le coût des formations bas et d'assurer l'adhésion au programme.	11	3	7	0	0	1		B
1.2	Le programme doit être déployé dans toutes les régions du Québec : il doit être accessible de manière équitable à l'ensemble de la population et s'adapter aux situations grandement différentes sur le territoire. Une structure efficace doit être pensée en s'inspirant de ce qui fonctionne déjà pour d'autres secteurs (ex. : DAFA).	11	2	8	0	0	1	A	B

⁴ Les organismes nationaux suivants ont participé aux consultations menées en 2018-2019 en vue de la publication de l'*État des lieux* (Bergeron, 2019) : l'ACQ, AÉQ, l'AQLPH, l'ASC et la FÉÉPEQ. Deux regroupements nationaux (CQL et RURLS) ainsi que des professionnelles et des professionnels provenant d'établissements d'enseignement collégial et universitaire (recherche en plein air et formation des encadrantes et des encadrants d'activités de plein air) y ont également participé : les chercheurs et chercheuses du LERPA de l'UQAC, une enseignante du Cégep de St-Laurent et un enseignant de l'UQAM.

1.3	Il faut assurer l'adéquation entre les besoins en formation et les ressources humaines disponibles pour offrir ces formations, afin de favoriser l'atteinte des cibles de déploiement et la réussite de l'implantation du programme. Une analyse s'impose pour connaître le nombre de personnes à former à différents moments de l'année ainsi que les formateurs disponibles.	4	2	2	0	0	0	A	B
1.4	Le programme doit tenir compte de la disponibilité limitée, du roulement de bénévoles, du manque de ressources de nombreux clubs et OBNL présents sur le terrain et du caractère peu structuré de certains (ex. : associations citoyennes informelles non affiliées à une fédération). Ajouter des responsabilités, des contraintes ou des procédures trop rigides pourrait freiner l'engagement des bénévoles et des organismes. Or, ce sont des ressources indispensables au développement et à la promotion des activités de plein air.	3	1	1	0	0	1	A	B
2.	Cheminement dans le programme : clarté et adaptabilité aux contextes, aux rôles et aux niveaux de maîtrise des compétences attendues	29 $\bar{x} = 7,25$	7	16	2	2	2	B	
2.1	Le PNEAPA doit pouvoir s'adapter aux milieux et aux populations cibles et respecter leurs spécificités contextuelles tout en favorisant l'adoption des meilleures pratiques pour l'encadrement des activités de et en plein air. Il doit s'adapter aux milieux scolaire, collégial, universitaire, du tourisme de nature, d'aventure et de l'écotourisme, du loisir (associatif, communautaire ou municipal), des SGÉE, de l'intervention psychosociale, etc. Le programme doit également pouvoir s'adapter à des populations spécifiques : jeunes enfants, autochtones, personnes handicapées, racisées, d'origine immigrante, etc.	13	3	7	1	1	1	A	B
2.2	Le programme doit prévoir l'accès à des niveaux d'initiation et assurer un cheminement par le biais d'une logique de niveaux de maîtrise des compétences afin de répondre aux besoins qui varient d'une région à l'autre, d'un milieu à l'autre, d'une profession ou d'un métier à l'autre ainsi que d'une personne à l'autre.. Par exemple, pour les milieux scolaires, des camps, des SGÉE et pour les clubs bénévoles, il faut proposer un niveau d'initiation suffisamment accessible et ajuster les objectifs concernant le niveau de maîtrise des compétences en tenant compte de leur contexte particulier (roulement de bénévoles, etc.) afin de préserver la	10	2	5	1	1	1	A	B

	simplicité, l'accessibilité et la démocratisation de la pratique encadrée d'activités de et en plein air.								
2.3	Les préalables, les objectifs de formation et les critères d'évaluation menant à l'obtention d'un brevet doivent être clairs et réalistes pour assurer la pertinence, l'efficacité et l'adhésion au programme.	4	1	3	0	0	0		B
2.4	Des processus d'évaluation continue du programme et de bonification de la formation doivent être prévus dès sa création.	2	1	1	0	0	0		B
3.	Efforts de concertation et de coordination, participation des partenaires et adhésion	19 <i>$\bar{x} = 6,33$ occ.</i>	8	9	1	0	1		A
3.1	Le travail de consultation et de concertation avec les organismes représentant des milieux ainsi que les parties prenantes est nécessaire pour s'assurer que le programme réponde aux besoins et aux réalités des personnes et organismes présents sur le terrain, mais il est aussi très complexe. Il est essentiel de reconnaître l'expertise des représentantes et des représentants des milieux et d'assurer leur pleine participation au processus de conception et d'implantation du programme. Pour ce faire, les rôles des nombreuses parties prenantes doivent être clairement définis. Par ailleurs, ce travail de consultation et de concertation est complexe, exigeant, demande du temps et des ressources.	10	2	6	1	0	1		A
3.2	Le travail de coordination d'un éventuel PNEAPA et d'arrimage des contenus des programmes sera complexe et colossal compte tenu du nombre d'acteurs et de paramètres concernés. Une lourdeur administrative pourrait rapidement devenir réalité. Un regroupement national devrait être chargé d'élaborer le programme, en veillant au caractère transparent et concerté de la démarche.	5	2	3	0	0	0		A

3.3	La restructuration des programmes de formation fédérés existants pourrait entraîner la perte de confiance des intervenantes, des intervenants plein air et des partenaires. Elle pourrait susciter des déceptions, des réticences et des résistances en plus de semer le doute quant à leur pertinence. Il est essentiel d'assurer que le PNEAPA ne demande pas une restructuration radicale des programmes efficaces et fonctionnels existants et que le processus ne devienne pas trop exigeant pour les fédérations.	4	4	0	0	0	0	A	
4.	Arrimage entre les programmes de formation	15 <i>$\bar{x} = 5 \text{ occ.}$</i>	8	6	1	0	0	A+B	
4.1	L'arrimage entre le PNEAPA et les programmes nationaux existants (ex. : PAM, DAFA, PNCE) est essentiel. Il importe d'assurer une cohérence entre les programmes existants et un éventuel PNEAPA et d'imaginer des passerelles et des équivalences dès le départ.	6	4	2	0	0	0	A	B
4.2	L'arrimage entre le PNEAPA et les formations données dans les établissements d'enseignement (ex. : intervention plein air, éducation physique, tourisme d'aventure) est essentiel. La conception du PNEAPA doit s'inspirer des programmes de formation des intervenantes et des intervenants plein air offerts par les établissements d'enseignement. Au moment de son implantation, le PNEAPA devra reconnaître les certifications délivrées par les établissements d'enseignement, afin de répondre au besoin d'accès des intervenantes et des intervenants aux certifications.	6	2	3	1	0	0	A	B
4.3	Il faut anticiper et éviter les problèmes de compréhension du public : la perception selon laquelle le PNEAPA entraînera une lourdeur administrative, la duplication des programmes, l'augmentation du nombre de formations à suivre et des coûts qui y sont associés peut freiner son implantation. Le programme devra optimiser le parcours de formation. Des mécanismes devront être mis en place afin de faciliter la validation des compétences (équivalences) et la reconnaissance des acquis, et ce, notamment pour assurer la rétention des encadrantes et des encadrants d'activités de plein air qui cumulent plusieurs années d'expérience sur le terrain.	3	2	1	0	0	0	A	B

5.	Rôle, autonomie et ressources des fédérations	10 <i>$\bar{x} = 3,3$ occ.</i>	9	1	0	0	0	A
5.1	Le programme doit tenir compte des ressources limitées des fédérations de plein air. Les fédérations ont des mandats très larges et exigeants couplés à des ressources limitées (temps, argent, ressources humaines, etc.). Cette réalité pourrait limiter leur capacité à s'engager dans la mise en place du programme, ce qui diminuerait sa qualité et nuirait à l'efficacité de son déploiement. Un financement adéquat doit être prévu, notamment pour pouvoir convier les formatrices et les formateurs de chaque fédération à la conception et l'implantation du programme.	5	5	0	0	0	0	A
5.2	Le PNEAPA ne doit pas entraîner des pertes de revenu pour les fédérations, la diminution de leur contrôle sur les programmes de formation et la dévalorisation de ceux-ci. Les contenus communs de formation élaborés par le programme doivent demeurer généraux afin de favoriser le respect du rôle et de l'autonomie des fédérations de plein air dans leur champ disciplinaire ainsi que leur pérennité financière. Puisque les programmes en place répondent à beaucoup de besoins et contribuent à maintenir le membrariat, conserver leur valeur et les éléments efficaces qu'ils contiennent sera primordial.	3	3	0	0	0	0	A
5.3	Pour maintenir la crédibilité des formateurs, seuls un membre affilié ou un organisme reconnu par un ONL accrédité au programme devraient pouvoir diffuser ou donner une formation liée au programme. L'objectif est notamment d'éviter la perte de valeur et la monétisation induite des contenus élaborés collectivement.	2	1	1	0	0	0	A

Annexe 10 Directives soumises aux répondants au questionnaire

Le présent questionnaire se complète dans un délai d'environ 15 à 20 minutes. Il est possible d'enregistrer les réponses et de revenir au questionnaire ultérieurement. Il est également possible d'effacer les réponses et recommencer à nouveau.

DESCRIPTION DU PROJET

Le domaine du plein air connaît actuellement un fort essor au Québec (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017). Corolairement, un besoin de plus en plus important existe quant à la formation des différents intervenants qui encadrent des groupes en contexte de plein air (enseignants, guides, animateurs, professionnels, etc.) (Bergeron, 2019). Afin de répondre à ce besoin, différents acteurs du milieu du plein air se sont mobilisés autour de l'idée d'élaborer et d'implanter un programme national pour l'encadrement des activités de plein air (PNEAPA).

Sur le plan scientifique, peu de travaux permettent actuellement d'établir les bases de l'élaboration d'un tel programme. Un travail de recherche, d'analyse et de synthèse est donc nécessaire afin de répondre à certains défis rencontrés actuellement par les différentes parties prenantes engagées dans la mise en place d'un futur programme national.

Le projet de recherche auquel l'on vous invite à participer est la première phase d'une démarche beaucoup plus large qui vise à regrouper l'ensemble des données qui seront nécessaires à l'élaboration et à l'implantation d'un éventuel PNEAPA. Ce programme devra répondre aux besoins des milieux du plein air québécois. Ces milieux ayant des besoins et des réalités hétérogènes (Bergeron, 2019), une analyse rigoureuse des programmes existants présentement au Québec s'avère essentielle si l'on souhaite mettre en place un programme pertinent, réaliste, transdisciplinaire et transversal.

C'est en ce sens que vous avez été invité à remplir ce questionnaire qui permettra à terme d'identifier les compétences nécessaires à l'encadrement d'individus dans le cadre d'activités de plein air.

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA-UQAC) s'engage à utiliser les documents partagés uniquement à des fins d'analyse de contenu liées spécifiquement au projet de recherche. En aucun cas et d'aucune manière, les documents ne seront partagés à un tiers ou diffusés.

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question, nous vous invitons à contacter M. Pascal Morin, professionnel de recherche au LERPA-UQAC, à l'adresse suivante : pascal1_morin@uqac.ca

QUESTIONS

1. Acceptez-vous de participer au projet?
2. Qui sera le répondant pour votre institution?
3. Quelles sont les coordonnées du répondant de votre institution (adresse courriel)?
4. Avez-vous un programme de formation formel présenté dans un document unique?
5. Quel est le titre de ce document?
6. Consentez-vous à rendre ce document disponible pour analyse?
7. Avez-vous des documents présentant certains éléments associés à votre programme de formation?
8. Quels sont les titres de ces documents?
9. Consentez-vous à rendre ces documents disponibles pour analyse?
10. Quels sont selon vous les grands domaines de compétences génériques et transversales, donc non spécifiques à une discipline, qui devraient être développées par un éventuel programme national pour l'encadrement d'activités de plein air (PNEAPA)? À titre d'exemple : a) les manœuvres en canot sont d'ordre disciplinaire; b) le leadership est une compétence générique et transversale.
11. Avez-vous des questions ou commentaires pour nous?

Annexe 11 Recension des écrits – Thèmes recensés / ouvrages et contenus

Thèmes recensés

THÈMES	SOURCES
Professionalisme	Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017; Priest et Gass, 2018
Habilités techniques	Priest et Gass, 2018; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017
Connaissance de soi	Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017
Météo	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Orientation et navigation	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Survie	Priest et Gass, 2018
Premiers soins	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017
Recherche et sauvetage	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017
Sécurité et gestion des risques	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017; Kosseff, 2010
Urgence / Crise	Kosseff, 2010; Harvey, 1999
Protection de l'environnement	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017; Martin, Breunig, Wagstaff, et; Goldenberg, 2017; Kosseff, 2010; Harvey, 1999
Planification et organisation	Priest et Gass, 2018; Kosseff, 2010; Harvey, 1999
Comportement (<i>expedition behavior</i>)	Kosseff, 2010; Harvey, 1999
Leadership	Priest et Gass, 2018; The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Communication	Priest et Gass, 2018; Kosseff, 2010
Instruction / enseignement	Priest et Gass, 2018; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017; Kosseff, 2010
Facilitation	Priest et Gass, 2018; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017; Kosseff, 2010

Prise de décision	Priest et Gass, 2018; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017; Kosseff, 2010
Jugement	Priest et Gass, 2018; Martin, Breunig, Wagstaff, et Goldenberg, 2017
Résolution de problème	Priest et Gass, 2018
Équipement	The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Habillement / vêtements	The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Campement	The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Alimentation et nutrition	The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999
Condition physique	The Mountaineers, 2017
Déplacements	The Mountaineers, 2017; Harvey, 1999

Ouvrages et contenus recensés

Harvey, M. W. T. (1999). *The National Outdoor Leadership School's wilderness guide : the classic handbook, revised and updated*. Touchstone.

- Expedition Planning
- Equipment Primer
- How to Dress for the Backcountry
- Camping Technique
- Travel Technique
- Leadership and Expedition Behavior
- Maps and Compasses
- Emergency procedures
- Weather
- Cooking in the Backcountry
- Our Responsibility to the land

Kosseff, A. (2010). *AMC Guide to Outdoor Leadership* (2e éd.). Appalachian Mountain Club Books.

- Awareness
- Decision Making
- Teaching and Facilitation
- Field Safety

- Crisis
- Expedition Behavior
- Communication
- Trip Planning
- Organizational
- Risk Management
- Environmental Stewardship

Martin, B., Breunig, M., Wagstaff, M., et Goldenberg, M. (2017). *Outdoor leadership : theory and practice*. Human Kinetics.

- Foundational knowledge
- Self-awareness and professional conduct
- Decision making and judgment
- Teaching and facilitation
- Environmental stewardship
- Program management
- Safety and risk management
- Technical ability

Priest, S., et Gass, M. (2018). *Effective leadership in adventure programming* (3e éd.). Human Kinetics.

- Professional Ethics
- Technical Activity Skills
- Weather interpretation
- Body temperature regulation
- Navigation
- Survival
- Lifesaving and first aid
- Search, rescue and evacuation
- Safety and Risk Skills
- Environmental Skills
- Organizational Skills
- Conditional Leadership
- Communication
- Instruction Skills
- Facilitation Skills
- Decision Making
- Problem Solving
- Sound Judgment

The Mountaineers (2017). *Mountaineering : freedom of the hills* (9e éd.). Mountaineers Books.

- Clothing and Equipment
- Camping, Food, and Water
- Physical Conditioning
- Navigation
- Wilderness Travel
- Leave No Trace
- Access and Stewardship
- Leadership
- Safety
- First Aid
- Alpine Rescue
- Mountain Geology
- Mountain Weather

Annexe 12 Version finale de l'arborescence intégrant l'ensemble des éléments de compétence qui pourraient être abordés dans le cadre de la formation d'encadrantes et d'encadrant d'activités de plein air

LES ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE LIÉS À LA FONCTION D'ENCADRANTE ET D'ENCADRANT D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR



1.	Connaissance de soi et de la fonction d'encadrante et d'encadrant
2.	Gestion d'individus (participantes et participants)
3.	Gestion des groupes (incluant le leadership)
4.	Gestion des activités (incluant la gestion des risques)
5.	Gestion des apprentissages
6.	Gestion des équipements
7.	Gestion de l'alimentation et de la nutrition
8.	Gestion des communications
9.	Gestion des déplacements
10.	Gestion des campements
11.	Gestion environnementale
12.	Gestion des urgences et des crises

1. CONNAISSANCE DE SOI ET DE LA FONCTION D'ENCADRANTE ET D'ENCADRANT

1. Connaissance de soi
 - 1.1. Concept de soi
 - 1.2. Forces et limites
 - 1.2.1. Expériences antérieures
 - 1.2.2. Zone de confort
 - 1.3. Autoévaluation
2. Santé
 - 2.1. Condition médicale
 - 2.2. Santé physique
 - 2.3. Santé mentale
 - 2.4. Hygiène de vie
 - 2.4.1. Gestion du sommeil et de l'énergie
 - 2.5. Hygiène corporelle
3. Aptitudes cognitives
 - 3.1. Jugement (voir section 3 / Gestion des groupes / 5.2.)
 - 3.2. Prise de décision (voir section 3 / Gestion des groupes / 5.3.)
 - 3.3. Résolution de problème
 - 3.4. Organisation du travail
4. Qualités professionnelles
 - 4.1. Acceptation de la critique
 - 4.2. Apparence soignée
 - 4.3. Assiduité
 - 4.4. Audace
 - 4.5. Authenticité
 - 4.6. Autonomie
 - 4.7. Conscience des autres
 - 4.8. Débrouillardise
 - 4.9. Efficacité
 - 4.10. Empathie
 - 4.11. Esprit d'équipe
 - 4.12. Initiative
 - 4.13. Intégrité professionnelle
 - 4.14. Langage soigné
 - 4.15. Maîtrise de soi
 - 4.16. Minutie
 - 4.17. Ouverture d'esprit
 - 4.18. Persévérance
 - 4.19. Polyvalence
 - 4.20. Prévenance
 - 4.21. Proactivité
 - 4.22. Protection

- 4.23. Reconnaissance
- 4.24. Respect
- 4.25. Tenue professionnelle
- 4.26. Tolérance à l'adversité
- 4.27. Vigilance
- 4.28. Don de soi
- 4.29. Écoute
- 4.30. Ponctualité
- 5. Connaissance de la fonction d'encadrante et d'encadrant
 - 5.1. Contexte de travail
 - 5.1.1. Conditions de travail
 - 5.1.2. Tâches d'une encadrante et d'un encadrant
 - 5.1.3. Aspects légaux (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 1.2.)
 - 5.1.4. Champs de pratiques
 - 5.1.5. Travail interdisciplinaire et collaborations
 - 5.1.6. Risques et sécurité au travail
 - 5.1.7. Travail hors Québec
 - 5.1.8. Valeurs reliées au plein air
 - 5.2. Organisations sectorielles
 - 5.2.1. Conseil canadien des ressources humaines en tourisme
 - 5.2.2. Conseil québécois des ressources humaines en tourisme
 - 5.2.3. Aventure Écotourisme Québec
 - 5.2.4. Association des Guides Professionnels en Tourisme d'Aventure
 - 5.2.5. Conseil québécois du loisir
 - 5.2.6. Réseau plein air Québec
 - 5.2.7. Fédérations de plein air
 - 5.2.8. Unités Régionales de Loisir et de Sport
 - 5.2.9. Organismes à but non lucratif
 - 5.3. Diplômes et attestations
 - 5.3.1. Certifications
 - 5.3.2. Accréditations
- 6. Développement personnel et professionnel
 - 6.1. Capacité à recevoir de la rétroaction
 - 6.2. Analyse critique et auto-évaluation
 - 6.3. Formation continue

2. GESTION D'INDIVIDUS (PARTICIPANTS)

1. Besoins de base
 - 1.1. Hiérarchie des besoins
2. Confort et bien-être
 - 2.1. Confort et bien-être physique
 - 2.1.1. Chaleur corporelle
 - 2.1.1.1. Mécanismes de perte de chaleur
 - 2.1.1.1.1. Radiation
 - 2.1.1.1.2. Conduction
 - 2.1.1.1.3. Convection
 - 2.1.1.1.4. Évaporation
 - 2.1.1.2. Thermorégulation
 - 2.1.1.2.1. Conservation de la chaleur
 - 2.1.1.2.1.1. Habillement (voir section 6 / Gestion des équipements / 1.2.)
 - 2.1.1.2.1.2. Hydratation (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 1.2.)
 - 2.1.1.2.2. Production de chaleur
 - 2.1.1.2.2.1. S'activer
 - 2.1.1.2.2.2. Manger
 - 2.1.1.2.2.3. Évacuer
 - 2.1.2. Évaluation de l'état physique et des limitations
 - 2.1.2.1. État de santé et habitudes de vie
 - 2.1.2.2. Stratégies d'adaptation pour clientèles aux besoins spécifiques
 - 2.2. Confort et bien-être psychologique
 - 2.2.1. Évaluation de l'état psychologique et des limitations
 - 2.2.1.1. État de santé et habitudes de vie
 - 2.2.1.2. Craintes et anticipations
 - 2.2.1.3. Stratégies d'adaptation pour clientèles aux besoins spécifiques
3. Hygiène
 - 3.1. Hygiène corporelle
 - 3.1.1. Se laver en milieu naturel
 - 3.1.1.1. Lavage et désinfection des mains
 - 3.1.1.2. Hygiène intime
 - 3.1.1.2.1. Hygiène masculine
 - 3.1.1.2.2. Hygiène féminine
 - 3.1.2. Gestion de l'humidité
 - 3.1.3. Prévention des infections
 - 3.2. Urine et selles (voir section 10 / Gestion des campements / 3.5. et section 11 / Gestion environnementale / 2.1.3.4.)
 - 3.3. Sommeil
 - 3.4. Alimentation (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition)

- 3.5. Hydratation (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 1.2.)
- 3.6. Prévention des blessures

3. GESTION DES GROUPES

1. Principes généraux
 - 1.1. Besoins
 - 1.2. Objectifs
 - 1.3. Valeurs
 - 1.4. Niveau d'énergie groupale
2. Dynamiques de groupe
 - 2.1. Stades de développement
 - 2.2. Stades de maturité du groupe
 - 2.3. Approche inclusive
3. Animation
 - 3.1. Fondements
 - 3.2. Principes
 - 3.2.1. Étapes d'une animation
 - 3.2.2. La courbe d'énergie, de plaisir et d'attention en animation
 - 3.2.3. La communication (voir section 8. Gestion des communications)
 - 3.2.4. L'attention
 - 3.2.5. Le rythme
 - 3.2.5.1. Transitions
 - 3.2.5.2. Temps morts
 - 3.2.6. Le moment d'exécution (*timing*)
 - 3.2.7. La formation d'équipe
 - 3.2.8. Les contrats comportementaux (codes de vie, règles de fonctionnement)
 - 3.2.9. Favoriser la participation
 - 3.2.10. Les thématiques
 - 3.3. Approches
 - 3.3.1. Les approches ludiques
 - 3.3.2. Les stratégies d'animation
 - 3.3.3. Les styles d'animation
 - 3.3.4. Les rassemblements
 - 3.4. Les approches expérientielles
 - 3.5. Programmation d'une animation
 - 3.5.1. Processus d'élaboration
 - 3.5.2. Contenu
 - 3.5.3. Préparation
 - 3.5.4. Planification
 - 3.5.5. Évaluation et recommandations
4. Prise en charge de la sécurité du groupe
 - 4.1. Techniques de dénombrement
 - 4.2. Système copain-copain
 - 3.7. Techniques de déplacement (voir section 9 / Gestion des déplacements)

- 5. Leadership
 - 5.1. Principes
 - 5.1.1. Leadership situationnel
 - 5.1.1.1. Styles de leadership
 - 5.1.1.1.1. Autocratique
 - 5.1.1.1.2. Démocratique
 - 5.1.1.1.3. Délégatif
 - 5.1.2. Leadership partagé
- 5.2. Biais
- 5.3. Jugement
- 5.4. Prise de décision
 - 5.4.1. Raisonnement éthique
 - 5.4.2. Intuition
 - 5.4.3. Modèles de prise de décision
 - 5.4.4. Approche échelonnée
 - 5.4.5. Décision de groupe
 - 5.4.6. Délégation de pouvoir
- 5.5. Interventions auprès du groupe
 - 5.5.1. Mobilisation
 - 5.5.1.1. Facteurs favorisant le travail d'équipe
 - 5.5.2. Motivation
 - 5.5.2.1. Encouragement
 - 5.5.2.2. Support moral
 - 5.5.2.3. Attitude positive
 - 5.5.3. Coordination
 - 5.5.3.1. Organisation des tâches
 - 5.5.3.2. Attribution de rôles et de responsabilités
 - 5.5.4. Gestion de conflits
 - 5.5.4.1. Détection des conflits
 - 5.5.4.2. Personnalité problématique
 - 5.5.4.3. Situations conflictuelles
 - 5.5.4.4. Moyens de prévention
 - 5.5.4.5. Type d'intervention selon la gravité
 - 5.5.4.6. Stratégie de résolution de conflits
 - 5.5.5. Bien être des participants (voir section 2 / Gestion des participants / 2.)
 - 5.5.6. Retours sur expériences

4. GESTION DES ACTIVITÉS

1. Aspects légaux (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 1.2.)
2. Planification et organisation
 - 2.1. Critères de sélection d'activité
 - 2.1.1. Besoins des participants
 - 2.1.2. Particularités du groupe
 - 2.1.2.1. Nombre de participants
 - 2.1.2.2. Âge
 - 2.1.2.3. Niveau de compétence
 - 2.1.2.4. Type de clientèle et besoins associés
 - 2.1.3. Objectifs
 - 2.1.4. Contexte de réalisation et environnement
 - 2.1.4.1. Dates
 - 2.1.4.2. Niveaux de difficulté des activités
 - 2.1.4.3. Enchaînement logique des activités
 - 2.1.4.4. Activités alternatives
 - 2.2. Identification des parties prenantes
 - 2.2.1. Responsables de sortie
 - 2.2.2. Membres de l'équipe d'encadrantes et d'encadrants
 - 2.2.3. Ressources externes
 - 2.2.3.1. Secouristes
 - 2.2.3.2. Personne-ressource externe (ange gardien)
 - 2.2.3.3. Comité de gestion des risques
 - 2.2.3.4. Autres ressources externes
 - 2.2.4. Autres usagers potentiellement présents lors de l'activité
 - 2.3. Ressources financières
 - 2.3.1. Estimation des coûts
 - 2.3.1.1. Budget
 - 2.3.2. Soumissions (lieux, équipements, transports, etc.)
 - 2.3.3. Sources de financement
 - 2.3.3.1. Subventions
 - 2.3.3.2. Collectes de fonds
 - 2.4. Assurances
 - 2.4.1. Assurances responsabilité civile
 - 2.4.2. Limitation ou contraintes pour certaines activités
 - 2.4.3. Collaboration avec pourvoyeurs de services
 - 2.5. Normes et standards
 - 2.5.1. Ratios d'encadrement
 - 2.5.2. Formations requises pour encadrer certaines activités
 - 2.5.3. Antécédents judiciaires
 - 2.6. Recherche informationnelle

- 2.6.1.Sources d'information
 - 2.6.1.1. Sites Internet
 - 2.6.1.1.1. Producteur
 - 2.6.1.1.2. Pourvoyeur
 - 2.6.1.1.3. Répertoires de sites de pratiques
 - 2.6.1.2. Systèmes d'informations géographiques et utilitaires
 - 2.6.1.3. Gestionnaires de territoires de pratique
 - 2.6.1.4. Offices de tourisme
 - 2.6.1.5. Réseaux sociaux
 - 2.6.1.6. Unités Régionales de Loisir et de Sport
- 2.7. Logistique
 - 2.7.1.Programmation
 - 2.7.2.Réservations
 - 2.7.2.1. Permis et autorisations
 - 2.7.3.Transport
 - 2.7.3.1. Lois et règlements (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 1.2.)
 - 2.7.3.2. Permis
 - 2.7.3.3. Assurances
 - 2.7.3.4. Véhicules personnels
 - 2.7.3.5. Covoiturage
 - 2.7.3.6. Minibus
 - 2.7.3.7. Remorques
 - 2.7.3.8. Supports et boîtes de toit
 - 2.7.4.Hébergement
 - 2.7.5.Alimentation et nutrition (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition)
 - 2.7.6.Équipements (voir section 6 / Gestion des équipements)
 - 2.7.7.Prévisions météorologiques
- 2.8. Reconnaissance des lieux
- 2.9. Outils de planification et de gestion de sortie
 - 2.9.1.Cahier de sortie
 - 2.9.1.1. Plan de sortie
 - 2.9.1.1.1. Fiche de sortie
 - 2.9.1.1.2. Protocole de communications
 - 2.9.1.1.3. Itinéraires et cartes annotées
 - 2.9.1.1.3.1. Itinéraires alternatifs
 - 2.9.1.1.4. Gestion des transports
 - 2.9.1.1.5. Gestion des risques spécifiques
 - 2.9.1.1.5.1. Scénarios pessimistes
 - 2.9.1.1.6. Ouverture et fermeture du plan de sortie
 - 2.9.1.2. Permis et autorisations
 - 2.9.1.3. Plan d'urgence
 - 2.9.1.3.1. Protocoles et procédures
 - 2.9.1.3.2. Plan d'évacuation
 - 2.9.1.3.3. Communication d'urgence

- 2.9.1.3.4. Équipements d'urgence
- 2.9.2. Listes de vérification
- 3. Sécurité et gestion des risques
 - 3.1. Identification et mitigation des risques
 - 3.1.1. Différence entre un danger et un risque
 - 3.1.2. Différence entre un risque objectif (réel) et un risque subjectif (perçu)
 - 3.1.3. Risque interne vs risque externe
 - 3.1.3.1. Les facteurs humains
 - 3.1.3.2. Les facteurs techniques
 - 3.1.3.3. Les facteurs de l'environnement physique
 - 3.1.3.4. Les facteurs de l'environnement social
 - 3.1.4. Homéostasie du risque
 - 3.1.5. Risque acceptable
 - 3.1.6. Acronyme RAMER
 - 3.1.6.1. Reconnaissance du danger (perception)
 - 3.1.6.2. Analyse du danger (jugement)
 - 3.1.6.3. Minimisation du risque (proactif)
 - 3.1.6.4. Et si nécessaire. Réalisation de la procédure d'urgence (réactif)
 - 3.1.7. Facteur d'exposition (nombre de jours)
 - 3.1.8. Niveaux de risque
 - 3.1.9. Dynamique d'accident
 - 3.1.9.1. La suite d'événements
 - 3.1.10. Activités à risque
 - 3.1.11. Contrôle du risque
 - 3.1.11.1. Approche éducative
 - 3.1.11.2. Approche organisationnelle
 - 3.1.11.3. Approche réglementaire
 - 3.1.12. Dangers, sources de risques et incidents courants
 - 3.1.12.1. Incidents génériques
 - 3.1.12.1.1. Tempête
 - 3.1.12.1.2. Froid extrême
 - 3.1.12.1.3. Chaleur extrême
 - 3.1.12.1.4. Soleil
 - 3.1.12.1.5. Foudre
 - 3.1.12.2. Milieux terrestres
 - 3.1.12.2.1. Avalanches
 - 3.1.12.3. Milieux nautiques
 - 3.1.12.3.1. Cours d'eau gelés
 - 3.1.12.3.2. Courant
 - 3.1.12.3.3. Eau froide
 - 3.1.12.3.4. Vent
 - 3.1.12.3.5. Marée
 - 3.1.12.3.6. Vêtement de flottaison individuel (VFI) non porté
 - 3.1.12.4. Campement
 - 3.1.12.4.1. Chicot
 - 3.1.12.4.2. Eau contaminée

- 3.1.12.4.3. Utilisation des outils
- 3.1.12.4.4. Propreté du site de campement
- 3.1.12.5. Humains
 - 3.1.12.5.1. Participants
 - 3.1.12.5.1.1. Personne disparue
 - 3.1.12.5.1.2. Dispersion du groupe
 - 3.1.12.5.1.3. Consommation d'alcool ou de drogue
 - 3.1.12.5.1.4. Blessures
 - 3.1.12.5.2. Risques associés aux autres usagers
- 3.1.12.6. Urgences médicales (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 5.4.6.3.5.)
- 3.1.13. Matrice des risques
- 3.1.14. Critères d'annulation
- 3.1.15. Validation de la compétence des encadrantes et encadrants
- 3.2. Comité de gestion des risques
 - 3.2.1. Rôles et responsabilités
- 4. Cueillette d'information auprès des participants
 - 4.1. Questionnaires et formulaires
 - 4.1.1. Questionnaire prédépart
 - 4.1.1.1. Informations personnelles
 - 4.1.1.2. Capacités physiques
 - 4.1.1.3. Expériences techniques
 - 4.1.1.4. Préférences alimentaires
 - 4.1.1.5. Contacts en cas d'urgence
 - 4.1.2. Formulaires médicaux
 - 4.1.2.1. Consentement aux soins
 - 4.1.2.2. Consentement des répondantes et répondants légaux
 - 4.1.3. Formulaires d'acceptation des risques
 - 4.1.3.1. Consentement des répondantes et répondants légaux
 - 4.1.4. Formulaire de consentement à la captation et l'utilisation de l'image
 - 4.1.4.1. Durée du consentement
 - 4.1.5. Formulaire de consentement à l'utilisation de témoignage
 - 4.1.5.1. Durée du consentement
 - 4.1.6. Compilation et validation des informations cueillies
 - 4.1.6.1. Cas particuliers
 - 4.1.6.1.1. Validation auprès des participants
 - 4.1.6.1.2. Validation auprès de personnes expertes de la santé
 - 4.2. Diffusion d'informations auprès des participants
 - 4.2.1. Informations aux participants
 - 4.2.1.1. Dates de l'activité
 - 4.2.1.2. Heures
 - 4.2.1.3. Lieux
 - 4.2.1.4. Objectifs
 - 4.2.1.5. Équipements
 - 4.3. Accueil
 - 4.4. Consignes préactivité

- 4.4.1. Présentation de l'activité
- 4.4.2. Objectifs
- 4.4.3. Horaire
- 4.4.4. Itinéraire (destination, distance, difficulté, alternatives, etc.)
- 4.4.5. Risques et sécurité
- 4.4.6. Règles et principes à respecter (dynamique de groupe, autres utilisateurs, territoire, etc.)
- 4.4.7. Équipements
 - 4.4.7.1. Distribution et retour des équipements individuels
- 5. Adaptation des activités
 - 5.1. Habilités des participants
 - 5.2. Degré de fatigue des participants
 - 5.3. État psychologique des participants
- 6. Consignation de données
 - 6.1. Outils de consignation (journal de bord)
- 7. Conclusion de l'activité
 - 7.1. Retour de fin d'activité en groupe
 - 7.2. Fermeture du plan de sortie
 - 7.3. Évaluation de la satisfaction
 - 7.4. Remerciements
 - 7.5. Rapport final d'activité

5. GESTION DES APPRENTISSAGES

1. Principes généraux
 - 1.1. Définitions
 - 1.2. Théories de l'apprentissage
 - 1.3. Les apprenants
 - 1.4. Situation pédagogique
 - 1.4.1. Relation d'enseignement
 - 1.4.2. Relation d'apprentissage
 - 1.4.3. Relation didactique
 - 1.4.4. Relations pédagogiques
 - 1.5. Planification pédagogique
 - 1.5.1. Gestion du temps
 - 1.6. Stratégies pédagogiques
 - 1.7. Communication (voir section 8 / Gestion des communications)
 - 1.8. Gestion de groupe (voir section 3 / Gestion des groupes)
 - 1.9. Gestion de sites
 - 1.9.1. Choix
 - 1.9.2. Préparation
 - 1.9.3. Position de l'intervenante ou de l'intervenant
 - 1.9.4. Disposition du groupe
2. Approches
 - 2.1. Interprétation
 - 2.1.1. Principes de base
 - 2.1.1.1. Rôle et importance de l'interprétation
 - 2.1.1.2. Besoins des participants
 - 2.1.1.3. Principes de Tilden
 - 2.1.1.4. Évaluation
 - 2.1.2. Élaboration d'une interprétation
 - 2.1.2.1. Potentiel d'interprétation
 - 2.1.2.2. Thématiques (voir section 5 / Gestion des apprentissages / 2.2.)
 - 2.1.2.3. Composantes
 - 2.1.2.4. Contenu
 - 2.1.2.5. Repérage des lieux
 - 2.1.2.6. Mises en garde
 - 2.1.3. Outils d'interprétation
 - 2.1.3.1. Fiches techniques
 - 2.1.3.2. Images
 - 2.1.3.3. Objets
 - 2.1.3.4. Costumes
 - 2.1.3.5. Interprétations autoguidées
 - 2.1.4. Communication (voir section 8 / Gestion des communications)

- 2.1.5.Thèmes
 - 2.1.5.1. Milieux naturels
 - 2.1.5.1.1. Paysages
 - 2.1.5.1.2. Saisons
 - 2.1.5.1.3. Climats
 - 2.1.5.1.4. Écosystèmes
 - 2.1.5.1.4.1. Biomes
 - 2.1.5.1.4.2. Écotones
 - 2.1.5.1.4.3. Niches écologiques
 - 2.1.5.1.5. Géologie
 - 2.1.5.1.6. Flore
 - 2.1.5.1.6.1. Classification
 - 2.1.5.1.6.2. Identification
 - 2.1.5.1.6.3. Adaptation
 - 2.1.5.1.7. Faune
 - 2.1.5.1.7.1. Classification
 - 2.1.5.1.7.2. Identification
 - 2.1.5.1.7.3. Adaptation
 - 2.1.5.1.8. Astres
 - 2.1.5.1.9. Phénomènes naturels
 - 2.1.5.2. Aspects patrimoniaux et identitaires
 - 2.1.5.2.1. Pôles historiques identitaires
 - 2.1.5.2.1.1. Culture autochtone
 - 2.1.5.2.1.2. Grands explorateurs
 - 2.1.5.2.1.3. Route des fourrures et coureur des bois
 - 2.1.5.2.2. Savoirs et savoir-faire traditionnels
 - 2.1.5.2.2.1. Outils
 - 2.1.5.2.2.2. Techniques
 - 2.1.5.2.3. Industrie boréale
- 2.2. Instruction et enseignement
 - 2.2.1.Étapes de l'acte d'enseigner
 - 2.2.1.1. Planification
 - 2.2.1.2. Intervention
 - 2.2.1.3. Évaluation
 - 2.2.2.Outils
 - 2.2.2.1. Plan de cours
 - 2.2.2.2. Plan de leçon
 - 2.2.2.3. Matériel d'enseignement
 - 2.2.2.4. Grilles d'objectifs
 - 2.2.2.5. Grilles d'évaluation
 - 2.2.3.Stratégies d'enseignement-apprentissage
 - 2.2.4.Évaluation
 - 2.2.4.1. Évaluation des apprentissages
 - 2.2.4.1.1. Formative
 - 2.2.4.1.2. Sommative
 - 2.2.4.1.2.1. Sanction et reconnaissance des acquis

- 2.2.4.1.2.1.1. Accréditation des participants
 - 2.2.4.1.2.1.2. Certification des participants
- 2.3. Facilitation
 - 2.3.1. Concept de la zone proximale de développement
 - 2.3.2. Retours réflexifs
 - 2.3.2.1. Processus
 - 2.3.2.2. Techniques
 - 2.3.2.3. Rôles
- 2.4. Éducation
 - 2.4.1. Éducation et plein air
 - 2.4.1.1. Éducation plein air
 - 2.4.1.1.1. Éducation en contexte d'aventure
 - 2.4.1.1.2. Éducation relative à l'environnement
 - 2.4.1.2. Apprentissage expérientiel

6. GESTION DES ÉQUIPEMENTS

1. Vêtements et habillement
 - 1.1. Vêtements
 - 1.1.1. Fibres et matériaux
 - 1.1.2. Vêtements spécifiques aux activités
 - 1.2. Habillement
 - 1.2.1. Principe multicouches
 - 1.2.2. Habillement lors des déplacements ou contexte actif
 - 1.2.3. Habillement en campement ou contexte passif
 - 1.3. Chaussures et bottes
 - 1.4. Protection personnelle
 - 1.4.1. Équipements de protection individuelle
 - 1.4.2. Protection contre les rayons UV
 - 1.4.3. Protection contre les insectes
 - 1.5. Paquetage
 - 1.5.1. Concepts clés
 - 1.5.2. Équipements de paquetage
 - 1.5.3. Astuces et recherche de confort
2. Équipements
 - 2.1. Type
 - 2.1.1. Déplacement
 - 2.1.1.1. Sacs, contenants et autres appareils permettant de déplacer du matériel
 - 2.1.2. Campement
 - 2.1.2.1. Tentés et abris
 - 2.1.2.1.1. Tentés
 - 2.1.2.1.2. Tentés Prospecteur
 - 2.1.2.1.3. Bivouac
 - 2.1.2.1.4. Hamacs
 - 2.1.2.1.5. Bâches
 - 2.1.2.1.6. Abris de neige
 - 2.1.2.2. Éclairage
 - 2.1.2.2.1. Fanaux
 - 2.1.2.2.2. Lampes
 - 2.1.2.3. Matelas de sol
 - 2.1.2.4. Sacs de couchage et accessoires
 - 2.1.2.5. Outils
 - 2.1.2.5.1. Haches et hachettes
 - 2.1.2.5.2. Scies et sciottes
 - 2.1.2.5.3. Couteaux et machettes
 - 2.1.2.5.4. Outils multifonctions
 - 2.1.2.5.5. Feu (briquets, allumettes, allume-feu, etc.)

- 2.1.3.Cuisine
 - 2.1.3.1. Réchauds et fours (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 7.8.2.)
 - 2.1.3.2. Combustible (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 7.8.2.5.)
 - 2.1.3.3. Batterie de cuisine (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 6.2.)
 - 2.1.3.4. Nettoyage (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 9.)
 - 2.1.3.5. Vaisselle (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 9.1.)
 - 2.1.3.6. Hydratation (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 1.2.)
- 2.1.4.Orientation (voir section 9 / Gestion des déplacements / 1.)
- 2.1.5.Appareils électroniques
 - 2.1.5.1. Piles
 - 2.1.5.1.1. Conventionnelles
 - 2.1.5.1.2. Rechargeables
 - 2.1.5.2. Panneaux solaires
- 2.1.6.Autres
 - 2.1.6.1. Jumelles
 - 2.1.6.2. Poêle à bois
- 2.2. Sélection
- 2.3. Achat
- 2.4. Location et emprunt
- 2.5. Entreposage
 - 2.5.1.Procédures
 - 2.5.2.Catégorisation
 - 2.5.3.Rangement
- 2.6. Tenu d'inventaire
 - 2.6.1.Système de contrôle
 - 2.6.1.1. Système d'inventaire
 - 2.6.1.2. Système de sortie et de retour des équipements
- 2.7. Listes de vérification
 - 2.7.1.Individuelle
 - 2.7.2.Groupe
- 2.8. Prêt aux participants
 - 2.8.1.Consignes d'utilisation
 - 2.8.2.Liste de prêt (départ / arrivée)
 - 2.8.3.Vérification (départ / arrivée)
 - 2.8.4.Conditions en cas de perte, bris ou vol
- 2.9. Paquetage
- 2.10. Transport (voir section 4 / Gestion des activités / 1.7.3.)
- 2.11. Entretien
 - 2.11.1. Inspection
 - 2.11.1.1. Usure
 - 2.11.1.2. Bris

- 2.11.2. Nettoyage
- 2.11.3. Séchage
- 2.11.4. Aiguisage
- 2.12. Réparation
 - 2.12.1. Techniques
 - 2.12.1.1. Couture
 - 2.12.1.2. Adhésif
 - 2.12.2. Matériaux et éléments spécifiques
 - 2.12.2.1. Fermetures éclair
 - 2.12.2.2. Isolant
 - 2.12.3. Trousse de réparation
- 2.13. Remplacement de fortune
- 2.14. Démobilisation et remplacement

7. GESTION DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION

1. Principes généraux
 - 1.1. Saine alimentation
 - 1.1.1. Guides alimentaires
 - 1.1.2. Tableaux des valeurs nutritives
 - 1.1.3. Allégations nutritionnelles
 - 1.2. Hydratation
 - 1.2.1. Besoins hydriques
 - 1.2.2. Approvisionnement
 - 1.2.2.1. Plans d'eau libre
 - 1.2.2.1.1. En rivière
 - 1.2.2.1.2. En lac
 - 1.2.2.2. Trou dans la glace
 - 1.2.2.3. Neige
 - 1.2.3. Méthodes de traitement
 - 1.2.3.1. Agents infectieux
 - 1.2.4. Contenants
 - 1.3. Calcul des besoins énergétiques
 - 1.3.1. Données anthropométriques des participants
 - 1.3.2. Intensité de l'activité
 - 1.3.3. Durée de l'activité
 - 1.3.4. Saison
 - 1.3.5. Climat
 - 1.3.6. Altitude
 - 1.3.7. Principes de nutrition
 - 1.3.8. Besoins métaboliques (énergétiques)
 - 1.3.8.1. Calories
 - 1.3.8.2. Nutriments
 - 1.3.8.3. Vitamines
 - 1.3.8.4. Minéraux
 - 1.3.8.5. Protéines complètes
 - 1.3.8.6. Protéines incomplètes
 - 1.3.8.7. Glucides
 - 1.3.8.7.1. Raffinés
 - 1.3.8.7.2. Non raffinés
 - 1.3.8.8. Lipides
2. Nourriture et plein air
 - 2.1. Sustentation
 - 2.2. Plaisir
 - 2.3. Expérience
 - 2.4. Dimensions psychologiques

- 2.5. Dimensions émotionnelles
- 2.6. Dimensions historiques
- 3. Élaboration de menus
 - 3.1. Adaptation aux préférences et restrictions alimentaires
 - 3.1.1. Allergies alimentaires
 - 3.1.2. Intolérances alimentaires
 - 3.1.3. Pratiques alimentaires
 - 3.1.3.1. Convictions religieuses
 - 3.1.3.2. Valeurs
 - 3.1.3.3. Diètes spécifiques
 - 3.1.3.4. Pratiques spécifiques
 - 3.1.3.4.1. Végétarisme
 - 3.1.3.4.2. Végétalisme
 - 3.1.4. Préférences
 - 3.1.4.1. Goûts
 - 3.1.4.2. Habitudes ethniques
 - 3.2. Menus thématiques
 - 3.3. Approches
 - 3.3.1. Préparation de repas à l'aide d'ingrédients de base
 - 3.3.2. Repas pré-élaborés
 - 3.3.3. Repas commerciaux
 - 3.4. Considérations
 - 3.4.1. Contextes de préparation des repas
 - 3.4.1.1. Campement fixe
 - 3.4.1.2. En itinérance
 - 3.4.1.3. Saisons
 - 3.4.2. Disponibilité des ingrédients
 - 3.4.3. Prélèvement
 - 3.4.3.1. Chasse
 - 3.4.3.2. Pêche
 - 3.4.3.3. Cueillette
 - 3.4.4. Temps de préparation
 - 3.4.5. Les incontournables
 - 3.4.6. L'importance des collations et des breuvages
 - 3.4.7. Les repas de sécurité
- 4. Achats
 - 4.1. Calculs des quantités
 - 4.2. Liste d'épicerie
 - 4.3. Estimation des coûts
- 5. Gestion des aliments
 - 5.1. Critères à considérer
 - 5.1.1. Poids
 - 5.1.2. Volume
 - 5.1.3. Valeur nutritive
 - 5.2. Salubrité
 - 5.2.1. Lois et normes

- 5.2.1.1. Normes MAPAQ
 - 5.2.1.2. Normes pour nourriture déshydratée
- 5.3. Conservation
 - 5.3.1. Produits frais
 - 5.3.1.1. La chaîne de froid et la zone de danger
 - 5.3.2. Précuisson
 - 5.3.3. Aliments déshydratés
 - 5.3.3.1. Principes de déshydratations
 - 5.3.3.1.1. Avec appareils
 - 5.3.3.1.2. Au soleil
 - 5.3.3.2. Équipements de déshydratation
 - 5.3.3.2.1. Industriel
 - 5.3.3.2.2. Domestique
 - 5.3.3.3. Principes de réhydratation
 - 5.3.4. Aliments lyophilisés
 - 5.3.5. Épices et fines herbes
 - 5.3.6. Glace
 - 5.3.6.1. Humide
 - 5.3.6.2. Sèche
 - 5.3.7. Fumage
 - 5.3.7.1. Fumoirs
 - 5.3.8. Salaison
 - 5.3.9. Germination
- 5.4. Empaquetage
 - 5.4.1. Méthodes
 - 5.4.1.1. Par repas
 - 5.4.1.2. En vrac
 - 5.4.2. Contenants
 - 5.4.3. Répartition
 - 5.4.3.1. Éléments critiques
- 5.5. Entreposage en plein air
 - 5.5.1. Cache à nourriture
 - 5.5.2. Systèmes de suspension
- 5.6. Approvisionnement
 - 5.6.1. Dépôts
 - 5.6.2. Ravitaillement
- 6. Principes en cuisine
 - 6.1. Sécurité
 - 6.1.1. Périmètre de préparation et de cuisson
 - 6.2. Hygiène
 - 6.2.1. Cuisiniers
 - 6.2.2. Plans de travail
 - 6.2.3. Invités
 - 6.2.4. Équipements spécifiques
 - 6.3. Organisation du travail
 - 6.3.1. Délégation des tâches

- 6.4. Aliments et saveurs
- 6.5. Techniques de base
- 6.6. Méthodes de cuisson
 - 6.6.1. Sur feu
 - 6.6.1.1. Types de feu de cuisson
 - 6.6.1.2. Gestion des braises
 - 6.6.2. Avec réchauds
 - 6.6.2.1. Types de réchauds
 - 6.6.2.1.1. En fonction de la saison
 - 6.6.2.1.2. En fonction du nombre de personnes
 - 6.6.2.1.3. En fonction du type d'activité
 - 6.6.2.1.4. En fonction de la disponibilité du combustible
 - 6.6.2.2. Réflecteurs et diffuseurs de chaleur
 - 6.6.2.3. Entretien des réchauds
 - 6.6.2.4. Transport des réchauds en expédition
 - 6.6.2.5. Combustible
 - 6.6.2.5.1. Types de combustibles
 - 6.6.2.5.2. Calcul de consommation de combustible
 - 6.6.3. Fours
 - 6.6.3.1. Fours au propane
 - 6.6.3.2. Fours portatifs
 - 6.6.4. Poêle à bois
- 7. Présentation et service
- 8. Nettoyage
 - 8.1. Surfaces de service
 - 8.2. Vaisselle
 - 8.2.1. Équipements
 - 8.2.2. Techniques
 - 8.3. Gestion des déchets en milieu naturel (voir section 11 / Gestion environnementale / 2.1.3.)
- 9. Équipements spécifiques à la cuisine (voir section 6 / Gestion des équipements pour les considérations génériques)
 - 9.1. Listes d'équipements
 - 9.2. Batteries de cuisine
 - 9.3. Service
 - 9.4. Vaisselle
 - 9.5. Wannigans
 - 9.6. Bac de commodités
- 10. Évaluation du menu et des repas
 - 10.1. Niveau de satisfaction des participants
 - 10.1.1. Quantité
 - 10.1.2. Qualité

8. GESTION DES COMMUNICATIONS

1. Principes généraux de communication entre individus
 - 1.1. Importance de la communication
 - 1.2. La communication efficace
 - 1.3. Le processus de la communication
 - 1.3.1. Communication transactionnelle
 - 1.4. Techniques de communication
 - 1.4.1. Habiletés verbales
 - 1.4.1.1. Élocution
 - 1.4.1.2. Vocabulaire
 - 1.4.1.3. Rythme
 - 1.4.1.4. Articulation
 - 1.4.1.5. Volume
 - 1.4.1.6. Ton
 - 1.4.1.7. Concision
 - 1.4.1.8. Vulgarisation
 - 1.4.1.9. Évitement des répétitions
 - 1.4.2. Habiletés non verbales
 - 1.4.3. Écoute active
 - 1.5. La roue de la communication
 - 1.6. Le message
 - 1.7. Types de communication
 - 1.7.1. Médiation
 - 1.7.2. Communication interculturelle
 - 1.7.3. Communication en cas d'urgence (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 1.7.)
 - 1.8. S'adresser à un groupe
 - 1.9. La rétroaction
 - 1.9.1. Formulation
 - 1.9.2. Réception
2. Systèmes et dispositifs de communication
 - 2.1. Systèmes
 - 2.1.1. Les étapes d'utilisation d'un système
 - 2.2. Dispositifs
 - 2.2.1. Dispositifs de communication
 - 2.2.1.1. Radiotéléphonie
 - 2.2.1.1.1. Fréquences
 - 2.2.1.1.2. Appareils et particularités
 - 2.2.1.1.2.1. Radios VHF
 - 2.2.1.1.2.2. Radios FRS/GMRS
 - 2.2.1.1.3. Procédures d'exploitation

- 2.2.1.1.4. Procédures d'utilisation

- 2.2.1.1.5. Procédures de communication
 - 2.2.1.1.5.1. Termes et abréviations
- 2.2.1.2. Téléphonie cellulaire
 - 2.2.1.2.1. Appareils et particularités
 - 2.2.1.2.2. Procédures d'utilisation
 - 2.2.1.2.3. Procédures de communication
- 2.2.1.3. Téléphonie satellitaire
 - 2.2.1.3.1. Appareils et particularités
 - 2.2.1.3.2. Procédures d'utilisation
 - 2.2.1.3.3. Procédures de communication
- 2.2.2. Dispositifs de signalisation
 - 2.2.2.1. Balises de localisation
 - 2.2.2.1.1. Appareils et particularités
 - 2.2.2.2. Procédures d'utilisation
- 2.2.3. Signaux visuels
 - 2.2.3.1. Fusées
 - 2.2.3.2. Miroir
 - 2.2.3.3. Stroboscope
 - 2.2.3.4. Signaux corporels
 - 2.2.3.5. Utilisation d'objets
- 2.2.4. Signaux sonores
 - 2.2.4.1. Sifflet
 - 2.2.4.2. Corne

9. GESTION DES DÉPLACEMENTS

1. Orientation

1.1. Orientation sans carte et sans boussole

1.1.1. Déterminer les points cardinaux

1.1.1.1. Utilisation du soleil

1.1.1.2. Utilisation des astres

1.1.2. Lecture du relief

1.1.3. Déterminer un azimut à l'aide d'une montre

1.2. Cartes et cartographie

1.2.1. Types de cartes

1.2.1.1. Cartes topographiques

1.2.1.2. Cartes bathymétriques

1.2.1.3. Cartes écoforestières

1.2.1.4. Cartes routières

1.2.1.5. Cartes spécifiques aux activités et au site de pratique

1.2.1.6. Cartes guides

1.2.2. Informations sur la carte topographique

1.2.2.1. Titre et numéro de la carte

1.2.2.2. Date de production de la carte

1.2.2.3. Symboles conventionnels

1.2.2.4. Végétation

1.2.2.5. Hydrographie

1.2.2.6. Échelles

1.2.2.7. Relief

1.2.2.7.1. Courbes de niveau

1.2.2.7.2. Altitude

1.2.2.7.3. Profondeurs

1.2.2.7.4. Représentation du relief

1.2.2.7.5. Forme du relief

1.2.2.7.6. Pente

1.2.2.7.7. Dénivelé

1.2.2.7.8. Profil

1.2.2.7.9. Influence du relief sur le temps de déplacement

1.2.2.8. Types de nord

1.2.2.8.1. Nord géographique

1.2.2.8.2. Nord magnétique

1.2.2.8.3. Nord de la carte

1.2.2.9. Systèmes de coordonnées

1.2.2.9.1. Coordonnées géographiques

1.2.2.9.2. Coordonnées cartographiques

1.2.2.9.2.1. UTM

- 1.2.2.9.2.2. MTM
 - 1.2.2.9.3. Coordonnées planes ou militaires
 - 1.2.3. Utilisation de la carte
 - 1.2.3.1. Cartes index
 - 1.2.3.1.1. Découpage du territoire canadien
 - 1.2.3.1.2. Identification d'une carte
 - 1.2.3.2. Montage
 - 1.2.3.3. Entretien
 - 1.2.3.4. Calcul des distances
 - 1.2.3.4.1. Mesure à l'œil
 - 1.2.3.4.2. Mesure avec un bout de papier
 - 1.2.3.4.3. Mesure à l'aide d'une cordelette
 - 1.2.3.4.4. Mesure à l'aide d'un curvimètre
 - 1.2.3.5. Calcul du dénivelé
 - 1.2.3.6. Calcul de la déclinaison magnétique
 - 1.2.3.6.1. Angle de convergence
 - 1.2.3.7. Planification d'un itinéraire sur une carte
 - 1.2.3.7.1. Segmentation de la progression
 - 1.2.3.8. Orienter la carte avec le terrain
 - 1.2.3.9. Localisation à l'aide de la carte
 - 1.2.3.9.1. Comparaison de la carte et du terrain
 - 1.2.4. Logiciels de cartographie / Systèmes d'informations géographiques (SIG)
- 1.3. Boussole
 - 1.3.1. Types de boussoles
 - 1.3.2. Composantes de la boussole
 - 1.3.3. Utilisation de la boussole
 - 1.3.3.1. Magnétisme terrestre
 - 1.3.3.2. Déclinaison magnétique
 - 1.3.3.3. Angle de convergence
 - 1.3.3.4. Ajustement de la déclinaison magnétique
 - 1.3.3.5. Rose des vents
 - 1.3.3.6. Relèvements d'azimuts sur le terrain
 - 1.3.3.6.1. Avec une boussole sans miroir et sans ligne de visée
 - 1.3.3.6.2. Avec une boussole avec miroir et ligne de visée
 - 1.3.3.6.3. Le contre azimut
- 1.4. Utilisation conjointe de la carte et de la boussole
 - 1.4.1. Orienter la carte avec la boussole
 - 1.4.2. Relèvement d'azimuts
 - 1.4.2.1. Azimut géographique avec une boussole sans ajustement
 - 1.4.2.2. Azimut géographique avec une boussole avec ajustement
 - 1.4.2.3. Azimut de sortie d'urgence
 - 1.4.3. Localisation à l'aide de la carte et de la boussole
 - 1.4.3.1. Faire le point (triangulation)
- 1.5. Systèmes GPS
 - 1.5.1. Les principes de base
 - 1.5.1.1. Bases du système

- 1.5.1.2. Précision
- 1.5.1.3. Composantes
- 1.5.1.4. Fonctionnement
- 1.5.2. Récepteur GPS
 - 1.5.2.1. Types
 - 1.5.2.2. Fonctions possibles
 - 1.5.2.3. Réglage de l'appareil
 - 1.5.2.4. Utilisation
 - 1.5.2.4.1. Positionnement
 - 1.5.2.4.2. Navigation
 - 1.5.2.4.3. Enregistrement des points de référence
 - 1.5.2.4.4. Enregistrement des tracés
 - 1.5.2.4.5. Cartes numériques
 - 1.5.2.4.6. Transfert de données
 - 1.5.2.5. Programmation d'un itinéraire
- 1.5.3. Les systèmes de coordonnées
- 1.5.4. Les systèmes géodésiques de référencement
- 2. Navigation
 - 2.1. Planification d'un itinéraire
 - 2.1.1. Éléments à considérer
 - 2.1.1.1. Objectifs
 - 2.1.1.2. Participants
 - 2.1.1.3. Environnement
 - 2.1.1.4. Dangers
 - 2.1.1.5. Sources d'erreur
 - 2.1.2. Étude générale de la carte
 - 2.1.3. Les éléments spécifiques à repérer
 - 2.1.3.1. Départ
 - 2.1.3.2. Arrivée
 - 2.1.3.3. Sites de campement
 - 2.1.3.4. Sorties d'urgence
 - 2.1.3.5. Itinéraires alternatifs
 - 2.1.4. Le tracé du parcours
 - 2.1.5. Les temps de déplacement
 - 2.1.5.1. Vitesses de déplacement
 - 2.1.5.2. Gains et pertes en élévation
 - 2.1.5.3. Distances ajustées
 - 2.1.5.4. Temps estimés
 - 2.1.5.5. Temps total du parcours
 - 2.2. Déplacements
 - 2.2.1. Rythme de progression
 - 2.2.1.1. Répartition des participants
 - 2.2.1.2. Élastique
 - 2.2.1.3. Arrêt aux intersections
 - 2.2.1.4. Points de rendez-vous
 - 2.2.1.5. Pauses

- 2.2.1.6. Interprétations
 - 2.2.2. Position de l'encadrante ou de l'encadrant dans le groupe
 - 2.2.2.1. En solo
 - 2.2.2.2. Encadrement avec plusieurs ressources humaines
 - 2.2.2.3. En fonction du type de déplacement ou de l'activité
 - 2.2.3. Éviter de s'égarer
 - 2.2.3.1. Reconnaître les signes d'égarement
 - 2.2.3.1.1. Constats d'égarement
 - 2.2.3.2. Cheminer en ligne droite
 - 2.2.3.3. Évaluer le temps écoulé depuis le dernier point connu
 - 2.2.4. Déplacements avec une carte
 - 2.2.5. Déplacements avec une boussole
 - 2.2.5.1. À l'estime
 - 2.2.5.2. Utilisation d'un cap
 - 2.2.6. Contournements
 - 2.2.7. Déviation volontaire
 - 2.2.8. Déplacements avec le terrain
 - 2.2.9. La direction
 - 2.2.10. Déplacements avec un récepteur GPS
- 2.3. Mesures de distances sur le terrain

10. GESTION DES CAMPEMENTS

1. Types de campements
 - 1.1. Improvisé
 - 1.2. Rustique
 - 1.3. Semi-aménagé
 - 1.4. Aménagé
 - 1.5. Semi-permanent
 - 1.6. Permanents
 - 1.6.1. Refuges
 - 1.6.2. Appentis et autres abris ouverts
 - 1.6.3. Plateformes
2. Sélection de sites de campement
 - 2.1. Sécurité
 - 2.2. Capacité
 - 2.3. Efficacité
 - 2.4. Confort
 - 2.5. Système de cotation des campements
3. Organisation de sites de campement
 - 3.1. Séquence d'actions
 - 3.2. Sites de tentes
 - 3.3. Sites de cuisine
 - 3.4. Abri de groupe
 - 3.4.1. Bâche
 - 3.4.2. Tente prospecteur
 - 3.4.3. Appentis et autres abris ouverts
 - 3.5. Latrines
 - 3.6. Gestion de la nourriture (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 4.5.)
 - 3.7. Site de bûchage
 - 3.7.1. Consigne de sécurité
 - 3.7.2. Équipements spécifiques de sécurité
4. Gestion de l'eau (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 1.2.)
5. Gestion de l'équipement (voir section 6 / Gestion des équipements)
6. Feu
 - 6.1. Préparation
 - 6.1.1. Sécurité
 - 6.1.1.1. Réglementation
 - 6.1.1.1.1. Régionales
 - 6.1.1.1.2. Spécifiques au site
 - 6.1.1.2. Échelle SOPFEU
 - 6.1.2. Choix du site de feu

- 6.1.3.Considérations pour la taille du feu
- 6.1.4.Matériaux (combustible)
 - 6.1.4.1. Qualité du combustible
 - 6.1.4.2. Quantité de combustible
 - 6.1.4.3. Estimation des quantités nécessaires
 - 6.1.4.4. Substituts pour le bois
- 6.1.5.Outils (voir section 6 / Gestion des équipements / 2.1.2.5.)
- 6.1.6.Boîte à feu
- 6.2. Démarrage
 - 6.2.1.Principes de la combustion
 - 6.2.1.1. Triangle du feu
 - 6.2.2.Techniques d'allumage
 - 6.2.3.Préparation du bois
 - 6.2.4.Considérations et astuces
 - 6.2.4.1. Conditions humides
 - 6.2.4.2. Conditions hivernales
- 6.3. Entretien
 - 6.3.1.Principes d'entretien
 - 6.3.2.Réflecteur de chaleur
- 6.4. Contrôle
 - 6.4.1.Gestion des braises
 - 6.4.2.Éteindre un feu
- 7. Nœuds
 - 7.1. Principes généraux
 - 7.2. Cordes et cordelettes
 - 7.2.1.Matériaux
 - 7.2.2.Résistance
 - 7.3. Types de nœuds et applications
 - 7.3.1.Plat
 - 7.3.2.Chaise
 - 7.3.3.Tendeur
 - 7.3.4.Coulant
 - 7.3.5.Cabestan
 - 7.3.6.Demi-cabestan
 - 7.3.7.Pêcheur double
 - 7.3.8.Huit
 - 7.3.9.Prussik
 - 7.3.10. Papillon
 - 7.3.11. D'écoute
 - 7.3.12. Sangle
 - 7.4. Brêlages
- 8. Quitter un site de campement
 - 8.1. Étapes de démontage du campement
 - 8.2. Considérations face aux prochains usagers

11. GESTION ENVIRONNEMENTALE

1. Impacts anthropiques
 - 1.1. Impacts spécifiques des activités de plein air
2. Protection de l'environnement
 - 2.1. Approche *Sans trace*
 - 2.1.1. Organisme
 - 2.1.2. Principes
 - 2.1.2.1. Se préparer et prévoir
 - 2.1.2.2. Utiliser les surfaces durables
 - 2.1.2.2.1. Choix de sites
 - 2.1.2.2.2. Impact des feux
 - 2.1.2.3. Gérer adéquatement les déchets
 - 2.1.2.3.1. Gestion des eaux usées
 - 2.1.2.3.2. Restant de nourriture
 - 2.1.2.3.3. Emballages
 - 2.1.2.3.4. Matières fécales
 - 2.1.2.3.5. Transport sécuritaire des déchets
 - 2.1.2.4. Laisser intact ce que l'on trouve
 - 2.1.2.5. Minimiser l'impact des feux
 - 2.1.2.6. Respecter la vie sauvage
 - 2.1.2.6.1. Stratégies de prélèvement éthique (bois, écorce, fruits, fleurs, etc.)
 - 2.1.2.6.2. Impact des animaux domestiques sur le milieu naturel
 - 2.1.2.7. Respecter les autres visiteurs
 - 2.1.2.7.1. Éthique sur les sentiers
 - 2.1.2.7.2. Réduction de l'impact visuel
 - 2.1.2.7.3. Réduction de l'impact sonore
 - 2.2. Développement durable
 3. Météorologie
 - 3.1. Sources d'information
 - 3.1.1. Journaux
 - 3.1.2. Télévision
 - 3.1.3. Radio
 - 3.1.4. Internet
 - 3.1.5. Stations météorologiques
 - 3.1.6. Garde-côtière
 - 3.1.7. Balise de communication par satellite
 - 3.1.7.1. InReach
 - 3.1.7.2. Spot
 - 3.1.8. Téléphonie cellulaire
 - 3.1.9. Téléphonie satellitaire

- 3.1.10. Observation
- 3.2. Phénomènes météorologiques
 - 3.2.1. Masses d'air
 - 3.2.1.1. Cyclones
 - 3.2.1.2. Anticyclones
 - 3.2.1.3. Courant-jet
 - 3.2.1.4. Fronts
 - 3.2.1.4.1. Changements de température
 - 3.2.1.4.2. Loi de Buys-Ballot
 - 3.2.1.5. Pression atmosphérique
 - 3.2.2. Vents
 - 3.2.2.1. Types
 - 3.2.2.2. Force
 - 3.2.2.3. Direction
 - 3.2.2.4. Effets
 - 3.2.2.4.1. Couloir
 - 3.2.2.4.2. Entonnoir
 - 3.2.2.4.3. Refoulement
 - 3.2.2.5. Échelle de Beaufort
 - 3.2.2.6. Facteur éolien
 - 3.2.3. Nuages
 - 3.2.3.1. Identification
 - 3.2.3.2. Interprétation
 - 3.2.4. Brume et brouillard
 - 3.2.5. Précipitations
 - 3.2.5.1. Averses
 - 3.2.5.2. Neige
 - 3.2.5.3. Grêle
 - 3.2.6. Point de rosée
 - 3.2.7. Phénomènes extrêmes
 - 3.2.7.1. Orages
 - 3.2.7.2. Tempêtes
 - 3.2.7.3. Tornades, ouragans, cyclones, typhons
 - 3.2.8. Phénomènes locaux
- 3.3. Observation et interprétation
 - 3.3.1. Rapport d'observation
 - 3.3.2. Prévisions
- 3.4. Prévention
 - 3.4.1. Adaptation des activités et déplacements
 - 3.4.1.1. Sur l'eau
 - 3.4.1.2. En sentier

12. GESTION DES URGENCES ET DES CRISES

1. Principes généraux
 - 1.1. Types d'urgences
 - 1.2. Aspects légaux
 - 1.2.1. Droit
 - 1.2.1.1. Civil
 - 1.2.1.2. Criminel
 - 1.2.1.3. Common law
 - 1.2.2. Lois et règlements
 - 1.2.2.1. Code civil
 - 1.2.2.2. Protection de la jeunesse
 - 1.2.2.3. Loi sur la sécurité dans les sports du Québec
 - 1.2.2.4. Territoires (parcs, réserves, territoires publics)
 - 1.2.2.5. Transports
 - 1.2.2.6. Agences voyage
 - 1.2.3. Lignes directrices
 - 1.2.3.1. Champs de pratique
 - 1.2.4. Normes
 - 1.2.4.1. Ratios d'encadrement
 - 1.2.4.2. Codes d'éthique
 - 1.2.4.3. Standard de soins
 - 1.2.5. Responsabilités
 - 1.2.5.1. Obligation de secours
 - 1.2.5.2. Loi du bon samaritain
 - 1.2.5.3. Devoir de diligence
 - 1.2.5.4. Responsabilité civile
 - 1.2.5.5. Responsabilité contractuelle
 - 1.2.5.5.1. Responsabilité de l'employeur
 - 1.2.5.6. Responsabilité envers les mineurs
 - 1.2.5.7. Antécédents judiciaires
 - 1.2.6. Négligence
 - 1.2.6.1. Notion de faute
 - 1.2.6.2. Notion de dommage
 - 1.2.6.3. Causalité entre la faute et le dommage
 - 1.2.7. Exonération
 - 1.2.7.1. Obligation de moyens
 - 1.2.7.2. Fautes des participants
 - 1.2.7.3. Reconnaissance et acceptation des risques
 - 1.2.7.4. Forces majeures (Act of god)
 - 1.2.8. Consentement aux soins
 - 1.2.9. Assurances
 - 1.2.10. Formulaires
 - 1.2.10.1. Consentement, autorisations et acceptation des risques

- 1.3. Agences impliquées
 - 1.3.1. Soins médicaux d'urgence (SMU)
 - 1.3.2. Télémédecine et assistance externe
- 1.4. Rôles et responsabilités en situation d'urgence et de crise
 - 1.4.1. Rôle du secouriste
- 1.5. Caractéristiques des milieux isolés
- 1.6. Leadership d'urgence (voir section 3 / Gestion des groupes / 5.)
- 1.7. Communication en cas d'urgence
 - 1.7.1. Sécurité
 - 1.7.2. Urgence
 - 1.7.3. Détresse
- 2. Survie
 - 2.1. Théories
 - 2.1.1. Définir la situation de survie
 - 2.1.2. Caractérisation et évaluation du potentiel de survie
 - 2.1.3. Résistance
 - 2.1.3.1. Principes physiologiques
 - 2.1.3.2. Principes psychologiques
 - 2.1.4. Méthode d'approche d'une situation de survie
 - 2.1.4.1. Protocole de prise de décision
 - 2.2. Principes
 - 2.2.1. Gestion du stress
 - 2.2.2. Entraînement
 - 2.2.2.1. Simulations
 - 2.2.2.2. Développement de la hardiesse
 - 2.3. Techniques
 - 2.3.1. Abris
 - 2.3.1.1. Choix du site
 - 2.3.1.2. Solidité
 - 2.3.1.3. Format
 - 2.3.1.4. Étanchéité
 - 2.3.1.5. Conservation de la chaleur
 - 2.3.1.6. Confort
 - 2.3.2. Feu
 - 2.3.2.1. Principes généraux (voir section 10 / Gestion des campements / 6.)
 - 2.3.2.2. Principes spécifiques aux situations de survie
 - 2.3.3. Alimentation et nutrition
 - 2.3.3.1. Principes spécifiques aux situations de survie
 - 2.3.4. Signalisation
 - 2.3.5. Techniques de débrouillardise
 - 2.4. Trousse de survie
- 3. Recherche
- 4. Sauvetage
 - 4.1. Autosauvetage
 - 4.2. Sauvetage avec aide extérieure
 - 4.2.1. Critères de justification
 - 4.2.2. Information à transmettre
 - 4.2.3. Transfert de responsabilité

- 5. Premiers soins
 - 5.1. Types de formations
 - 5.2. Aspects légaux (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 1.2.)
 - 5.3. Anatomie et physiologie
 - 5.4. Prise en charge
 - 5.4.1. Examen des lieux
 - 5.4.1.1. Sécuriser les lieux
 - 5.4.1.2. Sécuriser les secouristes
 - 5.4.1.3. Sécuriser les victimes
 - 5.4.1.4. Identifier les mécanismes de blessures
 - 5.4.2. Triage
 - 5.4.3. Soins immédiats
 - 5.4.3.1. Réanimation cardiorespiratoire (RCR)
 - 5.4.3.2. Défibrillateur externe automatisé (DEA)
 - 5.4.4. Système d'évaluation du patient
 - 5.4.4.1. Prise de notes
 - 5.4.4.2. Examen primaire
 - 5.4.4.2.1. L'ABC
 - 5.4.4.2.2. Inconscience
 - 5.4.4.2.3. Saignements importants
 - 5.4.4.3. Examen secondaire
 - 5.4.4.3.1. Signes vitaux
 - 5.4.4.3.2. Examen physique
 - 5.4.4.3.3. Histoire médicale
 - 5.4.5. Analyse de la condition médicale
 - 5.4.6. Prise en charge
 - 5.4.6.1. Planification
 - 5.4.6.2. Prise en charge des voies respiratoires
 - 5.4.6.2.1. Oxygénothérapie
 - 5.4.6.3. Prise en charge de blessures et de conditions médicales spécifiques
 - 5.4.6.3.1. Blessures cutanées (tissus mous)
 - 5.4.6.3.1.1. Hémorragies
 - 5.4.6.3.2. Blessures traumatiques
 - 5.4.6.3.2.1. Blessures aux yeux
 - 5.4.6.3.2.2. Blessures à la tête
 - 5.4.6.3.2.3. Blessures au thorax
 - 5.4.6.3.3. Blessures au système locomoteur
 - 5.4.6.3.3.1. Muscles
 - 5.4.6.3.3.2. Articulations
 - 5.4.6.3.3.3. Fractures
 - 5.4.6.3.3.4. Cas de colonne
 - 5.4.6.3.4. Urgences associées à l'environnement
 - 5.4.6.3.4.1. Protection contre les insectes piqueurs
 - 5.4.6.3.4.2. Protection contre les ours
 - 5.4.6.3.4.3. Protection contre les plantes vénéneuses
 - 5.4.6.3.4.4. Hypothermie
 - 5.4.6.3.4.5. Hyperthermie
 - 5.4.6.3.4.6. Déshydratation

- 5.4.6.3.4.7. Engelures
 - 5.4.6.3.4.8. Pied de tranchée
 - 5.4.6.3.4.9. Noyade
 - 5.4.6.3.5. Urgences médicales
 - 5.4.6.3.5.1. Asthme
 - 5.4.6.3.5.2. Allergies
 - 5.4.6.3.5.3. Hypoglycémie
 - 5.4.6.3.5.4. Accident cardio-respiratoire
 - 5.4.6.4. Traitement de l'eau (voir section 7 / Gestion de l'alimentation et de la nutrition / 1.2.)
 - 5.4.6.5. Soins prolongés
 - 5.4.7. Immobilisations
 - 5.4.8. Planification de l'évacuation
 - 5.4.9. Déplacements
 - 5.4.10. Évacuation (voir section 12 / Gestion des urgences et des crises / 6.)
 - 5.4.11. Médicaments et pharmacologie
 - 5.4.11.1. Aspects légaux spécifiques aux médicaments
 - 5.4.12. Prévention de la transmission des maladies
- 5.5. Équipements spécifiques aux premiers soins
 - 5.5.1. Trousses de premiers soins
 - 5.5.1.1. Courte durée
 - 5.5.1.2. Longue durée
 - 5.5.2. Équipements de prise en charge
 - 5.5.3. Trousse de médicaments
6. Évacuation
 - 6.1. Points d'évacuation
 - 6.2. Procédures d'évacuation
 - 6.2.1. Internes
 - 6.2.2. Externes
 - 6.3. Équipements spécifiques aux évacuations (voir section 6 / Gestion des équipements pour les considérations génériques)
 - 6.3.1. Planches dorsales
 - 6.3.2. Paniers
 - 6.3.3. Traîneaux portatifs
7. Gestion de crise
 - 7.1. Gestion du groupe
 - 7.2. Communications internes
 - 7.3. Communications externes
 - 7.3.1. Gestion des médias
 - 7.4. Rapports
 - 7.4.1. Rapport d'incident
 - 7.4.2. Rapport d'accident
 - 7.4.3. Rapport d'évacuation
 - 7.5. Débriefage

Annexe 13 Procédure de sélection des expertes et des experts pour le Delphi



Analyse des programmes de formation québécois portant sur l'encadrement des activités en contexte de plein air

Processus de sélection des membres du comité d'expert-e-s pour le delphi

Dans le cadre des travaux de recherche et d'analyse des programmes de formation en encadrement d'activités en contexte de plein air au Québec, le Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA) et la direction de projet du Réseau plein air Québec (RPAQ) ont convenu par convention de consulter un comité d'expert-e-s en utilisant une approche inspirée de la méthode Delphi.

Cette méthode :

« ... vise à recueillir, par l'entremise d'un questionnaire ouvert, l'avis justifié d'un panel d'experts dans différents domaines. La procédure, basée sur la rétroaction, évite la confrontation des experts et préserve leur anonymat. Les résultats d'un premier questionnaire sont communiqués à chaque expert et sont accompagnés d'une synthèse des tendances générales et particulières, des avis et des justifications. Dès lors chacun est invité à réagir et à répondre à un deuxième questionnaire élaboré en fonction des premiers avis recueillis, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une convergence aussi forte que possible des réponses » (Ekionea, Bernard et Plaisent, 2011).

Afin d'assurer un processus de sélection transparent des membres du comité d'expert-e-s mis sur pied dans le cadre de ces travaux, la direction de projet du RPAQ et l'équipe du LERPA proposent les critères suivants :

1. Le comité sera composé de 6 expert-e-s maximum, 4 expert-e-s au minimum.

Critères	Explication
Général	Relève (ou a relevé) d'un organisme ou d'une institution reconnue et reste actif-ve et au fait des enjeux et pratiques actuels.
Profil et domaines d'expertise	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme collégial ou universitaire dans un programme relatif à l'encadrement d'activités en contexte de plein air; et /ou• Une expérience professionnelle de plus 10 ans en encadrement d'activités en contexte de plein air• Une expérience en recherche dans le domaine du plein air, de l'éducation ou du développement de programme de formation est un atout
Diversité	<ul style="list-style-type: none">• Les membres du comité sont paritaires (homme / femme / non-binaire) – si le comité à un nombre impair (par exemple 5 membres – 3 femmes et 2 hommes ou vice-versa, il sera considéré paritaire)• Une personne experte représente le point de vue d'encadrement des activités en contexte de plein air pour les personnes handicapées• Les candidat-e-s issu-e-s des Premières Nations et de différentes communautés culturelles sont privilégié-e-s à compétence égale

Il est à noter que certaines exceptions pourraient être envisagées si une personne présente un profil exceptionnel et pertinent qui nous pousse à privilégier cette candidature (personne de renom au parcours particulier ou personnes issues des Premières Nations avec savoirs traditionnels par exemple, mais qui ne remplit pas tous les critères pour différentes raisons).

Finalement, la diversité des domaines d'expertise qui touchent l'encadrement d'activité de plein air, la représentation régionale et sectorielle, la disponibilité à réaliser l'exercice de consultation, ainsi que le point de vue de la communauté anglophone seront des facteurs qui seront pris en considération dans lors du processus de sélection.

2. Le processus de sélection se fera en quatre étapes (les étapes a et b seront réalisées en parallèle):

- a. Une présélection de candidat-e-s qui répondent aux critères sera réalisée par l'équipe du projet (RPAQ – LERPA). Les membres du GT pourront également proposer des candidat-e-s qui respectent les critères de la présente procédure. Les personnes retenues seront contactées par courriel afin de valider leur intérêt.
- b. Un courriel sera envoyé aux organismes reconnus par le ministère de l'Éducation (entre autres par la direction du loisir, du sport et de l'activité physique – DSLAP) avec l'invitation de proposer des expert-e-s pour se joindre au comité
- c. Une évaluation finale des candidatures reçues sera réalisée par la direction de projet du RPAQ en collaboration avec le LERPA selon le processus de sélection des membres du comité d'expert-e-s approuvé par le groupe de travail du programme national d'encadrement d'activité de plein air (GT-PNEPA)
- d. Les candidat-e-s sélectionné-e-s seront contacté-e-s par l'équipe de recherche du LERPA pour la réalisation de la consultation d'expertise.

La liste et la présentation des candidat-e-s sélectionné-e-s seront envoyées au groupe de travail à la fin du processus en guise d'information. Le groupe de travail ou un de ses membres pourraient demander des explications ou émettre des réserves au besoin.

3. La consultation des parties prenantes

C'est à la suite de ce processus de consultation des expert-e-s qu'une version synthétisée des résultats de l'analyse des programmes sera présentée aux parties prenantes (organismes ayant fourni leur programme ou leurs outils de formation en encadrement d'activités en contexte de plein air pour fin d'analyse et qui ont répondu au premier questionnaire). Pour cette dernière phase de consultation qui mènera à la rédaction finale des résultats, la direction de projet du RPAQ et le LERPA proposent au GT-PNEPA :

- a. Envoie du document synthèse aux individus qui ont agi comme personne-ressource pour la partie prenante lors de la complétion du questionnaire
- b. Lecture et annotation du document par la personne responsable de chaque partie prenante
- c. Rencontre de présentation de la synthèse et discussion concernant les commentaires des parties prenantes

Le LERPA et la direction de projet RPAQ pourront par la suite réaliser les ajustements à la suite de cette rencontre et compléter la rédaction finale des résultats et discussions.

Annexe 14 Courriel de promotion de la démarche de recrutement des expertes et des experts pour le Delphi

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre des travaux du PNEAPA, la direction de projet du Réseau plein air Québec (RPAQ) et l'équipe du Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA-UQAC) souhaitent maintenant former un comité d'expert·e·s afin de valider notre synthèse de l'analyse des programmes de formation québécois en encadrement en contexte de plein air.

Suivant le processus de sélection adopté par le groupe de travail du Comité pour le développement et la promotion du plein air (CDPPA), **nous vous sollicitons donc aujourd'hui afin de nous aider à identifier ces expert.e.s potentiel.le.s.** Vous trouverez en p.j. le document présentant ce processus de sélection.

Ces expert·e·s seront consulté·e·s à travers une approche inspirée de la méthode Delphi. Les détails et les informations concernant cette méthode seront communiqués aux expert·e·s retenu·e·s.

Concrètement, l'engagement des expert.e.s dans la démarche impliquera un temps estimé entre 10h et 15h de consultation et analyse document:

- Participation à une rencontre de présentation de la démarche (1 heure)
- Première analyse de la synthèse des résultats (nous estimons cette analyse à environ une demi-journée de travail).
- Analyses subséquentes (aller et retour de document selon les besoins) (1 à 2 heures à chaque nouvelle consultation) (estimons entre 2 et 3 consultations pour atteindre un consensus entre les expert·e·s).

Nous visons initier le Delphi durant la période estivale pour être en mesure de le conclure en début d'automne. Ce travail est rémunéré (à l'expert·e ou à l'organisme) d'un montant forfaitaire de 500\$.

Nous vous demandons donc de nous soumettre, d'ici au 2 juillet, le nom, la fonction et les coordonnées des candidat.e.s potentiel.le.s. au courriel suivant : Pascal1.Morin@uqac.ca

Nous sonderons par la suite leur intérêt.

Merci pour cette contribution et n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions!



Nicholas Bergeron, B. Éd.

Directeur de programme - PNEPA - Réseau plein air Québec

nbergeron@randoquebec.ca

Annexe 15 Courriel d'invitation aux expertes et aux experts retenus pour le Delphi

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre des travaux du PNEAPA, la direction de projet du Réseau plein air Québec (RPAQ) et l'équipe du Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA-UQAC) souhaitent maintenant former un comité d'expert·e·s afin de valider le contenu d'une démarche d'analyse des programmes de formation québécois en encadrement en contexte de plein air.

Suivant le processus de sélection des expert·e·s adopté par le groupe de travail du Comité pour le développement et la promotion du plein air (CDPPA), nous vous sollicitons aujourd'hui afin de valider votre intérêt et disponibilité à participer à la démarche. Si vous recevez ce courriel, c'est que vous avez été identifié par vos pairs (représentants des organismes nationaux de loisir, d'institutions d'enseignement ou du CDPPA) comme expert·e potentiel·le. Pour plus d'information sur le processus et les critères de sélection des expert·e·s, vous pouvez consulter le document en p.j.

Les expert·e·s retenu·e·s seront consulté·e·s en utilisant une approche inspirée de la méthode Delphi. Un Delphi « ... vise à recueillir l'avis justifié d'un panel d'experts dans différents domaines. La procédure, basée sur la rétroaction, évite la confrontation des experts et préserve leur anonymat. Les résultats d'un premier questionnaire sont communiqués à chaque expert et sont accompagnés d'une synthèse des tendances générales et particulières, des avis et des justifications. Dès lors chacun est invité à réagir et à répondre à un deuxième questionnaire élaboré en fonction des premiers avis recueillis, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention d'une convergence aussi forte que possible des réponses » (Ekionea, Bernard et Plaisent, 2011).

Concrètement, l'engagement des expert·e·s dans la démarche impliquera un temps estimé entre 10h et 15h de consultation et d'analyse de document:

- Participation à une rencontre de présentation de la démarche (1 heure)
- Première analyse de la synthèse des résultats (nous estimons cette analyse à environ une demi-journée de travail).
- Analyses subséquentes (aller et retour de document selon les besoins) (1 à 2 heures à chaque nouvelle consultation) (estimons entre 2 et 3 consultations pour atteindre un consensus entre les expert·e·s).

Ce travail est rémunéré (à l'expert·e ou à l'organisme) d'un montant forfaitaire de 500\$.

Important! Pour intégrer le comité d'expert·e·s, **vous devrez obligatoirement être disponibles pour une première rencontre de présentation de la démarche dans la semaine du 23 août (en visioconférence). Vous devrez également être en mesure de participer aux différents mouvements d'analyse qui auront principalement lieu durant le mois d'octobre 2021.**

Nous espérons que vous serez intéressé·e·s à contribuer à la démarche. Nous vous prions de nous confirmer cet intérêt d'ici au **9 août**.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions.

Christian

Christian Mercure

Professeur

Département des sciences humaines et sociales

Unité d'enseignement en intervention plein air

Local H4-1230

Université du Québec à Chicoutimi

555, boul. de l'Université

Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

418 545-5011, poste 5090

christian_mercure@ugac.ca

<http://lerpa.ugac.ca>